NICOLAO DE NOBILI

DUCE MINERVA, COMITE FORTUNA

B 23. 1. 76

B°23. 1. 45

MÉMOIRES

DE M. LE DUC

DE CHOISEUL;

Ancien Miniſtre de la Marine, de la Guerre, & des Affaires Etrangeres;

ÉCRITS PAR LUI-MÊME,

Et imprimés ſous ſes yeux, dans ſon Cabinet, à Chanteloup, en 1778.

TOME SECOND.

A CHANTELOUP,
Et à PARIS,
Chez Buisson, Libraire, rue Hautefeuille, N°. 20.

1790.

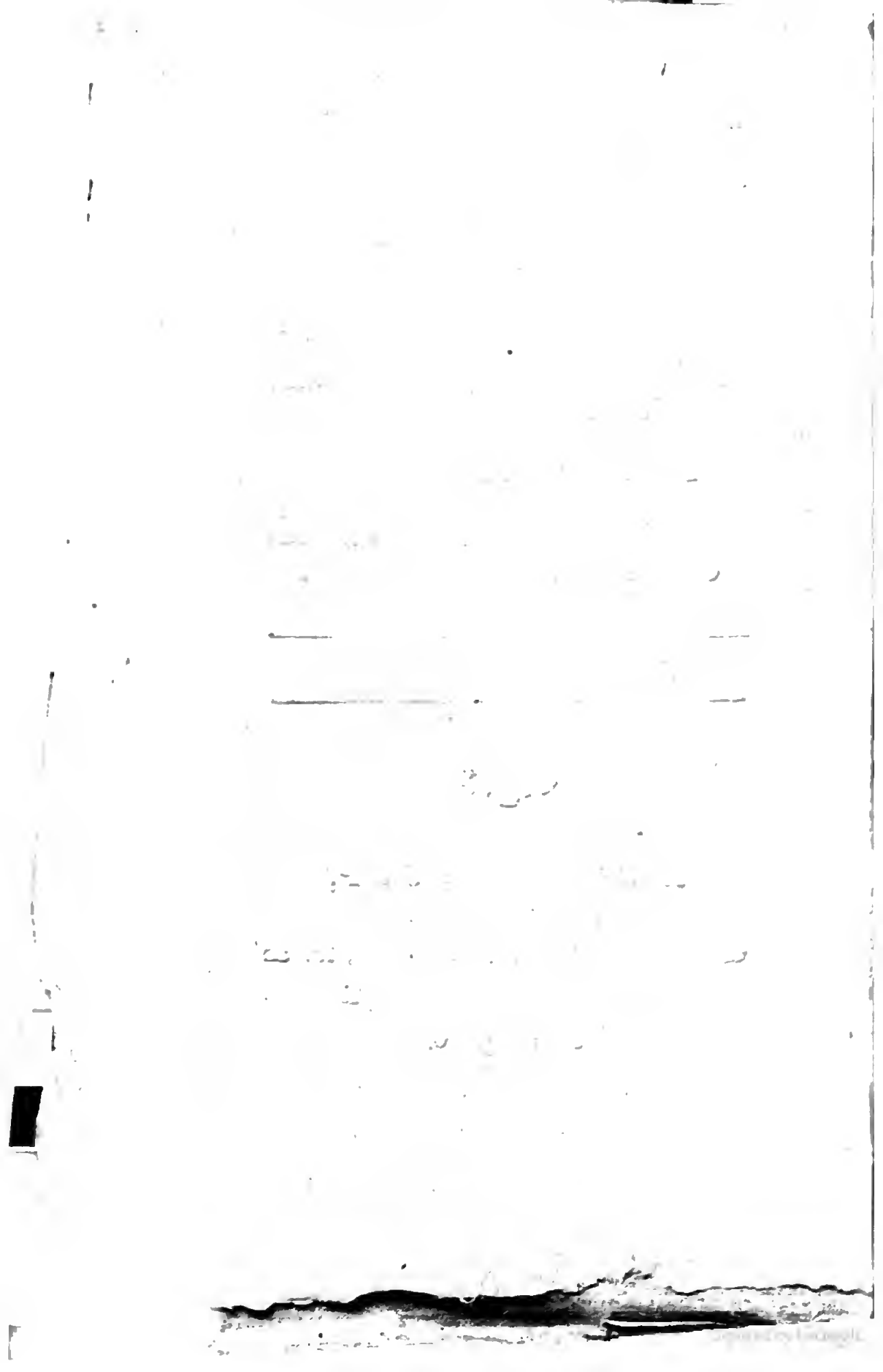

Suite des intrigues de la Cour, notamment de M. le Duc d'Aiguillon & de Madame du Barry, pour me faire ôter par le Roi la charge de Colonel-Général des Suiſſes & Griſons, &c.

Le ſucceſſeur déſigné étoit auſſi d'une grande valeur pour ma détermination ; je n'aurois jamais donné ma démiſſion ſi la charge eût été deſtinée à un de mes ennemis, comme, par exemple, à M. le prince de Condé, qui, dans le temps qu'il me marquoit l'amitié la plus vive & la plus fidelle, ſoit en me parlant, ſoit par lettres, s'étoit lié avec les du Barry & le chancelier Maupeou, & avoit intrigué auprès du roi, autant que ſes petits moyens le lui permettoient, ſous la condition qu'il obtiendroit ma charge. Cette conduite d'un homme de ce rang étoit ſi fauſſe & ſi abjecte, que rien dans le monde ne m'au-

roit déterminé à donner ma démiſſion pour un pareil ſucceſſeur. Je ne l'aurois pas donnée pour M. de Soubiſe. J'avois vécu avec lui, pendant mon miniſtere, de la maniere la plus honnête ; je lui avois même rendu des ſervices, il n'y avoit jamais eu entre nous le plus léger différend, il en convenoit & cultivoit madame de Choiſeul comme ſon amie. Du jour où je fus exilé, madame de Choiſeul & moi n'entendîmes pas parler de lui. Cette impoliteſſe fort peu noble m'auroit donné une répugnance invincible d'avoir l'air d'acquieſcer, par mon conſentement, à l'avantage de M. de Soubiſe. Pour les Richelieu & d'Aiguillon, que l'on diſoit avoir des prétentions à ma charge, je regardois comme un déshonneur de contribuer en rien à un arrangement auſſi infâme. Je ſavois bien cependant que l'on donneroit ma charge ſans ma démiſſion & ſans dédommagement pour moi ; mais je n'aurois pas

accepté de dédommagement de ces quatre perſonnages, & j'aimois mieux, ſi un d'eux devoit me ſuccéder, ſouffrir la perte & la violence, en attendant qu'un temps plus heureux, quoique je ne le regardaſſe pas comme prochain, me mît en état de faire valoir mes droits par moi-même vis-à-vis de mon ſucceſſeur, & par mes ſollicitations auprès du roi quelconque qui ſe ſeroit trouvé le maître au changement de circonſtances.

M. du Ch*** partit avec ma lettre & mes inſtructions. Comme par la lettre de M. d'Aiguillon, il ſe trouvoit compromis dans cette affaire, il étoit intéreſſé, & par amitié pour moi, & pour lui-même, de la faire réuſſir à ma ſatisfaction; je n'avois pas le droit de régler ſes démarches, je n'y mis que deux reſtrictions. La premiere étoit de remettre ma lettre en main propre du roi; la ſeconde, de ne parler en mon nom ni à maîtreſſe ni à miniſtres; leurs marques d'intérêt ou

leurs bienfaits m'auroient humilié. Je ne puis mieux faire connoître ce qui s'eſt paſſé dans le voyage de M. du Ch***, qu'en copiant la premiere & la ſeconde lettre qu'il m'a écrites après ſon arrivée. On y verra toute l'étendue de la méchanceté & de la vengeance de M. d'Aiguillon, écrite par un homme qui le regardoit comme ſon ami.

*Premiere LETTRE de M. du Ch*** à M. de Choiſeul.*

J'AI ſuivi la marche que je m'étois propoſée en vous quittant. Je ſuis arrivé avant-hier au ſoir à Paris. Quelques affaires m'y ont arrêté toute la matinée ; j'en ſuis parti à deux heures pour venir ici. J'ai fait part ſur le champ de mon arrivée à M. d'Aiguillon, qui m'a fait dire vers quatre heures qu'il m'attendoit. Je l'ai trouvé ſeul, & après les premiers complimens, qui ont été aſſez froids de ſa part, je lui ai dit que vous aviez bien voulu accepter l'offre que je vous avois faite de venir moi-même traiter vos affaires ici ; que ce qui vous avoit le plus peiné, étoit le motif que l'on alléguoit pour pouvoir diſpoſer de votre charge ; que vous ne pouviez pas convenir du principe de l'amovibilité ; qu'il eût été même plus honnête de n'y pas entrer,

& qu'il eût ſuffi que le roi vous eût fait connoître le deſir qu'il avoit d'en diſpoſer, & de vous accorder un dédommagement proportionné, pour vous engager à la ſoumiſſion à ſes volontés & accépter un accommodement ; que vous y étiez très-diſpoſé, mais que vous ne pouviez pas, pour l'honneur de votre charge, pour le vôtre, & pour celui du bienfait même, que vous teniez du roi, vous diſpenſer de faire vos repréſentations & vos obſervations à cet égard ; qu'effectivement quand un autre auroit cette charge, il vous ſeroit indifférent qu'elle fût amovible ou inamovible ; mais que tant que vous l'auriez, vous ne pourriez pas vous diſpenſer de réclamer contre le principe établi dans la lettre qu'il m'avoit écrite, & que ſans manquer au reſpect & à la ſoumiſſion que vous deviez aux volontés du roi, vous ne pouviez vous diſpenſer de lui faire toutes les repréſentations qui pourroient éclairer ſa juſtice. Tout cela a été écouté

juſques

juſques là ſans vivacité & ſans humeur. Nous ſommes même entrés dans une diſcuſſion amicale du droit & des faits antécédens. Il a toujours ſoutenu le principe de l'amovibilité, mais ſans chaleur, & m'a offert de me montrer la copie de vos proviſions, où il eſt exprimé que CE SERA POUR AUTANT DE TEMPS QUE NOTRE BON PLAISIR, ou telle phraſe approchante. J'ai répliqué que c'étoit affaire de ſtyle, & qui ne faiſoit rien au fond du droit, qui étoit confirmé par tout ce qui s'étoit paſſé depuis la création de cette charge, où il n'y avoit pas un exemple qu'on eût ôté, ſans une démiſſion volontaire, quoiqu'il y eût eu nombre de colonels généraux des Suiſſes qui euſſent été diſgraciés. J'ai cité le maréchal de Baſſompierre, & M. le duc du Maine. L'on ne m'a nié ni l'un ni l'autre fait, mais on m'a dit que les circonſtances étoient différentes, & que le roi n'en avoit pas moins le droit de diſpoſer de cette charge, puiſqu'il ne l'avoit conférée que pour

autant de temps que ce ſeroit ſon bon plaiſir. Cette diſcuſſion nous auroit mené trop loin, & j'ai jugé à propos de ramener la converſation au point principal, en diſant à M. d'Aiguillon qu'au milieu de l'étonnement où vous avoit jeté une nouvelle auſſi inattendue après un an d'exil, ſans nouveau motif de mécontentement poſſible de la part du roi, vous aviez été ſenſible à l'attention qu'on avoit eue de me charger de vous l'annoncer; que j'eſpérois effectivement que, ſi les intentions n'euſſent pas été ſinceres, ce ne ſeroit pas moi qu'on ſeroit venu chercher pour vous tendre un piege; que je ferois tout ce qui dépendroit de moi pour répondre à votre confiance; qu'ayant à traiter les intérêts de mon ami avec mon ami, j'en tirois le plus heureux augure; que d'ailleurs il ſavoit que ce qui arrivoit aujourd'hui étoit depuis long-temps mon ſentiment particulier; que ſi on vouloit vous faire un pont d'or & un arrange-

ment avantageux, que la ſituation pécuniaire de vos affaires devoit vous faire deſirer, mon avis avoit toujours été, & ſeroit encore, que vous deviez l'accepter; mais que ſi l'objet qu'on prétendoit vous offrir n'étoit pas proportionné à la grandeur du ſacrifice, je ſerois le premier à vous conſeiller de laiſſer agir l'autorité & le crédit qui vous dépouilleroient par une injuſtice inouie. J'ai ajouté tout de ſuite, que votre parfaite ſoumiſſion aux volontés du roi ne vous avoit pas permis de différer la réponſe prompte & poſitive qu'il vous avoit fait demander; qu'en conſéquence j'étois chargé de lui remettre une lettre de votre part, dans laquelle, après avoir pris la liberté de lui faire vos obſervations reſpectueuſes ſur les principes contenus dans la lettre qui m'avoit été écrite, vous lui expoſiez, ainſi qu'il vous y avoit autoriſé, votre ſituation & vos deſirs, & que vous finiſſiez par remettre votre ſort entre ſes mains. M. d'Ai-

guillon a paru fort ſurpris & fort peu ſatisfait de cette demande. Je ne vous répéterai point en détail tout ce qu'il m'a dit à ce ſujet. Lorſque je lui ai propoſé de prier le roi de me permettre de lui remettre votre lettre, il m'a demandé ſi j'avois le projet & la prétention de traiter vos affaires directement avec le roi; que pour lui, il en ſeroit fort aiſe, qu'il ne lui convenoit pas de ſe mêler de vos affaires, & que je m'en tirerois comme je le pourrois; qu'il n'avoit rien écrit de lui-même & ſans en avoir reçu les ordres précis du roi, & qu'il n'avoit pas même voulu faire partir ſa lettre ſans la mettre ſous les yeux de ſa majeſté, qui la lui avoit même renvoyée de Belle-Vue à Paris, avec le mot de ſa main, que j'avois trouvé au bas; qu'il ne ſavoit pas pourquoi j'étois venu exprès pour traiter vos affaires; qu'il eût été plus ſimple, plus convenable & même plus avantageux d'écrire moi-même vos demandes, ou

d'envoyer votre lettre, ſi vous croyiez devoir écrire au roi; que vous deviez vous rappeller ce qui étoit à la fin de ſa lettre, que ſi vous faiſiez des demandes trop fortes, vous n'obtiendriez rien; enfin, que ſi dans la poſition où vous étiez, vous prétendiez traiter de couronne à couronne, vous vous trompiez infiniment; qu'au reſte, il m'en diſoit plus qu'il ne devoit m'en dire; que j'étois aſſez âgé pour devoir ſavoir me conduire, & qu'il ne s'ingéroit pas de me donner des conſeils. J'ai répondu le plus froidement qu'il m'étoit poſſible, qu'il ne s'agiſſoit pas de traiter directement vos affaires vis-à-vis du roi, parce que je n'avois jamais eſpéré que ſa majeſté me le permît, mais de lui remettre à elle-même une lettre de votre part, ſoumiſe & reſpectueuſe, où vous uſiez de la permiſſion que le roi vous avoit donnée de lui faire connoître l'objet de vos deſirs ſur le dédommagement de votre charge de la ma-

niere la plus modérée ; que ce ſeroit au roi à en juger, & que je ne ſavois ni ne comprenois pourquoi il prenoit feu ſur une démarche auſſi ſimple ; que je croyois être un homme aſſez conſidérable pour pouvoir rendre une lettre au roi, & que je ne comptois nullement profiter de cette occaſion pour lui rien dire qui pût lui déplaire ni même l'embarraſſer ; que la commiſſion dont vous m'aviez chargé ſe bornoit à lui remettre votre lettre & à diſcuter, à éclaircir & à donner des renſeignemens & des facilités ſur les objets que le roi auroit approuvés, & avec qui il jugeroit à propos. Il m'a demandé quelles étoient les conditions que vous propoſiez. J'ai répondu que je n'étois pas aſſez ſûr de ma mémoire pour les lui rendre exactement ; que d'ailleurs quelques-unes demandoient une diſcuſſion pour être compriſes dans leur véritable ſens ; & ſur ce qu'il m'a preſſé, je lui ai dit en gros l'exécution d'une grace déjà accor-

dée, & la jouiſſance d'une forêt dépendante de la préfecture d'Haguenau, ſur laquelle votre fief vous donnoit des prétentions légitimes. Il m'a dit qu'il n'entendoit rien à cela, & m'a propoſé d'écrire ſous ma dictée. Mais je lui ai dit que cela étoit plus clairement exprimé dans votre lettre au roi ; que ſur le premier article S. M. pouvoit ſeule ſe reſſouvenir de la grace qu'elle vous avoit accordée peu de temps avant votre exil, & que votre délicateſſe ne vous avoit pas permis de mettre à exécution ; que quant à la partie de la forêt, cela demanderoit une diſcuſſion plus longue, & que le préalable à tout me paroiſſoit être que le roi voulût bien recevoir de mes mains partout où il le voudroit, la lettre que j'avois à lui remettre de votre part, & même chez madame du Barry & en ſa préſence, ſi on craignoit que j'abuſaſſe du tête à tête que le roi m'accorderoit ; que j'y avois d'autant moins de difficulté,

que j'y avois d'autant moins de difficulté ; que je comptois la voir & lui faire l'hiſtorique de la maniere dont j'avois donné lieu à la commiſſion fâcheuſe & embarraſſante dont j'avois été chargé, & lui en parler même à fond ; enfin la prier, ſi toute autre voie m'étoit fermée, de me procurer le moyen de pouvoir remettre au roi la lettre dont j'étois chargé, qui étoit un dépôt ſacré dont je ne pouvois me deſſaiſir qu'entre ſes mains, pour remplir les intentions de mon ami ; & ſur cela je lui ai demandé s'il ne vouloit pas ſe charger de demander pour moi au roi la permiſſion de lui remettre votre lettre. Il m'a dit qu'il le feroit, mais de très-mauvaiſe grace ; que je voulois, que je pourrois m'en repentir ; mais puiſque je ne voulois pas de ſes conſeils, il ne prendroit pas la liberté de m'en donner. Nous ſommes rentrés de là, ou, pour mieux dire, il eſt revenu ſur la diſcuſſion de ce que contenoit votre lettre, & ſur-

ſur-tout des conditions que vous demandiez, & je ne dois pas vous cacher que tout ce que l'aigreur a de plus amer s'eſt répandu ſur tout ce qu'il m'a dit à cet égard. Il eſt inutile de vous rendre des propos qui ne feroient que vous aigrir vous-même, & qui ne ſerviroient ni ne remédieroient à rien. J'ai ſoutenu vos intérêts avec la nobleſſe & le courage qui me conviennent & qui conviennent à votre ami. Cette diſcuſſion nous eût peut-être menés fort loin, ſi l'on n'avoit annoncé M. de Soubiſe, qui avoit fait demander, un moment auparavant, une entrevue preſſée; ce qui m'a forcé de me retirer. Dans les diſpoſitions où je laiſſois M. d'Aiguillon, il m'a paru inſtant de voir madame du Barry, & de tacher de me procurer par elle les moyens de voir le roi. J'ai obtenu facilement mon entrevue pendant le travail du contrôleur-général, & je m'y ſuis rendu ſur le champ. Je lui ai fait l'hiſtorique exact de ce qui

avoit pu donner lieu à la commiſſion dont j'avois été chargé ; je lui ai rapporté les époques auxquelles j'avois parlé diſcurſivement à M. d'Aiguillon des Suiſſes, & de mes idées ſur la poſſibilité, ſur la convenance même d'un accommodement, ſi le roi avoit envie de diſpoſer de cette charge ; que je n'avois jamais parlé que d'après ma propre penſée, & ſans ſavoir un mot de vos intentions à cet égard ; que je n'avois même jamais promis ni jugé à propos de vous en rendre compte ; & qu'enfin, ſi on m'avoit compromis, ou vous-même vis-à-vis du roi, on auroit eu un tort impardonnable ; que j'avois pourtant lieu de le craindre, & même qu'on avoit été juſqu'à me faire enviſager que le roi ne verroit pas d'un œil favorable mon empreſſement à venir traiter vos affaires ; qu'il m'étoit intéreſſant que le roi connût au contraire que mon empreſſement à exécuter ſes ordres, & à lui apporter une réponſe prompte &

positive de votre part, étoit une preuve de mon zele à exécuter ſes ordres; que d'après les bontés qu'elle m'avoit toujours témoignées, je me croyois autoriſé à venir lui faire cette petite confidence, & à la prier de la rendre au roi. Cela m'a amené naturellement à lui parler de l'objet de mon voyage & du deſir extrême que j'avois d'y réuſſir à la ſatisfaction commune, puiſqu'enfin ce qu'on vouloit, ou du moins ce qu'on devoit vouloir, étoit que le roi diſposât de la charge de colonel-général des Suiſſes, & que vous & vos amis euſſiez ſujet d'en être ſatisfaits par les avantages que l'on vous feroit. J'ai ajouté tout de ſuite que, plein de reſpect & de ſoumiſſion pour les volontés du roi, je lui apportois une lettre de votre part, que je deſirois lui remettre, ſelon vos intentions, à lui-même; que j'en avois déjà parlé à M. d'Aiguillon, qui s'étoit chargé d'en parler au roi, mais que je la priois de m'aider à obtenir cette ſatisfac-

tion, & que je desirois même ; si le roi le jugeoit à propos, que ce fût chez elle & en sa présence. Elle me l'a promis de la meilleure grace du monde. Je lui ai même offert de lui lire la copie de votre lettre, par un excès de confiance dont vous me saurez peut-être mauvais gré, mais que j'ai cru devoir à la maniere franche & ouverte dont elle s'est expliquée sur vos anciennes querelles & sur le desir qu'elle eût eu d'être bien avec vous. Elle a rejetté ma proposition ; mais je suis entré dans la discussion de toutes vos demandes, & je lui ai rendu presque mot à mot, votre lettre, que vous croyez bien que j'avois eu le temps d'apprendre par cœur. J'ai commencé par votre réclamation sur le principe de regarder votre charge comme amovible, & je lui ai fait sentir que vous vous deviez à vous-même de faire à cet égard vos observations au roi. Elle en est convenue & a passé très-légérement sur cet article, dont cependant

je me ſuis apperçu qu'elle étoit parfaitement inſtruite, puiſqu'elle m'a répété les mêmes propos de M. d'Aiguillon ſur ce qui ſe trouve dans les proviſions ou brevets, &c. Quant à la diſcuſſion de vos intérêts, j'ai parlé des bons, dont je l'ai trouvé inſtruite, à l'exception qu'on avoit enflé la ſomme. J'ai remis la choſe à ſa juſte valeur, & je l'ai fait convenir que ce n'étoit que l'exécution d'une grace déjà accordée, dont j'ai dit que votre délicateſſe ne vous avoit pas permis de profiter. Sur quoi elle m'a répondu que le fait n'étoit pas abſolument exact, que vos bons n'étoient pas en regle, qu'ils péchoient par la forme, & qu'enfin cette grace n'avoit pas pu avoir ſon effet, parce que de fait elle n'étoit pas revêtue des formes néceſſaires; que peu de temps après votre exil, ON ÉTOIT VENU LUI EN PARLER, & qu'elle avoit répondu que, ſi la grace étoit accordée, il falloit que le roi tînt tout ce qu'il avoit promis;

MAIS QU'ON LUI AVOIT FAIT VOIR qu'il y avoit un vice dans la forme, quoiqu'elle convînt que l'intention du roi fut alors de vous accorder le moyen d'acquitter vos dettes, & que vous ne dûtes qu'à votre négligence ou à l'ignorance des formes à remplir, de ce qu'elle n'eut pas ſon exécution. Quant à la forêt d'Haguenau, je lui détaillai l'affaire, & elle me parut la bien comprendre; elle ne me fit aucune objection, non plus que ſur la penſion de madame de Choiſeul, que j'expliquai dans le ſens le plus digne & le plus convenable, diſant qu'elle ne ſavoit rien de votre démarche qui n'étoit dictée que par votre honnêteté, & qu'il étoit même fort incertain qu'elle acceptât. D'où je conclus que ſi le roi daignoit entrer dans votre ſituation & vous accorder une ſomme d'argent comptant pour faire face à vos dettes criardes, on pourroit, en augmentant cette ſomme, abandonner la penſion. Elle ſe récria beaucoup, mais

sans humeur, sur la proposition de l'argent comptant, parce qu'il n'y avoit pas un écu. A quoi je répondis que la difficulté ne seroit pas grande, si le roi, en accordans une très-grande grace, même pécuniaire, puisque les Suisses valoient plus de cent mille livres net, vouloit y mettre un brevet de retenue, qui ne seroit qu'une diminution de revenu pour le nouveau titulaire. Elle me répondit que cette tournure ne seroit point adoptée, parce que celui auquel le roi destinoit les Suisses ne seroit sûrement pas dans le cas qu'on mît un brevet de retenue sur la charge. Vous en concluerez, si vous pensez comme moi, que ce sera pour M. le comte d'Artois ou pour M. le comte de la Marche. J'aurois dû commencer par vous dire, mais on ne se rappelle pas l'ordre des faits, en écrivant aussi à la hâte que je le fais, que le premier article qui fut traité fut celui de votre liberté. Elle me dit qu'il seroit imprudent d'en parler dans ce mo-

ment-ci, qu'il faudroit un moment plus favorable, & que cela viendroit ſûrement, & peut-être bientôt. Je répliquai que c'étoit cependant un article ſur lequel vous inſiſteriez beaucoup par ſentiment & par honneur : par ſentiment, parce que l'impreſſion de la diſgrace du roi étoit une choſe fâcheuſe pour votre façon de penſer & de ſentir : par honneur, parce qu'en conſentant à ce qu'on nommât à votre charge, vous deſiriez, avec raiſon, de n'être plus ſous le nœud d'une lettre de cachet, qu'on ne concevoit pas cette différence de traitement entre M. de Praſlin & vous ; que vos deſtinées, quoique la vôtre eût été plus brillante, avoient été pareilles, votre ſortie du miniſtere en même temps, vos opinions les mêmes comme miniſtres, & qu'ainſi ce qui c'étoit fait ſix mois plutôt pour l'un, pouvoit bien ſe faire ſix mois plus tard pour l'autre, avec la différence que vous n'aviez ni le projet, ni même le deſir de venir dans ce

moment-ci à Paris ; qu'il ſeroit même fort ſimple que l'accès de la cour vous reſtât interdit ; mais que puiſqu'elle me faiſoit enviſager elle-même que votre exil ne devoit être ni éternel ni long, rien ne ſeroit plus ſimple ni plus honnête que de vous accorder votre liberté dans ce moment-ci, avec l'aſſurance que certainement vous aviez trop d'eſprit & de prudence pour abuſer d'une liberté que l'on ſeroit toujours à même de vous ravir, ſi vous étiez capable d'en abuſer ; qu'il n'en étoit pas des lettres de cachet comme de la petite vérole par inoculation, & qu'une premiere ne mettoit pas à l'abri d'une ſeconde ; que d'ailleurs rien ne ſeroit plus propre à refroidir la chaleur des eſprits ſur votre compte, chaleur dont vous ne pouviez pas être reſponſable, mais dont on ne ceſſoit de ſe ſervir pour aigrir l'eſprit du roi & vous attirer de nouvelles perſécutions ; que ce qui ſe paſſoit maintenant & me procuroit l'honneur de l'entretenir, en étoit

une preuve, puiſqu'elle conviendroit avec moi, que c'étoit pouſſer l'acharnement auſſi loin qu'il pouvoit aller, que de dépouiller, ſans nouveau motif ni prétexte, d'une charge très-conſidérable, un homme qui avoit eu le malheur de déplaire au roi depuis un an, & qui vivoit tranquille chez lui en philoſophe; que je ne ceſſerois de lui repréſenter, puiſqu'elle m'avoit mis à portée de le faire, qu'elle devoit trouver au fond de ſon cœur tous les motifs & tous les ſentimens qui devoient la porter à s'oppoſer à une perſévérance de perſécution, qui ne la feroit que redouter, tandis que rien ne lui feroit plus d'honneur dans le public, même dans toutes les cours de l'Europe, que l'eſprit de modération qui convenoit ſi bien à la beauté & aux graces. Je fus aſſez content de ſes réponſes; elle me dit qu'elle ne mettoit point d'acharnement contre vous, qu'elle ſeroit même charmée de trouver l'occaſion préſente de le faire paroître; que c'étoit bien votre

faute ſi tout ce qui s'étoit paſſé étoit arrivé; qu'elle avoit fait dans les commencemens tout ce qu'il falloit pour le prévenir; que vous deviez ſentir que cela ne pouvoit ſubſiſter ſur le pied où étoient les choſes dans les derniers temps, non pour elle qui n'étoit qu'un point, mais vis-à-vis du roi que vous choquiez perpétuellement dans l'objet de ſon attachement. Je me ſuis rejetté ſur ſes entours. Elle m'a répliqué, que c'étoit les vôtres dont il falloit parler; que pour elle, elle vous l'avoit dit à vous-même, elle n'en avoit point; que dans le temps d'une explication qu'elle eut avec vous, elle vous dit qu'elle n'avoit point d'entours, & qu'effectivement dans ce temps-là elle n'avoit autour d'elle d'homme conſidérable que le maréchal de Richelieu, qui n'auroit pas demandé mieux que de ſe raccommoder avec vous, & qui, par les agrémens de ſon eſprit, étoit plus fait que perſonne pour ſympatiſer avec ceux du vôtre; qu'elle n'eût pas

demandé mieux que de ſe lier avec tous ceux que le roi honoroit de ſa confiance & de ſes bontés, & qu'il n'y en eût eu aucun avec qui elle eût mieux voulu vivre qu'avec vous. Je ſupprime beaucoup d'autres petits détails minutieux qui ne font rien à l'objet préſent, & même à l'objet futur, mais qui, par le ton ni par la maniere, ne dénotoient aucune aigreur. J'ai repris, dans la fin de ma converſation, en réſumé, tout ce que j'avois dit dans tout le cours; j'ai échauffé ſa tête autant qu'il m'a été poſſible. Si l'enthouſiaſme du bien & de la vertu pouvoit être communicatif, je me flatterois de l'avoir inſpiré. Mais, quoi qu'il en ſoit, j'eus tout lieu d'être auſſi content de la fin que du commencement de mon entretien, & madame du Barry me promit de rendre compte tout de ſuite au roi du motif de notre entretien, & de lui demander la permiſſion de lui remettre votre lettre. J'inſiſtai beaucoup ſur ce dernier article, & elle me promit

de me faire ſavoir par ſon neveu ce que le roi lui auroit dit. Il n'eſt pas hors de propos d'obſerver que, pendant le cours de notre converſation, mademoiſelle du Barry vint l'interrompre & lui dire deux mots à l'oreille, & qu'elle répondit : » c'eſt » bon, dites-lui qu'il n'a qu'à attendre. « Je m'apperçus même que depuis ce moment je lui trouvai plus d'impatience de la terminer. En ſortant, je trouvai un des gens de M. d'Aiguillon dans l'anti-chambre ; je ne doutai pas que ce ne fût lui qui l'avoit fait demander, & j'en conçus un funeſte augure. Mes ſoupçons ne ſe vérifierent que trop. A onze heures du ſoir le neveu vint me dire que ſa tante l'avoit chargé de me dire que le roi lui avoit répondu qu'il avoit déjà dit à M. d'Aiguillon de me demander la lettre ; qu'il étoit d'ailleurs charmé que je fuſſe ici, & qu'il me verroit avec plaiſir. Ce QU'IL ME VERROIT AVEC plaiſir, me parut demander une explication, & je priai le neveu de

retourner dire à madame du Barry que je la priois de m'expliquer ſi c'étoit en général dans ſa cour que le roi ſeroit bien-aiſe de me voir, ou en particulier chez elle, ainſi que je l'en avois ſuppliée, qu'il me permettoit de le voir. La réponſe, un quart-d'heure après, fut que le roi me verroit avec plaiſir par-tout, mais qu'il ne vouloit pas entendre parler directement de l'affaire en queſtion, & que je remiſſe la lettre à M. d'Aiguillon. Je vous avoue que cette réponſe m'a fait paſſer une nuit bien cruelle & bien agitée; je n'ai pas fermé l'œil, & j'ai penſé toute la nuit au parti qui me reſtoit à prendre quant à votre lettre; car quand elle aura été lue, & que les objets en ſeront connus du roi, il faudra bien parler & qu'on me parle, ou bien on vous écrira directement; ce dont je ne ſerois pas étonné, car je m'attends à tout & à tout ce qu'il y a de pis, & jamais l'amitié n'a été miſe à une épreuve auſſi cruelle. J'ai donc penſé que

ce qui me reſtoit à faire étoit d'écrire au roi la lettre dont vous trouverez la copie ci-jointe. J'en ai eſpéré deux biens ; l'un, peut-être, d'obtenir du roi, par ma perſévérance & par ma demande perſonnelle, ce qu'il m'a refuſé par M. d'Aiguillon & par madame du Barry, qui ne lui ont probablement pas repréſenté la choſe d'une maniere à m'obtenir ce qu'il me ſemble qu'on ne peut me refuſer : l'autre, que ſi je ſuis forcé en définitif à remettre votre lettre à M. d'Aiguillon, le roi ſaura du moins, d'une maniere certaine, que j'ai apporté une lettre de vous, & que par ſes ordres abſolus je l'ai remiſe à M. d'Aiguillon, & il ne pourra s'empêcher de la lui remettre. J'ai balancé & je balance peut-être encore ſi je la remettrai ; cependant, quelque convaincu que je ſois qu'elle ne produira aucun effet deſirable, je n'oſe le prendre ſur moi, de peur de vous nuire, & d'avoir quelque choſe à me reprocher. Oh ! mon ami, quelle ſituation

que la mienne ! Je me trouve dans une poſition très-pénible, pour ce moment, & je ne vois rien de conſolant pour l'avenir. La perte de votre charge eſt jurée, & jamais on ne vous en offrira un dédommagement proportionné. M. d'Aiguillon me dit hier, dans la chaleur de notre premiere converſation, que jamais on ne vous offriroit que de l'argent ou une penſion. Vous comprendrez ce que cela veut dire, & vous verrez que ſi le dédommagement en argent n'équivaloit qu'à une penſion, ce dédommagement, quel qu'il fût, ne pourroit être conſidérable ni même acceptable. Je ſuis affligé, je m'afflige, je ſuis indigné du rôle qu'on m'a fait jouer dans tout ceci, & de celui que j'y jouerai juſqu'à la fin, avec la certitude de ne vous rapporter que des malheurs. J'aurai la ſatisfaction inutile de dire nettement ma façon de penſer à l'homme qui m'y a embarqué, & de ne le revoir jamais : mais à quoi cela vous ſervira-

ſervira-t-il? Voilà ce qui me déſole. J'en reſte là de ma lettre. J'irai chez le roi après le ſalut, je me préſenterai devant lui, je verrai quelle impreſſion aura fait ma lettre. S'il ne me dit rien, s'il ne me fait rien dire, j'irai de-là chez M. d'Aiguillon, & le ciel m'inſpirera ce que je devrai dire ou faire. Je retournerai à Paris m'affliger avec vos amis, finir ma lettre & vous envoyer un courrier. J'arrive de chez le roi après le ſalut; il y avoit beaucoup de monde; madame la comteſſe de Provence arrivoit de la Muette, tous les enfans du roi, toutes les dames & toute la cohue. Je m'étois mis en poſture d'être remarqué, & j'avois demandé auparavant, au premier valet-de-chambre, ſi le roi avoit reçu ma lettre & ce qu'il avoit dit. Il m'avoit répondu qu'il l'avoit miſe ſur ſa table, & que le roi lui avoit demandé ſi ce n'étoit pas lui qui avoit apporté une lettre de moi. Sur quoi il lui avoit répondu que oui, & que, s'il

y avoit quelque choſe à me faire ſavoir ; je lui avois dis où je logeois. Le roi avoit répondu : c'eſt bon. Peu de temps après que le roi eſt entré dans le cabinet, il m'a apperçu, a fait tout de ſuite le tour de la table du conſeil, il eſt venu à moi, m'a fait reculer, & m'a dit aſſez bas, avec un viſage fort ouvert & fort ſerein : » Vous voilà donc arrivé, M. du C*** ; » voyez M. d'Aiguillon, & montrez-lui » tout ; c'eſt lui que j'ai chargé de m'en » rendre compte. « Il ne m'a pas donné le temps de lui répondre ; ce que j'aurois fait tout de ſuite pour lui dire du moins que cela étoit bien fâcheux. Je n'ai pu que commencer ; mais il ne m'a pas donné le temps d'achever. Nous voilà donc entre les mains de M. d'Aiguillon, & par conſéquent très-mal à tous égards ; c'eſt ce que je craignois le plus ; mais vous voyez qu'il n'y a pas de moyen de l'éviter. Je ne ſuis cependant pas étonné que l'on veuille traiter la choſe miniſtériellement,

puiſque c'eſt pour M. le comte de Provence. J'en ſuis preſque certain ; quelqu'un très-au fait de ce qui ſe paſſe m'en a averti dans le moment. Cela ſe fait par l'indiſcrétion de quelques-uns des entours de M. le comte de Provence, qui en ont parlé comme d'une choſe qui arriveroit avant qu'il fût peu ; & cela quadre à merveille avec le propos d'hier de madame du Barry. A cela je ne vois aucun remede. Il ne faut pas vous cacher que la pudeur étant moindre, le dédommagement le ſera auſſi, & qu'il n'eſt pas poſſible de lutter contre le petit-fils du roi. On n'a pas pu me dire ſi les Carabiniers paſſeroient à M. le comte d'Artois ; mais peu nous importe ; ſi on le ſavoit, cela ne pourroit ſervir qu'à confirmer nos notions ſur M. le comte de Provence, qui me paroiſſent certaines. Vous pouvez arranger vos idées en conſéquence. Quant à la ſomme qu'on mettra, ſi on veut vous faire des lois trop

dures pour votre dédommagement ; ce que je crains infiniment depuis que forcément nous avons affaire à M. d'Aiguillon, quel parti prendrez-vous, ſi on nomme M. le comte de Provence, ſans vous demander votre démiſſion, ou ſi, en vous la demandant, on vous indique que c'eſt pour M. le comte de Provence, comme il y a apparence ? Il eſt bon que vous réfléchiſſiez à tout ceci d'avance, & que vous vous formiez un plan de conduite. Si ce prince ſe pique de généroſité, il ne voudra pas de la charge d'un particulier pour le ruiner, & ſans qu'il ait lieu d'être ſatisfait, & il devroit être votre premier ſolliciteur. Il paroît qu'on tient ceci fort ſecret ; une ſeule perſonne m'en a parlé, mais cette perſonne peut & doit être inſtruite, & ne voudroit pas me tromper. D'ailleurs, cela va à merveille avec le propos de madame du Barry ſur l'impoſſibilité de l'arrangement à faire pour un brevet de retenue. Je ſuis venu fer-

mer ma lettre à Paris. J'ai été, en ſortant de chez le roi, chez M. d'Aiguillon ; il n'y étoit pas, on ne ſavoit quand il rentreroit ; enfin j'ai envoyé mon laquais l'attendre, avec un billet par lequel je lui mande l'ordre que j'ai reçu du roi de traiter avec lui ; que je ſuis prêt à me rendre chez lui, mais que romme il étoit peut-être en affaires & que j'avois un grand mal de tête, & effectivement j'ai une migraine diabolique, je lui propoſois de remettre à demain au ſoir notre entretien, & que nous traiterions à fond une matiere que nous avions à peine effleurée hier. Il m'a fait réponſe qu'il étoit bien fâché de mon incommodité, & qu'il ſeroit demain au ſoir à mes ordres. C'eſt donc demain que je fondrai la cloche, & que je lui remettrai enfin la lettre que vous m'aviez donnée pour le roi, qu'il m'eſt bien amer & bien dur de ne pouvoir remettre moi-même. Mais vous voyez que j'ai fait l'impoſſible, & que toutes les ave-

nues m'ont été fermées. Adieu ; mon cher ami, renvoyez-moi ce courrier le plutôt que vous pourrez, & mandez-moi vos intentions. Je bataillerai d'ici-là de mon mieux, sans rien conclure, à moins qu'on ne m'accorde toutes vos demandes.

SECONDE LETTRE.

IL ne faut pas vous abuſer, mon cher ami, ſur le préſent ni ſur l'avenir. La choſe ſe trame de longue main. Il paroît qu'on a eu de la peine à y amener le roi ; mais on en eſt ſûr maintenant. M. d'Aiguillon diſpoſe de madame du Barry ; il s'eſt rendu le maître de votre affaire, en diſant qu'on le laiſſât faire, & qu'il ſauroit bien entirer parti à bon marché. Nous verrons ce que j'en tirerai demain ; mais j'ai été ſi mécontent de ma premiere converſation, que je n'augure rien de bon de la ſeconde. On me fera des propoſitions déraiſonnables, que je rejetterai ; j'en ferai de juſtes, qui ſeront mal reçues ; nous nous diſputerons avec le moins d'aigreur que je pourrai de ma part, avec beaucoup d'humeur & d'emportement de la ſienne, & nous nous quitterons ſans rien conclure, en nous en

remettant à la déciſion du roi, quand il aura vu votre lettre. Je reparlerai à madame du Barry, mais elle aura été endoctrinée par M. d'Aiguillon. Je demanderai au roi à lui parler ; il me refuſera. Ma reſſource ſera de lui écrire, ſi je ne puis lui parler, & pour lors j'entrerai en matiere avec lui. Je dirai des vérités qu'il ſait auſſi-bien que moi, mais qu'il peut avoir oubliées, & je n'aurai que la triſte ſatisfaction de n'avoir rien négligé, rien laiſſé qui ne fût tenté. Telle eſt la poſition des choſes, telle que je la vois & telle que je l'ai vue dès les premiers momens de ma converſation avec M. d'Aiguillon, qui conduit toute cette intrigue, & qui veut mettre un vernis de modération dans ſes démarches, que ſes propos emportés démentent. On ne me fera que des propoſitions inacceptables, & quand on les aura faites, ſi je refuſe nettement, on dira : eh bien, le roi n'a qu'à lui envoyer demander ſa démiſſion, & l'on fera partir quelqu'un à

mon

mon inſu pour Chanteloup ; ou, ſuivant les principes établis dans la lettre qu'on m'a écrite, on vous en privera ſans formalité ; & la gazette nous apprendra qu'elle eſt donnée à M. le comte de Provence, qui, dès que ſes deſſeins vont être publics, preſſera la meſure tant qu'il pourra, perſécutera le roi, & ſervira de prétexte aux autres pour le tourmenter de finir. Dans cette poſition, vous avez pluſieurs partis à prendre : celui d'une réſiſtance vaine qui vous ſoumettroit peut-être à de nouvelles perſécutions, qui ſeroit romaneſque, ſur-tout ſi c'eſt pour M. le comte de Provence. Dans le ſecond cas, ſi ce qu'on peut obtenir ſe bornoit à l'exécution de vos bons, accepteriez-vous ce foible dédommagement ? En accepteriez-vous un encore au-deſſous ? Car je m'attends aux propoſitions les plus extravagantes & même les plus humiliantes pour mon amour-propre, pour vous. Je rejetterai abſolument celles qui ſeroient honteuſes,

mais je ne déciderai rien ſur celles qui, ſans être abſolument ſatisfaiſantes, rempliroient au moins l'objet de vous laiſſer même revenu, en plaçant à fonds perdu. Je laiſſerai toutes choſes entieres, & je demanderai de vous écrire ou d'aller vous trouver. Si je reſte ici, je n'en bougerai que lorſque je jugerai que ma préſence y ſera inutile. Je remuerai toutes les cordes pour tâcher de mieux obtenir; mais l'ultimatum une fois lâché, on y tiendra & on y fera tenir le roi. Ceci eſt réellement un bois où on ne peut plus habiter. Un rayon d'eſpérance a brillé à ma vue quand le roi eſt venu me parler, par l'air ſatisfait avec lequel il m'a abordé; mais M. d'Aiguillon, quel homme! Je ſerai demain plus ſavant; je vous écrirai peut-être par la poſte mercredi le réſultat de notre converſation; ſinon, ſi j'ai quelque choſe de nouveau à vous mander, je vous enverrai un ſecond courier. Je finis celui-ci, le ſommeil me gagne, je ne ſais plus

ce que j'écris, il eſt trois heures du matin, & il y a trois nuits que je n'ai dormi. Tout cela ne ſeroit rien, ſi la perſpective étoit plus agréable; mais je n'y vois rien de bon. Il eſt un milieu entre l'opiniâtreté d'une réſiſtance inutile & l'entier abandon de ſes intérêts, c'eſt la nobleſſe & la fermeté; c'eſt-là, mon cher ami, le parti que je prendrois peut-être pour moi; mais vous n'avez beſoin ni de conſeil ni d'exemple.

TROISIEME LETTRE.

MON cher ami, l'injuſtice eſt à ſon comble ; je ne vous ai que trop préparé hier à ce que je vais vous mander ; mais j'eſpérois que les choſes n'iroient pas d'une maniere auſſi dure & auſſi tyrannique. Il faut prendre patience, je vous y exhorte, & à la modération, vous en aurez beſoin. Cependant la réſiſtance eſt inutile & ne vous procureroit que de nouveaux malheurs. Je ne peux vous répondre de ce qui arriveroit, ſi vous ne donniez pas votre démiſſion, que je ſerai chargé de vous demander, ou que j'irai vous demander moi-même, en vous portant le détail des conditions qu'on vous offre, & ſur leſquelles on ne m'a pas permis, ou on ne vous permettra aucune repréſentation. On vouloit, c'eſt-à-dire, M. d'Aiguillon, que je vous envoyaſſe

dès ce soir un courier. J'ai décliné la chose, en exigeant qu'il mît sous les yeux du roi un mémoire que j'avois préparé, & qui contient tout ce que vous demandiez dans votre lettre & qu'on savoit déjà : l'histoire des bons nettement expliquée, la forêt d'Haguenau, votre liberté, une somme d'argent comptant, & une pension pour madame de Choiseul. J'ai balancé un instant si je le donnerois, car je n'en espere rien en passant par le canal de M. d'Aiguillon, dont la fureur tranquille n'est pas sortie avec moi du ton ministériel. Il m'a dit qu'il n'étoit que l'organe des volontés du roi ; & qu'il ne vouloit ni ne pouvoit que me répéter, mot pour mot, ce qu'il avoit charge de me dire ; que le roi savoit toutes vos demandes par ce que j'en avois dit à madame du Barry ; qu'il ne l'avoit pas chargé de recevoir votre lettre ; qu'il ne la prendroit pas ; & il m'a soutenu que madame du Barry m'avoit fait dire par son neveu, qu'il ne l'avoit pas

voulu recevoir ; tandis qu'au contraire il m'a bien dit expreſſément que le roi avoit dit à M. d'Aiguillon de la prendre. Tout cela eſt inutile. Vous voyez bien qu'on fera dire à M. du Barry tout ce qu'on voudra, & qu'il en réſultera ſeulement, ou qu'il ſe ſeroit mal expliqué, ou que j'aurois mal entendu. A vous dire le vrai, je ne ſuis nullement fâché, d'après l'événement, de n'avoir pas remis votre lettre à M. d'Aiguillon ; le roi ne l'auroit pas lue ; & quand il l'auroit lue, il n'en ſeroit rien arrivé. Au lieu de cela, le mémoire que j'ai remis venant de moi, ne vous compromet en rien, puiſqu'il ne fait que l'expoſé des demandes que vous m'aviez chargé de ſolliciter ; vous reſtez dans tous vos avantages, & vous pourriez même déſavouer mon zele en cas de beſoin. J'ai eu en vue, en le donnant, de gagner du temps & de vous en donner davantage ſur la propoſition que j'aurai à vous faire, qui conſiſte en une penſion de 60 mille

francs ſur la charge & en 200 mille francs d'argent comptant, ou en 50 mille francs de penſion & en 100 mille écus. Cela prouve de reſte que c'eſt pour M. le comte de Provence, puiſqu'on m'a dit que le roi vous feroit payer argent comptant de ſon tréſor. Mais il a été impoſſible de le faire articuler à M. d'Aiguillon, qui m'a traité miniſtériellement d'un bout à l'autre. J'ai vu clairement que ſa rage venoit de ce que j'avois eſſayé d'aller par madame du Barry & par le roi. Cela ne m'empêchera pas de faire demain un dernier effort auprès d'elle, & de tâcher d'obtenir une audience du roi; mais il me la refuſera, & je prévois que toute diſcuſſion eſt déſormais inutile. C'étoit un parti pris avant de m'écrire, & cela eſt conſéquent au premier propos de M. d'Aiguillon, que vous n'obtiendriez qu'une penſion ou de l'argent. Voilà pourquoi on a été ſi fâché de me voir arriver. On auroit voulu une lettre, à laquelle on auroit envoyé pour

réponſe la ſuprême volonté du roi. J'ai aigri les choſes par mes démarches auprès de madame du Barry & par ma lettre au roi ; mais je n'en ai point de regret, nous n'en ſerions ni pis ni mieux. Encore une fois, ma préſence n'y a rien fait ; elle a embarraſſé un moment, mais on étoit ſûr de ſon fait. Je ſuis devenu l'objet de la haine de M. d'Aiguillon, & je crois qu'il me hait bien autant que vous, & c'eſt tout dire. Je me ſuis contenu, mais je ne me contiendrai pas toujours ; & nous aurons, quand tout ceci ſera fini, une petite explication, après quoi nous ne nous verrons jamais. Il faut réfléchir ſur le parti que vous avez à prendre. J'ai tâché de pénétrer ce qui arriveroit, ſi vous refuſiez votre démiſſion. On m'a dit qu'on s'en paſſeroit, & qu'on verroit ce qui en arriveroit ; mais d'un ton à me faire tout craindre pour vous. Au nom de Dieu, cédez à la force ; il eſt inutile, il eſt même romaneſque de lutter contre la volonté décidée du roi ;

roi ; c'eſt vous péparer peut-être des malheurs effroyables, après leſquels vous n'en ſeriez pas plus avancé ; votre charge ſera également perdue, & vous aurez eſſuyé des années de malheurs. Dans cette poſition, vous n'avez que deux partis à prendre : ou celui d'acepter le foible dédommagement qu'on vous offre & de donner votre démiſſion, ou de l'envoyer purement & ſimplement au roi, en vous remettant entiérement à ſa juſtice ; en diſant que vous la teniez de lui, & que vous la lui remettez volontairement, dès qu'il paroît le deſirer. Il n'y a pas d'apparence que vous ne tiriez pas toujours le même parti qu'on vous offre, & la maniere eſt plus noble. Si vous voulez aller au plus ſûr avec des gens qui ſont capables d'abuſer de tout, vous laiſſerez aſſurer l'effet de leur engagement. Enfin, mon cher ami, la forme & le fond, tout eſt tyrannique. J'oublie dans ce moment-ci tous mes reſſentimens perſonnels ; mon intérêt n'eſt rien,

ma douleur eſt extrême. Je ne vous ai pas nui, car cela étoit impoſſible, mais je ne vous ai ſervi à rien, & j'ai été le jouet de la plus inſigne fauſſeté. Il n'eſt pas temps de parler de moi, il faut parler de vous, & diſcuter de ſang-froid les différens partis qui vous reſtent à prendre. Vous en avez, à ce qu'il me ſemble, quatre : celui de refuſer à donner votre démiſſion, & à courir tous les haſards, mais je me jette d'avance à vos pieds pour vous en détourner. Qu'y gagneriez-vous ? De conſtater d'une maniere plus éclatante la violence. Mais ne l'eſt-elle pas ſuffiſamment dans la poſition où vous êtes ? Qui peut répondre de l'acharnement & de la vengeance de ceux qui vous perſécutent ? Vous n'ajouteriez rien ou peu de choſe de plus en votre faveur dans l'opinion publique ; & d'ailleurs ſa faveur durable quant à la façon de penſer, paſſagere quant à l'occupation, vaut-elle la peine d'y faire le ſacrifice de la douceur de votre vie & peut-être de

votre liberté ? Je vous demande donc en grace de n'y pas ſonger & de rejeter cette idée. Le ſecond parti eſt d'envoyer, dans l'intervalle, votre démiſſion volontaire pure & ſimple, en annonçant pour motif la volonté abſolue du roi, & la maniere dont les propoſitions qu'on vous a engagé à faire ont été reçues. C'eſt peut-être une maniere fort noble de vous démettre d'une charge, que, de façon ou d'autre, vous voyez aſſez que vous ne garderez pas, & ſur laquelle vous prévoyez que l'on ne vous fera que des conditions que vous ne pouvez pas accepter. Le troiſieme eſt de les attendre ces conditions iniques telles que je ſerai chargé de vous les faire, de les refuſer, & d'envoyer en même temps votre démiſſion, ou d'attendre que, d'après votre refus, on vous en envoie un ordre poſitif; cela dépendra de ce qu'on me dira ou de ce qu'on m'écrira en me renvoyant le détail de vos demandes, car il eſt poſſible qu'on me charge de vous

demander ou une acceptation avec votre démiſſion, ou, dans le cas de votre refus, votre démiſſion. Le quatrieme parti eſt d'accepter les conditions qu'on vous offre & d'envoyer votre démiſſion en conſéquence. Vous aurez certainement de la peine à vous y réſoudre, & je n'ai rien à vous dire là-deſſus; c'eſt l'état de vos affaires qu'il faut conſulter, c'eſt la peine que peut vous faire, dans l'agrément journalier de votre vie, la privation de ſoixante mille livres de rente, les retranchemens indiſpenſables que vous ſerez obligé de faire dans votre maiſon domeſtique & dans beaucoup de choſes qui vous ſont agréables, & qui ſont précieuſes quand on eſt obligé de vivre à la campagne; car il faut calculer que vous pouvez y être encore bien des années, à en juger par la rage & le crédit de M. d'Aiguillon. Tout cela mérite d'être peſé mûrement, & quelque calcul que vous faſſiez, je l'approuverai,

hors celui d'une réſiſtance inutile ; qui vous feroit courir, ſans fruit, de nouveaux dangers pour votre tranquillité & même pour votre liberté. Au nom de Dieu, ne vous échauffez pas la tête, & ſongez que rien ne réſiſte à la force, quand l'emploi en eſt confié à la méchanceté. J'ai cru gagner quelque choſe, mon cher duc, en vous faiſant parvenir ces triſtes détails demain dans la journée, afin que vous euſſiez plus de temps de faire toutes vos réflexions, & d'être préparé à tout. Je ſuis revenu ſur le champ de Verſailles, au ſortir de chez M. d'Aiguillon. J'ai fait réveiller M. Bertin, & l'ai engagé de partir demain à la pointe du jour. J'ai diſcuté, avec vos amis, tous les cas & toutes les circonſtances, & nous ſommes venus à un avis commun ſur chaque point, qu'ils vous manderont beaucoup mieux que moi, car ils ont la tête plus nette, quoiqu'ils ne ſoient pas moins affligés que moi, mais du moins ils ne ſont pas le

malheureux inſtrument dont on s'eſt ſervi dans tout ceci ; au lieu que moi , j'ai été la dupe de M. d'Aiguillon juſqu'à mon arrivée ici , & je n'y ai été appellé que pour être le témoin de ſes horreurs , & pour les voir de plus près. Je ſuis au dernier comble du dernier déſeſpoir , mais cela ne vous eſt bon à rien. J'eſpere recevoir demain de vos nouvelles , je ne les crains pas ; vous êtes plus tranquille que moi ; & quelque malheureux que vous ſoyiez , vous n'êtes pas plus à plaindre ; vos amis vous reſteront , & je ſerai toujours le plus tendre & le plus inutile. Adieu , mon ami , je ne vous prêche pas le courage , mais la patience , mais la modération , & ſur-tout à bien peſer toutes les conſéquences qui pourroient réſulter d'une fermeté inutile. Que pouvez-vous vis-à-vis de M. le comte de Provence ? Quelle reſſource pour l'avenir ? N'y ſacrifiez donc pas le bien le plus eſtimable , celui de la liberté & de la tranquillité de

votre vie. Je crains la vivacité de toutes vos têtes ; pour Dieu, qu'elles ne s'échauffent point. J'irai vous en conjurer moi-même, dès que je pourrai quitter cet abominable ſéjour, & reſter avec vous tant que vous voudrez bien m'y ſouffrir.

J'ai oublié de vous mander qu'on m'a parlé de reverſion de la penſion qui vous eſt offerte en faveur de madame de Choiſeul. Ne le lui dites pas, ſi vous voulez, de peur de la mettre en fureur ; mais je dois vous le dire pour l'exactitude des faits ; je crois qu'il eſt queſtion de la moitié, mais je ne l'aſſure pas poſitivement. En tout cas, je ſais que cela lui eſt fort egal.

A Paris le 10 à 4 heures du matin.

J'oubliois de vous dire, car je ne ceſſe d'oublier, que j'ai rappellé à M. d'Aiguillon ce qu'il m'avoit dit des deux millions, & qu'il m'a répondu que c'étoit diſcurſivement & ſans conſéquence qu'il m'avoit eſtimé à cette valeur votre charge ; que

le roi avoit penſé différemment ; enfin, que ſon avis n'étoit de rien, quand il exécutoit les volontés du roi, qui avoit d'abord réſolu de vous ôter votre charge ſans aucune condition, & que ſur ce qu'il lui avoit dit de notre converſation, le roi s'étoit décidé à me faire écrire : qu'il n'avoit fait autre choſe que de tenir la plume, comme il ne faiſoit que me répéter, mot pour mot, ce qu'il l'avoit chargé de me dire pour vous le faire ſavoir. Que de menſonges, que de fauſſetés, que d'abominations !

QUATRIEME

QUATRIEME LETTRE.

Ce 13 décembre.

JE reprends aujourd'hui, mon cher duc, le récit de ma conduite & de mes démarches depuis mardi au ſoir. Vous vous rappellerez que j'avois quitté M. le duc d'Aiguillon que j'avois été trouver de la part du roi, & que j'en avois été peu ſatisfait. En le quittant, je vins faire un tour à Paris, j'en revins fort tard; car, comme je n'avois pu avoir de chevaux de poſte, j'avois été obligé de prendre deux triſtes chevaux de remiſe, qui penſerent me laiſſer en chemin, par la nuit la plus noire & la plus orageuſe; enfin je fus plus de quatre heures en chemin, & il étoit plus de ſix heures quand je rentrai chez moi à Verſailles. Je trouvai un petit eſpion à ma porte, & je fus bien tenté de lui donner quelques coups de canne; mais comme il

ne faut battre perſonne chez le roi, je me contins, & il en fut quitte pour la peur. J'allai le mercredi matin à Trianon au lever du roi, qui me parut fort occupé de moi, & eut la bonté de me parler plus que de coutume. Comme ce n'étoit pas de vos affaires, je crus que je ne devois pas m'en tenir là, & je demandai à voir madame du Barry. Le valet-de-chambre, à qui je m'adreſſai d'abord pour lui faire paſſermes deſirs, me dit qu'elle ne lui avoit pas répondu, & je pris mon parti de le lui demander à elle-même dans le ſallon. Elle partoit pour Lucienne, & eut la bonté de me recevoir, à ſon retour, pendant que le roi jouoit dans le ſallon. Vous connoiſſez la proximité des lieux; nous fûmes même interrompus par M. de Duras, qui entra fort innocemment, mais qui ſe retira fort diſcrétement. Je dis à madame du Barry qu'elle voyoit un homme au déſeſpoir, que ce n'étoit point de vos intérêts que je venois l'entretenir, mais des miens,

mais de mon honneur compromis; que le roi n'avoit pas daigné recevoir une ſimple lettre, que je m'étois ſimplement chargé de lui remettre; que je croyois être un homme aſſez conſidérable dans ſon royaume, pour qu'on ne m'empêchât pas de remplir auprès de lui une commiſſion que lui-même m'avoit donnée, pour laquelle on étoit venu me chercher, dans laquelle j'étois compromis, & j'avois compromis mon ami; que je m'en étois d'abord applaudi, parce que j'avois cru les diſpoſitions de M. d'Aiguillon ſinceres, & qu'étant ſon ami, & peut-être le ſeul depuis trente ans, il ne me ſeroit pas venu chercher, pour me tendre un piege & me charger d'une commiſſion déſagréabe; cependant que telle étoit ma ſituation affreuſe, que je ne pouvois m'empêcher de voir qu'on s'étoit ſervi de moi pour mettre un maſque de modération ſur l'action la plus cruelle; que votre ſort étoit fixé avant que je partiſſe de Chanteloup, & qu'on ne vouloit,

ni recevoir votre lettre, ni m'entendre, & qu'enfin il avoit fallu preſque me fâcher pour obtenir que l'on prît de moi un état de vos demandes, pour le mettre ſous les yeux du roi; que je n'en attendois rien, parce que, 1°. votre ſort étoit ſûrement fixé d'avance, & que je n'avois pas lieu d'en douter, puiſque les propos de M. d'Aiguillon, avec ſon ton miniſtériel, & en parlant de la part du roi, étoient parfaitement analogues aux premiers propos qu'il m'avoit tenus, le premier jour de mon arrivée, dans la chaleur d'une premiere diſpute; que mon arrivée ici l'avoit gêné & lui avoit déplu, & que j'en comprenois le motif, parce que, quand on faiſoit mal, on craignoit la lumiere. 2°. Que l'on ſauroit bien prévenir le roi, & l'empêcher de ſe livrer à la bonté naturelle de ſon cœur, qui ne permettoit pas plus que ſa dignité, qu'il dépouillât un particulier d'une grace qu'il lui avoit faite, il y avoit dix ans, qu'il

ne lui avoit point ôtée lors de ſa diſgrace ; & qu'il ne pouvoit y avoir un ſujet de lui enlever maintenant, puiſqu'il étoit phyſiquement impoſſible qu'il eût, depuis un an d'exil, rien fait qui pût mériter une nouvelle punition ; que ce ne pouvoit donc être que par perſévérance d'animoſité, que cela reſſembloit à M. d'Aiguillon, dont la premiere paſſion étoit la vengeance, & qui y avoit toujours tout ſacrifié ; mais qu'elle n'étoit pas faite pour en être l'inſtrument aveugle, & pour ne pas rendre à M. d'Aiguillon, & à elle-même, le ſervice important de mettre des bornes à ſa fureur ; que pour moi, je ne lui pardonnerois de ma vie le rôle qu'il me faiſoit jouer dans tout ceci ; que ſi tout naturellement on vous avoit ôté les Suiſſes, j'en aurois été gémir avec vous, j'en aurois ſu mauvais gré à M. d'Aiguillon, mais que je n'y aurois pas trouvé de motif pour rompre tout commerce avec lui. Maintenant qu'il

avoit compromis mon honneur ; mon ſentiment & ma délicateſſe , que j'étois au déſeſpoir , que je le prouverois , & que j'irois me jetter aux pieds du roi ; & lui demander juſtice ; que ma vie & mon bien étoient à ſon ſervice ; que je n'avois jamais épargné l'une dans ſes armées , & que j'en portois des marques ; que je n'avois jamais ménagé l'autre pour ſon ſervice ; mais qu'il y avoit deux choſes qui étoient à moi , & qu'il ne pouvoit m'enlever tout grand qu'il étoit , ma naiſſance & mon honneur ; qu'il étoit compromis , & qu'il falloit le réparer , en vous accordant au moins des conditions honnêtes , & non pas des loix arrangées d'avance & dictées d'une maniere & d'un ton deſpotiques. Madame du Barry me parut effrayée & même touchée de mon état ; elle dit que ce n'étoit pas à cauſe de moi que le roi n'avoit pas reçu votre lettre , mais c'eſt qu'il ne vouloit pas ſe mêler directement de cette affaire ; que ſes

intentions étoient ſinceres ; que M. d'Aiguillon n'avoit point d'acharnement contre vous, elle encore moins ; que le roi, à la vérité, étoit mécontent de ce qui ſe débitoit ſouvent ſur Chanteloup des propos de vos amis, qui, par leur chaleur, vous faiſoient le plus grand tort ; qu'elle convenoit que j'avois raiſon de me plaindre d'avoir été compromis, & que, ſi on ne vouloit pas écouter vos propoſitions, il eût été inutile de vous mander d'en faire ſur ce qui pouvoit vous convenir ; qu'à la vérité, elle avoit vu un mémoire entre les mains du roi, que M. d'Aiguillon lui avoit envoyé la veille, c'étoit le mien, qui contenoit des demandes exorbitantes ; que le roi avoit répondu le matin même à M. d'Aiguillon ; mais que, comme je pouvois m'être apperçu qu'elle avoit fort peu vu le roi dans la journée, il ne la lui avoit pas montrée ; qu'elle le verroit ce ſoir, qu'elle lui peindroit ma ſituation, & qu'elle pouvoit m'aſſurer

que le roi, qui avoit lieu d'être content de moi, ne voudroit pas que je fuſſe mécontent; qu'elle parleroit le lendemain à M. d'Aiguillon; & qu'elle m'enverroit chercher après qu'elle lui auroit parlé. Je repris la diſcuſſion du mémoire; je lui fis ſentir que les bons étoient une choſe accordée dans l'intention du roi, que la forêt étoit un acte de juſtice autant que de grace, que nous céderions l'argent comptant, & même la penſion de madame de Choiſeul; que d'ailleurs je prendrois ſur moi de ſimplifier beaucoup nos demandes, & que je me bornerois à demander que le roi vous laiſſât pécuniairement au même point où vous étiez avec la charge, qu'elle valoit 102 mille livres de rente, qu'il n'y avoit qu'à vous donner deux millions en reſcriptions, qui n'en feroient qu'un, dont vous pourriez vous faire 100 mille livres de rentes viagères, ou dont vous pourriez vous aider pour l'acquittement de vos dettes;

au

au lieu qu'une penſion ne pouvoit remplir cet objet, & que je voudrois que l'on y joignît la liberté de ſortir de Chanteloup, & de voyager par tout le royaume, hors à Paris & à la cour. Elle me répéta que pour la liberté, il n'y falloit pas penſer, mais que cela viendroit, en s'y prenant doucement; que quant à l'arrangement que je lui propoſois quant à l'argent, qu'elle n'entendoit rien en matiere de finance, mais qu'elle parleroit à M. d'Aiguillon; qu'elle lui diroit qu'il falloit que cela finît de la maniere dont je le propoſois, c'eſt-à-dire, que de façon ou d'autre, on vous donnât de quoi vous faire cent mille livres de rentes viageres, dans des effets dont vous puiſſiez vous aider, ſi vous le préfériez, pour l'amortiſſement d'une petite partie de vos dettes. Je lui dis que, ſi le roi y conſentoit, j'en ferois mon affaire vis-à-vis du contrôleur, & que je ſavois que dans ce moment-ci il en avoit les moyens. J'ajoutai que j'étois pénétré de reconnoiſſance,

pour mon compte, des bonnes diſpoſitions qu'elle me témoignoit, que je prenois tout cela pour moi & rien pour vous, & que je me ferois gloire de publier partout ma reconnoiſſance ; qu'elle voyoit que j'étois ami chaud & fidele, & qu'elle gagneroit en moi un ſerviteur bien inutile, mais bien honnête, & que le ſuffrage d'un honnête homme n'étoit pas à négliger. J'ajoutai que, quoique je duſſe compter ſur les diſpoſitions qu'elle me témoignoit, ſi elle ne me promettoit pas de ne ſe laiſſer entamer par aucune repréſentation, M. d'Aiguillon viendroit & changeroit ſes idées ; qu'il croyoit très-fauſſement avoir de très-grands ſujets de haine contre vous, qu'il n'y avoit rien qui n'y parût, mais que, comme elle ſavoit bien que vous ne pouviez pas avoir eu les mêmes torts avec elle que ceux que M. d'Aiguillon croyoit que vous aviez avec lui, elle n'étoit pas faite pour partager une haine qui lui étoit étrangere, & encore moins pour lui ſervir

d'inſtrument ſervile ; qu'au contraire, elle joueroit un très-beau rôle, ſi elle vouloit tenir tout ce qu'elle m'avoit promis, en même temps qu'elle rendroit un ſervice à M. d'Aiguillon, qui avoit beaucoup à regagner dans l'eſprit du public, & qui acheveroit d'abymer ſa réputation quand tout ceci deviendroit public ; ce qui ne pouvoit manquer d'arriver, puiſque mon honneur compromis me feroit une loi de publier juſqu'aux moindres circonſtances ; & quand on ſauroit qu'il avoit manqué, de la maniere la plus cruelle, au ſeul ami connu qu'il eût depuis trente ans, qui ne pourroit plus le voir ni le ſouffrir ; que je n'avois pas l'honneur d'être des ſiens, mais que ſi je l'étois depuis vingt ans, je me mettrois à ſes genoux pour l'engager à faire ce que je deſirois, comme la choſe du monde qui pourroit lui faire le plus d'honneur, & qu'il en étoit encore temps ; que perſonne ne doutoit & ne douteroit qu'elle n'en eût le pouvoir, & que ſi cela ne ſe

faiſoit pas; je croirois, moi, tout le premier, que ce ſeroit parce qu'elle ne l'auroit pas voulu, & que ce ſeroit M. d'Aiguillon qui, par ſon crédit tout puiſſant ſur elle, l'auroit emporté ſur l'honnêteté de ſon cœur & les favorables diſpoſitions qu'elle me témoignoit, auxquelles je croyois très-volontiers, parce que je trouverois infiniment de charmes à pouvoir lui rendre juſtice. Tout ceci fut un peu mieux dit & plus chaudement que je ne vous le rends; le ſentiment m'avoit, je crois, donné un peu d'éloquence naturelle & une grande facilité d'expreſſion. Elle m'écouta, me comprit fort bien, parut même touchée de ma ſituation. Elle finit enfin par m'aſſurer que M. d'Aiguillon ne la gouvernoit pas, qu'elle écoutoit tout le monde, & ne faiſoit que ce qu'elle vouloit. Enfin elle me dit qu'elle me diroit le lendemain ce qu'elle auroit opéré. Je croyois avoir fait, mon cher ami, des miracles, d'autant que j'avois gagné, à tout cela & à la veillée de la

nuit précédente, une migraine affreuſe. Le roi me vit triſte & changé ; il me demanda ce que j'avois & parut fort occupé de moi. Madame du Barry reſta enfermée avec lui depuis ſix juſqu'à huit heures & demie. J'augurois bien d'un ſi long tête-à-tête, & je me flattois quelquefois d'avoir réuſſi. Le lendemain matin j'avois affaire à Paris, & je ne me ſouciois pas de reſter à Verſailles. Je partis donc à neuf heures, avec ordre chez moi de dire, ſi on venoit me chercher, que je ſerois de retour à trois heures. A une heure, M. d'Aiguillon m'envoya dire qu'il avoit quelque choſe à me communiquer ; cela étoit ſi agréable, que je ſens qu'il devoit être preſſé. On dit à ſon laquais que j'étois à Paris. Il m'y envoya un courrier, & pendant ce temps-là je revenois à Verſailles. Sa lettre diſoit la même choſe que ſon meſſage, & m'enjoignoit d'être chez lui à cinq heures, parce que, diſoit cette lettre, le roi vouloit avoir ma réponſe avant le conſeil.

Nouveau meſſage à cinq heures & demie ; mais cette fois-là j'étois au débotté, & mes gens, qui n'en ſavoient rien, dirent ſimplement que j'étois ſorti. J'avois écrit à quatre heures à madame du Barry, pour la faire reſſouvenir qu'elle m'avoit promis de m'envoyer chercher. Elle me fit réponſe que ce ſeroit pendant le conſeil. Nouveau motif de ne point aller chez M. d'Aiguillon avant de l'avoir vue. Je la trouvai avec la maréchale, qui me laiſſa ſeul un moment après. Je m'étois préparé pour combattre un refus, & pour caſſer les vitres ſur M. d'Aiguillon. Point du tout ; elle me dit qu'elle lui avoit parlé, qu'il s'étoit mis en colere contre elle-même, que je le connoiſſois ; qu'il lui avoit dit qu'elle vouloit, en ſe mêlant trop en avant de cette affaire, autoriſer les bruits qui couroient, qu'elle & lui vous avoient fait ôter les Suiſſes ; que cela n'avoit pas de raiſon, mais enfin qu'elle l'avoit ramené, & qu'elle s'étoit bornée à la ſeule propoſition raiſonnable ;

celle de vous donner le même revenu pécuniaire que vous aviez auparavant, & de vous le donner en effets dont vous puſſiez payer vos dettes. Elle m'ajouta qu'elle avoit vu la lettre du roi à M. d'Aiguillon en réponſe à mon mémoire, qu'elle étoit dure, & qu'elle en avoit été fâchée, qu'elle ne l'auroit pas laiſſé écrire, ſi elle l'avoit ſu, que j'en ſerois peiné & qu'elle le ſeroit à cauſe de cela; qu'elle n'avoit nulle envie de vous obliger, & qu'elle croyoit qu'il étoit ſuffiſant qu'elle ne mît aucun acharnement contre vous, mais que je l'avois touchée, qu'elle avoit envie de me plaire, & qu'elle ne feroit rien pour vous, mais tout pour moi; qu'elle avoit eu une longue diſpute la veille avec le roi, qui s'étoit mis en colere. Il eſt inutile que je groſſiſſe cette lettre de la longueur de cette diſcuſſion; en définitif, elle me dit d'aller trouver M. d'Aiguillon, & d'arranger avec lui la maniere dont elle l'engageroit à en reparler au roi devant elle, & qu'elle l'appuie-

roit. Je lui dis que ſi elle n'avoit pas entiérement convaincu M. d'Aiguillon, je n'en viendrois pas à bout, & que je connoiſſois ſon entêtement, que je n'aurois de reſſource que de me brouiller ouvertement avec lui, & de lui dire ſon fait auparavant. Elle me demanda en grace de n'en rien faire, de parler ſans m'échauffer avec M. d'Aiguillon, & que je verrois que tout iroit bien, qu'il falloit ſéparer le miniſtre du roi de l'ami, qu'elle ſavoit que M. d'Aiguillon m'aimoit beaucoup, & ſeroit très-fâché de m'aliéner de lui; qu'elle me demandoit en grace de ne rien précipiter à cet égard, & de s'en rapporter au deſir qu'elle avoit de m'obliger. Je lui dis que je n'en doutois pas, mais que je n'avois pas la même opinion de M. d'Aiguillon, qui ne me pardonneroit pas même d'avoir ſu l'intéreſſer un moment en faveur de mon ſentiment & de mon honnêteté; que ce point m'étoit fort égal, que je ne le craignois ni perſonne au monde, parce que, Dieu merci,

merci, je ne voulois ni ne demandois rien, que je l'avois dit au roi, que je le lui disois, que j'étois riche, heureux & libre, que je ne pouvois être malheureux que dans la perſonne de mes amis; que je les défendrois de toutes mes forces, ſans manquer au reſpect que j'avois pour le roi; après quoi, je partagerois avec eux la haine & le mépris qu'ils auroient contre ceux qui auroient la baſſeſſe de conſommer leur ruine, en ſuivant les mouvemens d'une vengeance atroce & perſévérante; qu'un temps viendroit où elle reconnoîtroit la vérité de tout ce que je venois de lui dire, & que j'étois bien-aiſe de planter d'avance, dans ſon cœur, le germe de cette vérité; que j'allois chez M. d'Aiguillon, qui m'avoit déjà envoyé chercher deux fois; que j'augurois mal de cet empreſſement, & que je lui répétois que, ſi elle ne m'aidoit pas encore puiſſamment contre lui, mes efforts ſeroient vains; que cependant je me contiendrois pour lui plaire, par reconnoiſ-

ſance & par égard pour elle, mais que ce ſeroit la derniere fois. Je la quittai, & fus chez moi attendre la fin du conſeil, qui devoit être à huit heures. J'attendis juſqu'à près de neuf heures & demie qu'on m'avertit que M. d'Aiguillon étoit rentré. Il étoit avec le roi chez madame du Barry. Les gens qui y étoient prétendent qu'il y avoit de l'humeur entre elle & M. d'Aiguillon, que le roi eut une converſation aſſez courte, mais fort vive, & que madame du Barry en ſortit de fort mauvaiſe humeur. Je me fais peut-être beaucoup d'honneur de croire que cela vous regardât & moi auſſi, cependant cela eſt poſſible; mais je n'en fus pas plus avancé en voyant M. d'Aiguillon. Il m'exhiba une lettre du roi, dont vous trouverez la copie ci-jointe, & qui effectivement eſt dure; mais il faut que vous ſachiez tout dans une matiere qui vous intéreſſe autant, & il me dit que le roi attendoit que je lui donnaſſe une réponſe. Je lui repréſentai deux choſes: l'une,

que je ne pouvois rien ſtipuler pour vous; l'autre, que je quittois madame du Barry, qui lui avoit parlé, qui m'avoit dit qu'il s'occuperoit avec moi de trouver des tournures pour remettre l'affaire ſous les yeux du roi, ſous un jour plus avantageux au fond, & plus conforme à votre ſituation pour la forme; que je m'imaginois, après une parole auſſi poſitive, qu'il ne voudroit pas argumenter de la rigueur de cette lettre, qui avoit été écrite mercre dimatin, & que madame du Barry avoit dû depuis reparler au roi, qu'elle lui avoit parlé, & que de tout cela il pouvoit naître un nouvel ordre de choſes & de propoſitions, qui m'engageoient à le prier de me donner un délai de 24 heures ſeulement, pour me charger de vous faire parvenir les propoſitions contenues dans la lettre du roi. Il s'y refuſa abſolument, me dit que le roi vouloit abſolument finir; qu'après une lettre auſſi poſitive, il ne pouvoit que me propoſer trois

choſes : de m'en laiſſer prendre copie & de me donner le temps de vous l'envoyer ; de finir la négociation, en déclarant que je ne voulois plus en être chargé, puiſqu'auſſi-bien je diſois y être compromis ; enfin de mander au roi que, m'ayant preſſé d'accepter un des deux partis, je lui avois dit que je n'en voulois prendre aucun avant que d'avoir conféré avec madame du Barry. J'eus beau éluder & modifier en cent manieres ce dilemme en trois parties, en appuyant ſur la dureté de la premiere dans les diſpoſitions où j'avois laiſſé madame du Barry ; ſur l'impoſſibilité du ſecond, en prouvant que c'étoit dans l'origine de la négociation, & non pas dans la fin, que j'étois compromis, au point d'avoir deſiré d'en être chargé ; enfin ſur la ridiculité de cette phraſe, que je voulois en conférer avec madame du Barry, je voulois qu'il y ſubſtituât celle que madame du Barry m'avoit promis de parler au roi, & que je deſi-

rois du moins attendre ſa réponſe. Tout fut inutile ; mes prieres, ma douceur, mes menaces, mon impatience ; on fut même juſqu'à vouloir me perſuader que madame du Barry m'avoit joué par foibleſſe & par embarras, & qu'elle n'avoit point parlé comme elle me l'avoit promis ; enfin que l'on quittoit le roi en tiers avec elle, & qu'il n'en avoit été queſtion de la part de ſa majeſté qu'avec impatience de ce que je n'avois pas été exact au rendez-vous que ſon miniſtre m'avoit donné, & de ce qu'il n'avoit pas une réponſe poſitive. Enfin, à force de me l'aſſurer, on me perſuada que madame du Barry n'avoit pas dit la vérité bien exacte, & qu'il n'y avoit rien à attendre d'elle. Ne voulant donc pas rompre, à quelque prix que ce fût, la négociation qui tenoit les choſes dans ma main & en ſuſpens juſqu'à mon retour, voulant encore moins prendre ſur moi de ſtipuler vos intérêts ſur un pied

auſſi modique, je pris mon parti de me charger de vous porter moi-même les intentions du roi, & je partois ce ſoir, ſi l'arrivée de votre démiſſion n'avoit changé la face de tout ce qui s'eſt traité dans cette affaire, & ne ſaiſoit encore eſpérer d'y donner un nouveau tour. M. Bertin n'eſt pas parti ; je vous écrirai encore ce qui me ſera arrivé. J'ajouterai encore que j'avois eſſayé, ſans ſuccès, de faire expliquer M. d'Aiguillon pour ſavoir ſi au fait on vous demandoit ou non votre démiſſion. Après bien du tortillage, & m'avoir dit, tantôt que ſi vous ne l'envoyez pas, en admettant cependant toujours le cas où vous n'accepteriez pas les offres contenues dans la lettre du roi, on en ſeroit quitte pour mettre, dans les proviſions du ſucceſſeur : LE ROI AYANT ÔTÉ LA CHARGE, &c. au lieu de SUR LA DÉMISSION DONNÉE, &c. tantôt, que ſi vous ne la donniez pas, on verroit ce qui arriveroit, qu'il n'en ſavoit rien, & ne

pouvoit donner aucun conſeil à cet égard ; parce que le roi ne lui avoit pas dit, & qu'il avoit oublié de lui demander. Après tout ce tortillage, peut-être inſidieux, & ſûrement inutile, il a conclu que le plus ſûr ſeroit de me munir, à tout événement, de votre démiſſion, pour n'en faire uſage, de ma part, qu'après que j'aurois bataillé, ſi vous aimiez mieux n'en point donner, ou après avoir reçu un ordre poſitif du roi, s'il le deſiroit & y perſiſtoit. Nous nous ſommes donc ſéparés, moi en le priant de mander au roi, que, diſoit-il, il ne devoit pas voir aujourd'hui, parce qu'il prenoit médecine, & qu'il ne vouloit pas ſe tuer pour votre ſervice. Effectivement je ne penſe pas que ce ſoit ſon projet. J'en reſte là de ma lettre pour aller à Verſailles, après vous avoir ajouté que nous nous ſommes quittés très-froidement de ma part, que j'ai eu quelques paroles aſſez aigres, mais ſeulement de ma part ; à la fin & prêt à ſortir, & que je lui ai dit que cela n'étoit

pas fini, & que nous nous expliquerions à fond, quand votre affaire ſeroit finie.

Je n'aurois pas été d'avis que M. du Ch..... s'adreſſât à madame du Barry; ce moyen me répugna dès que je lus ſa lettre, & me parut, ce qu'il devoit être, inutile. Je n'étois plus à temps de faire faire des réflexions à un ami qui me ſervoit avec autant de chaleur. Je ne lui répondis pas à ſa premiere lettre. Quand je fus perſuadé, après avoir reçu la ſeconde, que ma charge étoit deſtinée à un fils de France, j'envoyai à M. du Ch....., ma démiſſion avec une lettre pour le roi. J'eſpérois que de même, après m'avoir demandé quels dédommagemens je voulois pour ma charge, & n'avoir pas voulu lire ma réponſe à cette demande, on ne voudroit pas de même lire la lettre dans laquelle étoit renfermée la démiſſion que l'on deſiroit.

Je mandois à M. du Ch....., qu'étant exilé, & n'ayant ni la liberté ni la poſſibilité de ne pas me ſoumettre à la violence dont j'étois

j'étois la victime, je lui envoyois une lettre pour le roi, qui contenoit ma démiſſion, & le laiſſois le maître de remettre cette lettre lorſqu'il le jugeroit à propos, pourvu toutefois qu'il conſtatât bien évidemment que le choix de mon ſucceſſeur tomberoit ſur un fils de France, & que quant aux dédommagemens, je m'en rapportois à lui, & ne lui écrirois plus ſur ce ſujet.

Copie de la Lettre de M. le Duc de Choiſeul au Roi.

Du 10 décembre 1771.

SIRE,

J'ai eu l'honneur d'écrire à V. M. quand j'ai appris qu'elle ordonnoit que je lui miſſe ſous les yeux les dédommagemens que le mauvais état de mes affaires pouvoit me forcer de deſirer pour la charge de colonel-général des Suiſſes. J'ai appris par M. du Ch..... que V. M. n'avoit pas voulu recevoir ma lettre ; & comme je n'avois jamais ſongé à des dédommagemens pour un bienfait que je tiens de la pure bonté de V. M. que d'après ce qui avoit été écrit de ſa part ici à M. du Ch.... j'ai l'honneur, Sire, d'adreſſer à V. M. ma démiſſion pure & ſimple de la charge de

colonel-général des Suiſſes, & de m'en rapporter ſur le plus aux bontés & au ſouvenir de mes ſervices.

Je ſuis, &c.

Copie de la démiſſion.

En me conformant à la volonté du roi, j'ai l'honneur de remettre, entre les mains de Sa Majeſté, la démiſſion pure & ſimple de la charge de colonel-général des Suiſſes & Griſons, que Sa Majeſté m'avoit confiée en 1762.

Fait à Chanteloup le 10 décembre 1771.

Lorſque M. du Ch.... reçut cette lettre, il étoit au moment de partir pour Chanteloup de la part du roi, pour venir me demander ma démiſſion; auſſi, en la recevant, il m'exprima dans ſa lettre autant d'amitié que de ſatisfaction. Je la joins ici.

Cinquieme LETTRE de M. du Ch....

JE vous remercie, mon cher ami, comme d'un bienfait, du parti que vous avez pris, & Bertin vous dira que je l'a embraſſé deux fois avec tranſport. Nous nous étions quittés hier au ſoir chez madame de Brionne, avec inquiétude & tremblement. Si l'intérêt eût été moins cher & le moment moins preſſant, j'aurois été plus tranquille; car vous avez trop d'eſprit & de bon ſens, pour ne pas voir que c'étoit la ſeule choſe à faire que d'envoyer votre démiſſion. Le moment a été pris à merveille, & voilà le ſeul ſervice que je vous ai rendu, c'eſt de bien voir les choſes, & de ſentir la néceſſité de la plus grande diligence. Nous verrons demain ce que cet événement apportera de changement aux diſpoſitions, & s'il nous procurera quelque jour favorable. Cela devroit être, & cela ſe-

roit, ſans M. d'Aiguillon. Je crois madame du Barry de bonne foi, mais foible & ſubjuguée. Cette femme n'étoit pas faite pour connoître l'excès de la haine ; elle écoute bien, comprend bien ce qu'on lui dit, mais vous ſentez qu'il m'eſt aiſé de voir ce qui vient d'elle, de ce qui lui eſt ſoufflé. Si elle me permet de la revoir, je donnerois un furieux branle à ſa vanité, & ſi M. d'Aiguillon n'en a pas une fiere tracaſſerie, il faudra qu'il ſoit bien heureux, ou elle bien inſenſible ou bien dominée. Je ſuis moins triſte que les deux dernieres fois que je l'ai vue, parce qu'au fait, vous avez pris un parti qui ſauvoit tous les inconvéniens perſonnels, & que certainement l'on ne vous donnera pas moins que ce que contient la lettre du roi. C'eſt pour conſtater que vous ne refuſiez rien, que je lui ai écrit ce ſoir. Je deſire que vous ſoyiez content de ma lettre. Je l'avois faite plus forte, mais

le roi l'a ſouſcrite, & mon reſpect a arrêté ma plume. Votre réponſe que je dis que j'attends, ne vous compromettant en rien, je dirai ſeulement à d'Aiguillon & à Madame du Barry, & peut-être au roi, s'il ſe met un peu plus à ſon aiſe depuis que vous vous êtes mis à ſa merci, que vous n'avez rien à dire, & que ſi le roi vous donne ce qu'on vous a propoſé, vous le prendrez, parce qu'en donnant votre démiſſion pure & ſimple, vous vous êtes ôté la poſſibilité de rien demander & de rien refuſer; bien entendu que, dans l'intervalle, je vais me mettre en quatre pour obtenir quelque augmentation, & je ne ſuis pas ſans quelque eſpérance. Ce ſeroit une choſe bien douce pour mon ſentiment pour vous & pour ma haine contre M. d'Aiguillon. Il a manqué à tous les devoirs envers moi; j'eſpere que je ſerai toujours fidele à tous les miens; mais je le ſerai bien certainement à remplir vis-à-vis de lui

ceux que ſon indigne conduite m'impoſe. Vous feriez la plus haute folie du monde de rien refuſer. Premiérement, vos ennemis en riroient, ils en feroient des gorges chaudes ; la moitié & même les trois quarts du public vous blâmeroient, & l'on ne manqueroit pas d'aigrir le roi contre un orgueil qui, malgré les beſoins que vous avez pour payer vos dettes, dédaigne ſes bienfaits. J'ai toujours été de cet avis, je crois vous l'avoir déjà mandé clairement ; mais en tout cas, le voilà répété, & je connois mieux que le petit nombre de vos amis, s'il y en a qui vous conſeillent le contraire, l'opinion publique, celle de vos ennemis, les diſpoſitions du roi qu'il faut adoucir & ménager, quand d'ailleurs on l'aigrit toute la journée. C'eſt cette intrigante de madame de Marſan & cette bête de Valentinois qui ont tout conduit. On a fait écrire M. le comte de Provence au roi, qui balançoit, non pour vous ôter

votre charge, ne le croyez pas; mais qui ne la trouvoit pas digne de ſon petit-fils. Tout cela eſt bien extraordinaire. J'ai vu ce matin les deux ambaſſadeurs, car je n'avois pas voulu que leur eſpion dît qu'ils m'y avoient vu. Le premier peut très-peu de choſes. Si nous allons juſqu'à mardi, ou qu'il reçoive ſon courrier, qui lui donneroit l'occaſion d'aller à Verſailles, il fera ce qu'il pourra par maniere de converſation, car j'ai bien prié qu'il ne fût pas queſtion de démarches directes. L'autre eſt nul par ſa poſition, & veut toujours s'en aller, quoique ſa cour le prie de reſter. Je n'ai trouvé nulle part aucun ſecours; auſſi je vous tire de ceci avec les étrivieres. J'en ſuis bien affligé, mon cher ami; Dieu & vos amis me ſont témoins que je n'ai rien négligé, ni ſoins, ni peines, ni dégoût même, rien ne m'a rebuté. Il ne me reſte qu'à me

me venger de M. d'Aiguillon, ſi je puis. Je ſerois bien fâché d'être à ſa place; l'opinion publique le croira. En attendant, on travaille le chancelier, & il eſt à la tête de tous les miniſtres pour ſa deſtruction, à la réſerve de M. de Monteynard, qui lutte, & ce qui eſt extraordinaire, avec ſuccès, contre les forces réunies de l'abbé Terray & de M. d'Aiguillon. Soyez tranquille ſur mes ſoins pour la ſolidité de votre arrangement. Je ne partirai point que tout ne ſoit en regle, quel qu'il ſoit, & je ſacrifierai tout pour cela, juſqu'au bonheur le plus grand de tous pour mon cœur, après tant de peine & de traverſes, celui de vous embraſſer. Adieu pour le coup, il eſt ſix heures du matin. (Ce 14.)

Renvoyez-moi une lettre que je puiſſe montrer, ſi on me preſſe d'avoir votre réponſe. En tout cas, ſi vous voulez,

je la donnerai, car je ne veux pas que vous refuſiez. Cependant, je ne ferai rien ſans votre agrément.

Vous pouvez ignorer les détails de la lettre du roi, & je peux dire que je ne vous en ai envoyé que la ſubſtance.

SIXIEME LETTRE DU MÊME.

J'ARRIVE de Verſailles, & pour cette fois avec les honneurs de la guerre. Le roi a votre lettre ; je la lui ai remiſe moi-même de la maniere ſuivante : Quand je ſuis arrivé à cinq heures, le débotté étoit déjà fait ; j'ai été à la poudre à ſix heures. Le roi m'a vu en face en ſortant de ſon petit cabinet, & il m'a regardé avec des yeux de ſurpriſe qui ne m'ont point étonné, parce que j'étois ſûr qu'on lui avoit mandé ou dit que j'étois parti. J'ai ſaiſi le premier moment où il eſt entré dans le cabinet du conſeil, avant que d'être accommodé, pour lui dire que j'avois quelque choſe de très-important à lui remettre, que j'avois lieu de croire que cela lui ſeroit agréable, & que je le priois de m'accorder un moment d'en-

tretien ; que je ne ſerois pas long. Le roi m'a fait une mine aſſez ſérieuſe, & ne m'a point répondu. Il m'en a dédommagé en ne parlant qu'à moi tout le temps de ſa toilette. Quand elle a été finie, meſdames ſe ſont retirées. Il eſt rentré dans ſon petit cabinet, & je ſuppoſe dans ſon intérieur, où l'on s'eſt fort occupé de l'audience que je demandois, du motif, & où je crois que le roi, qui ſait que j'ai de bonnes choſes à lui dire, avoit réſolu de ne point me recevoir, du moins de ce ſoir. Je ſuis reſté de pied ferme dans la même poſition & dans l'embraſure de la chambre à coucher du roi & du cabinet du conſeil, c'étoit celui des dépêches. Tous les miniſtres ſont entrés ſucceſſivement ; les préſidens ou les gens du roi devoient entrer avant le conſeil. Enfin il y avoit bien de l'apparence que je remettrois ma beſogne après l'ordre, qui étoit fort tard. Je n'ai jamais été ſi ſurpris que de voir entrer M. d'Ai-

guillon, malgré ſa médecine, & je penſe qu'il l'aura été autant de me voir, & dans la poſition où j'étois d'un homme qui attend le roi. Enfin, après avoir toupillé, il m'a approché, & m'a dit par-derriere qu'il m'avoit écrit aujourd'hui à Chanteloup, pour une choſe qu'il eſt inutile de vous répéter & qui n'eſt rien en elle-même; il m'a donc dit: » Je vous croyois » à Chanteloup « ; à quoi j'ai répondu, ſans daigner me retourner: » Hé bien, » vous voyez que je n'y ſuis pas. --- Je » vous ai écrit ce matin une lettre pour » telle choſe. --- A la bonne heure. « Il a vu qu'il n'y faiſoit pas bon, & il a été cauſer avec ſon petit oncle La Vrilliere, & probablement s'épuiſer en conjecturus. Enfin, un gros quart-d'heure après, la porte du petit cabinet s'eſt ouverte; le roi eſt ſorti, & m'a trouvé dans la même poſition. Il ne pouvoit entrer ſans me paſſer ſur le ventre. Quand il a vu que c'étoit une néceſſité, il m'a dit

d'un ton assez imposant : M. du Châtelet, vous avez l'air bien vif. Point du tout, sire, mais je remplis tous mes devoirs ; & puis, m'avançant dans sa chambre, je lui ai dit : Sire, je suis chargé par M. de Choiseul de vous présenter la démission de sa charge, qu'il vous remet purement & simplement. J'espere que cet acte de sa parfaite soumission à vos volontés méritera votre indulgence pour les choses qui ont pu vous déplaire dans sa conduite, & que jusqu'à présent il a le malheur d'ignorer, & qu'il ranimera dans le cœur de V. M. le sentiment de vos anciennes bontés, & le souvenir de ses longs & distingués services dans votre ministere. Le roi a fait belle mine, a pris votre lettre, & l'a mise dans sa poche, & ne m'a rien répondu. Je commençois une autre phrase sur l'affaire présente, mais il ne m'en a pas donné le temps, & a passé. Il y avoit trop de monde dans dans le cabinet, pour l'y poursuivre ; je

me ſuis retiré après avoir, je crois, grandement excité l'attention & la curioſité de MM. du conſeil ; mais je ne voyois rien, je leur tournois le dos, & M. de Duras, que j'avois prié d'y regarder, étoit allé à la comédie. Je ſuis rentré chez moi à Verſailles, où j'ai écrit au roi la lettre que vous trouverez ci-jointe. Je la crois bien ; elle vous diſculpe ſur tous les points : elle dit quelque choſe d'aſſez fort ſur ce qui me regarde, qui pourra peut-être faire quelque impreſſion ſur M. d'Aiguillon, ſi le roi la lui remet, ou qu'il en ait connoiſſance par madame du Barry, ce qui ne peut manquer. Le ſeul inconvénient qu'il y ait, mais qui n'en eſt pas un, eſt que je mande que je vous ai communiqué les intentions du roi ; mais votre réponſe ne doit pas varier, vous devez vous en tenir à votre lettre, & dire, ou, pour mieux dire, m'écrire, même par la poſte, ſi vous le voulez, que vous ne ſavez pas avoir

ni parti à prendre, ni réponſe à faire; qu'ayant donné votre démiſſion pure & ſimple, & telle qu'il convenoit à un homme comme vous, du moment où vous ſaviez que le roi vouloit vous ôter votre charge, & que la voix publique vous avoit appris que c'étoit pour M. le comte de Provence, votre reſpect & votre ſoumiſſion devenus néceſſaires, ne vous avoient pas permis de balancer ſur le ſeul parti qui vous reſtoit à prendre; que vous vous en êtes remis aux bontés du roi, que c'eſt à S. M. à décider elle-même ſur ce qu'elle voudra faire pour vous. D'ici à votre réponſe, nous allons travailler ſur nouveaux frais. J'ai déjà écrit pour avoir demain un nouveau rendez-vous avec madame du Barry, & ſi elle me propoſe encore M. d'Aiguillon, je ne l'accepterai qu'autant que ce ſera en ſa préſence, & je lui dirai certainement, en attendant, de bonnes choſes. Tout cela dépend du degré d'empire de M. d'Aiguillon.

d'Aiguillon. Je ſais qu'il lui a écrit deux fois depuis neuf heures & demie que je l'ai quitté juſqu'à onze, qu'il a paru qu'elle avoit une tracaſſerie avec lui, & qu'elle en étoit affligée. Apparemment qu'il lui a fait des reproches de s'être embarquée & d'avoir mis ſa bonne volonté à découvert vis-à-vis de moi. Si elle me refuſe un rendez-vous, ce qui me paroît difficile, entre aujourd'hui & demain dimanche, je ne ſais pas ſi je lui écrirai, car je n'aime pas trop cette forme, toujours longue, toujours dangereuſe, & qui ne va pas au fait comme une converſation contradictoire. Cependant, s'il n'y a plus que ce petit moyen à tenter pour tirer encore quelque parti de la circonſtance, je le ferai, pour n'avoir rien à me reprocher de ce qui a pu dépendre de mon zele & de mon activité. Monſieur d'Aiguillon, quand tout ceci ſera fini, ſera à découvert, & je ne m'y épargnerai pas. Mais j'ai été trop,

content ; du moins des paroles de madame du Barry, pour ne lui en pas faire honneur, & pour ne pas publier que, ſans l'aſcendant extraordinaire que M. d'Aiguillon a pris ſur elle, & dont il abuſe pour aſſouvir ſes vengeances, je me ſerois tiré honorablement d'une beſogne qui intéreſſoit également mon cœur & ma délicateſſe, & où ſa barbare méchanceté m'a entraîné. Au reſte, mon cher ami, vous avez pris de vous-même & avant que d'avoir de mes nouvelles certaines, le ſeul parti qu'il y avoit à prendre, le ſeul qui alliât la ſageſſe & le reſpect pour le roi à la nobleſſe de vos ſentimens. Vous devez le ſoutenir & attendre maintenant tranquillement le dénouement de tout ceci ; car il ne vous reſte rien à faire ; mais c'eſt à moi à agir, à me démener ; & le tendre attachement que je vous ai voué me donnera des forces, car je mene une vie de chien. J'ai été à quatre heures à Verſail-

les, j'en ſuis revenu à minuit, & je paſſe ma nuit à vous écrire, puiſque, contre ce que j'avois imaginé, Bertin n'eſt pas encore parti. Adieu pour le coup; je n'ai pu faire prévenir vos autres amis, & vous n'aurez peut-être que ma lettre. Elle eſt ſi longue, que je n'ai pas la force d'écrire même à ma femme. Je vous prie de lui dire que je ſaurai ſi je me porte bien ou mal, quand vos affaires ſeront terminées; & je ne bougerai d'ici que quand tout ſera bien cimenté; après quoi je compte aller me repoſer à Chanteloup tout à mon aiſe, & y oublier les méchans, les intriguans, les amis faux & les ennemis cruels.

Mille reſpects à madame de Choiſeul, &c.

Le 14 au matin.

*Copie de la LETTRE de M. du Ch***. au Roi, du 13 au ſoir, après lui avoir remis la Lettre de M. de Choiſeul.*

Celle-ci doit lui avoir été remiſe par M.r de Duras à ſon coucher.

SIRE,

La précipitation avec laquelle V. M. m'a permis ce ſoir de l'approcher, & le déſir de profiter de la premiere occaſion de remplir les vœux de mon ami, en mettant à vos pieds, Sire, l'hommage de ſon entiere ſoumion à vos volontés, m'a empêché de pouvoir vous rendre compte que j'ai reçu dans la nuit la lettre que j'ai pris la liberté de lui préſenter, & que je comptois partir ce matin

moi-même pour porter à M. de Choiſeul les intentions de V. M. que je n'ai appriſes qu'hier au ſoir par M. d'Aiguillon. Je les lui ai envoyées, Sire, & j'attends ſa réponſe. Mais V. M. ne doutera pas d'avance, après ce que j'ai eu l'honneur de lui rendre ce ſoir de ſa part, & ce qu'elle a bien voulu écouter, que la plus parfaite réſignation à ce que vous déciderez, Sire, ne ſoit la regle de ſa conduite & la borne de ſes repréſentations. On lui auroit évité, Sire, & j'oſe même dire qu'on l'auroit dû, le danger de vous déplaire, & à moi le chagrin de ſolliciter infructueuſement auprès de V. M. des demandes qu'elle a trouvées indiſcrettes, ſi, au lieu de m'autoriſer de votre part à lui permettre d'expoſer ſes deſirs, on ſe fût borné à me charger de lui faire connoître vos volontés & vos intentions. Il n'eût alors confié à mon amitié que le ſoin de faire parvenir juſqu'à vous, Sire, les témoignages de ſa

ſoumiſſion. La démarche qu'il vient de faire ſur ce que je lui ai tranſmis du premier apperçu de vos diſpoſitions, en eſt une preuve qui ne peut vous laiſſer aucun doute, qui éclaircit tout, qui ne peut que faire trouver grace devant vous aux motifs qui ont autoriſé les demandes que M. de Choiſeul m'avoit chargé de mettre ſous vos yeux, & mes démarches. J'oublie, Sire, dans ce moment, tout ce qui peut avoir bleſſé mon ſentiment & ma délicateſſe. Je prendrai peut-être la liberté d'en informer quelque jour V. M. ſi elle daigne m'écouter, quand ce qui touche mon intérêt perſonnel pourra être ſéparé des intérêts d'un ami malheureux. Je me borne, Sire, à ſolliciter encore vos bontés pour lui; il n'a d'appui, Sire, auprès de vous, que vous-même, ſes ſervices diſtingués dans votre miniſtere, ſi V. M. daigne encore s'en ſouvenir, ſon reſpect & ſa ſoumiſſion dont il vient, Sire, de vous donner une ſi grande preuve.

Dans l'intervalle de la réception de ma démiſſion, M. du Ch***. avoit été forcé de négocier avec M. d'Aiguillon, le roi lui ayant dit perſonnellement qu'il vouloit que ce fût avec M. d'Aiguillon que toute cette affaire fût traitée. Ce trait du roi de renvoyer ce qui me concerne à celui de ſes miniſtres qu'il connoît pour mon ennemi, eſt de la même petiteſſe barbare, que d'avoir dit dans ſon cabinet à madame de Marſan, le lendemain de mon exil : » madame la Comteſſe, n'êtes-vous pas » bien fâchée de ne voir plus ici M. de » Choiſeul ? «

M. du Ch***. ſentoit plus que moi le tour de vengeance que M. d'Aiguillon donnoit à toute cette affaire ; mais mes intérêts lui étoient plus chers, que les dégoûts qu'il éprouvoit ne pouvoient lui répugner ; il vouloit ſervir ſon ami auſſi bien qu'il étoit poſſible, ſauf, après l'affaire terminée, de dire à M. d'Ai-

guillon ce qu'il penſoit de ſes procédés. Il lui remit, le 10 décembre, le mémoire dont copie eſt ci-après, coté A, & qui contenoit les dédommagemens, & chercha à lui faire entendre que puiſqu'il s'étoit chargé de la part du roi de me demander ma démiſſion, au moins falloit-il qu'il fût à quoi s'en tenir ſur les dédommagemens, avant que de venir me rendre les ordres du roi. M. d'Aiguillon reçut, comme à ſon ordinaire, c'eſt-à-dire, fort mal, la note de mes dédommagemens ; & après une diſcuſſion amere avec M. du Ch***. ſur cet objet, où il lui faiſoit ſentir combien il étoit choqué qu'il eût voulu lui forcer la main dans cette affaire, & y jouer un perſonnage, il promit de prendre définitivement les ordres du roi. Et effectivement le lendemain il montra à M. du Ch***. un billet de la main du roi, qu'il lui permit de tranſcrire. Il eſt ci-après coté B, M. du Ch***. & me envoya

voya ce billet avec la lettre qu'il m'écrivoit pour m'annoncer ſon arrivée, & la demande de ma démiſſion. Elle étoit partie avant que je reçuſſe cette lettre. J'avois conſommé toute cette affaire, & je ne comptois pas, vu la tournure qu'elle avoit priſe, ſur aucuns dédommagemens. Auſſi, pour terminer auſſi briévement que le roi, quand je reçus la quatrieme lettre de M. du Ch***. qui m'apprenoit qu'il avoit reçu ma démiſſion, je lui répondis par la poſte, afin que le roi pût la lire, la lettre ci-deſſous, côtée C, qui répond à tous les procédés que l'on m'avoit fait éprouver dans cette affaire. Je crois que le roi a lu cette lettre à la poſte. Quoi qu'il en ſoit, M. du Ch***. revint quelques jours après à Chanteloup, & m'apporta des brevets qui me donnent 60 mille francs, ſans retenue, ſur les appointemens de la charge de colonel général, 50 mille francs de penſion ſur ladite charge, après

ma mort ; pour madame de Choiſeul ; & outre cela, le roi m'a donné cent mille écus d'argent comptant. Ces dédommagemens étoient plus forts que ceux que je demandois, & ſur-tout que ceux que j'eſpérois. Ni moi ni madame de Choiſeul ne fîmes de remerciemens ; l'injuſtice, & ſur-tout la maniere dure que l'on avoit employée, nous diſpenſoient de la reconnoiſſance. Je n'ai commencé que de ce moment à être vraiment l'ennemi perſonnel de M. d'Aiguillon ; & la conduite du roi à mon égard acheva l'opinion que j'avois de lui, & le dégoût que ſa foibleſſe cruelle m'inſpiroit. Je fus fort aiſe d'apprendre que c'étoit M. le comte d'Artois, & non M. le comte de Provence, qui avoit la charge. J'appris les lettres de ce dernier prince au roi pour demander ma charge, & j'eus du plaiſir à voir l'intrigue de madame de Marſan & de ſes ayans-cauſe détruite ; non ſans dégoût pour le prince

de Soubiſe qui en étoit l'objet. J'ignore au moment que j'acheve ce récit peu intéreſſant, ſi M. le comte d'Artois ſera aſſez bien conſeillé pour avoir la nobleſſe de me remettre ma charge, qui m'a été ôtée par violence ; ce qu'il y a de certain, c'eſt que je deſire, plus pour ſa réputation que pour moi, qu'il ait l'ame aſſez élevée pour imaginer un pareil acte de juſtice.

[*Coté A.*] *Précis & explication des demandes de M. le duc de Choiſeul, dont il a chargé M. du Ch***. de ſolliter l'obtention.*

1°. LA levée de la lettre de cachet qui l'exile à Chanteloup. Sur cet objet, M. du Ch***. prendra la liberté de repréſenter pour M. de Choiſeul, qu'il y a ſix mois que M. de Praſlin a obtenu la permiſſion de revenir à Paris, & que les deſtinées de ces deux miniſtres ayant été pareilles, leur renvoi le même jour, leur exil à la même époque, le duc de Choiſeul ſemble pouvoir ſe flatter d'obtenir des bontés du roi le même adouciſſement à ſa ſituation ſix mois plus tard, & de rentrer dans l'état de liberté du citoyen, avec cette différence que l'intention du duc de Choiſeul n'eſt ni ne peut être de revenir de long-temps à Paris,

ni à portée de la cour ; il vit tranquille dans ſa terre, trop heureux s'il y eût été oublié, & n'a nulle envie, nul projet prochain d'en ſortir. D'ailleurs, s'il abuſoit de cette liberté qui lui ſeroit accordée, s'il n'avoit la prudence de l'accommoder aux circonſtances préſentes ou futures, & de n'en faire que l'uſage le plus réſervé, S. M. ne ſeroit-elle pas la maîtreſſe de le remettre dans la même poſition où il ſe trouve maintenant, & même de l'aggraver s'il y donnoit lieu ? D'où il s'enſuit que l'acte de bonté, on oſe même dire de juſtice, qu'il ſollicite aujourd'hui, ne peut avoir aucune conſéquence, & que ſi la liberté qui lui ſeroit rendue, pouvoit avoir des inconvéniens, ce ne ſeroit que pour lui-même, au cas qu'il fût poſſible qu'il en abuſât.

2°. Le duc de Choiſeul prendra la liberté de rappeler au roi, que S. M. avoit bien voulu, un mois avant ſa diſgrace, lui accorder une grace pécuniaire

pour l'extinction d'une partie de ſes dettes. Cette grace lui fut aſſurée en effet par les bons ſignés de la main de S. M. & ils ont été mis ſous ſes yeux depuis l'exil du duc Choiſeul ; & le roi, en ordonnant que ces bons lui fuſſent renvoyés pour lui être repréſentés quand il le jugeroit à propos, eut la bonté de s'en rappeler l'objet, & de dire qu'il croyoit cette affaire conſommée. Elle l'eût été en effet, ſi le duc de Choiſeul n'eût apperçu qu'il avoit négligé des formes dont l'oubli pouvoit compromettre la pureté de ſon adminiſtration & ſa délicateſſe. De ce moment, il ſuſpendit l'effet de la grace que le roi lui avoit accordée, & il ne lui en eſt reſté que les titres précieux de ſes bienfaits. Le roi peut ſeul ſe rappeler ces différentes circonſtances, & c'eſt de ſa ſeule bonté, que le duc de Choiſeul peut eſpérer de voir réaliſer les eſpérances qu'il a toujours conſervées

à cet égard. Le moment où le roi lui permet d'expoſer ſes deſirs, lui paroît le plus favorable pour rappeler à S. M. le ſouvenir d'un bienfait accordé dont il n'a pas joui, & que le dérangement de ſa fortune, dans lequel le roi avoit paru alors entrer avec bonté, lui rendoit néceſſaire pour payer une partie de ſes dettes. S. M. ſe rappellera cette grace, & les bons ſignés de ſa main en ſont foi. Si elle daigne ſe reſſouvenir de cette affaire, & ſe rappeler que ſon intention avoit été, en accordant cette grace au duc de Choiſeul, qu'elle eût ſon plein effet, & que depuis qu'il eſt diſgracié, elle a marqué ſon étonnement de ce qu'elle n'étoit pas conſommée, il en réſultera que la négligence ſeule du duc de Choiſeul ſur les formes à mettre à un bienfait que le roi avoit accordé, & ſa délicateſſe à ne les point tranſgreſſer, l'a rendu nul; & il oſe eſpérer que dans un moment où S. M. daigne lui of-

frir un dédommagement pour ſa charge, elle voudra bien y faire entrer l'entier accompliſſement d'une grace qu'elle avoit compté lui faire, & dont il n'a pas profité.

3°. La demande que le duc de Choiſeul oſe former de la ceſſion pour ſa vie d'une partie de la forêt d'Haguenau, dont S. M. jouit depuis qu'elle fut enlevée à la préfecture d'Haguenau, dans le temps que ce fief n'étoit poſſédé que par commiſſion, eſt en même temps un acte de juſtice & de bonté. Si pendant un long miniſtere, il n'eût été plus occupé des affaires du roi que des ſiennes, il eût porté celle-ci aux tribunaux faits pour en connoître; il a lieu de préſumer que, d'après les titres qui ſont entre ſes mains, il eût été facile de démontrer que la partie de la forêt d'Haguenau, dont le domaine s'eſt emparé, a toujours appartenu aux anciens préfets d'Haguenau, du temps de la maiſon d'Autriche, & même depuis que l'Alſace

face a été réunie à la couronne. Il n'entrera point dans cette diſcuſſion, ſur laquelle cependant il eſt prêt à remettre un mémoire ; il ne demande qu'à titre de grace un objet ſur lequel il pourroit appuyer des prétentions légitimes aux yeux de la juſtice du roi ; il ne demande pas même que cet objet ſoit réuni au fief qu'il tient de la bonté du roi, & il ſe borne à demander d'en obtenir la jouiſſance pour ſa vie. Cet objet peut rapporter, année commune, 35 à 40 mille livres de rente.

4°. Enfin il oſe repréſenter que, malgré madame de Choiſeul, mais par égard pour elle, il doit, dans cette circonſtance, repréſenter au roi qu'il a dépenſé, ſoit dans les ambaſſades, ſoit dans le miniſtere, une partie très-conſidérable de ſa fortune ; que jamais il n'a été demandé pour elle au roi aucun bienfait, ce qui eſt ſans exemple pour les femmes dont les maris ont été

dans le miniſtere ; & qu'il ne ſeroit pas décent que le duc de Choiſeul ne ſollicitât pas pour elle les bienfaits du roi, de préférence aux dédommagemens que le roi veut bien lui permettre de demander pour lui-même.

[*Coté B.*] *Copie de la lettre du roi à M. d'Aiguillon.*

MON couſin, vous auriez pu vous diſpenſer de m'envoyer le mémoire de M. de Choiſeul, que vous a remis M. du Ch***. Je vous ai déjà expliqué mes intentions, qui ne changeront point. M. de Praſlin étoit dans un cas différent de M. de Choiſeul, & de plus bien malade. IL EST BIEN HEUREUX QUE JE L'AIE ENVOYÉ A CHANTELOUP, ET JE NE VEUX PAS LUI PERMETTRE D'EN SORTIR. Je conſens cependant, par bonté, à lui accorder 200 mille francs de gratification ſur la charge, réverſible ſur la tête de madame de Choiſeul, au cas qu'elle lui ſurvive. Voilà ma détermination; finiſſons, & n'en parlons plus.

[*Coté C.*] *Copie de la lettre de M. le duc de Choiſeul à M. le comte du C***.*

Du 15 décembre 1771.

BERTIN eſt arrivé cette nuit, mon cher comte, & j'ai lu ce matin le détail dans lequel vous voulez bien entrer ſur tout ce que vous avez fait d'honnête & de ſenſible pour moi dans la circonſtance où je me trouve. Je vous en conſerverai une éternelle reconnoiſſance. Je ne vous renvoie pas Bertin, parce que j'ai plus beſoin de lui ici qu'à Paris.

Je vais vous rappeller hiſtoriquement ce qui s'eſt paſſé depuis le commencement de ce mois, relativement à ma charge. M. d'Aiguillon vous a écrit le 2, que le roi avoit la bonté de vouloir que je vous diſe ce que je déſirerois en dédommagement de la charge des Suiſſes. La volonté du roi étoit exprimée par une

apoſtille de S. M. au bas de la lettre de M. d'Aiguillon.

Vous avez jugé, ainſi que moi, qu'il n'étoit queſtion de ma part que de répondre à la demande qui m'étoit faite de la part du roi. En conſéquence, j'ai écrit à S. M. J'ai diſtingué, dans la propoſition du dédommagement, l'état que comporte la poſſeſſion de la charge, car c'eſt avoir un état que d'être colonel général des Suiſſes, & d'avoir les revenus de cette charge.

Pour équivaloir l'état que je perdois, j'ai demandé de rentrer dans l'état libre de citoyen, & d'être ſoulagé de l'empreinte d'une punition telle que l'exil.

Pour le revenu de la charge, qui eſt de cent mille francs, j'ai demandé la conceſſion d'une partie de la forêt d'Haguenau, qui vaut 30 à 40 mille livres de rente, ſur laquelle la préfecture prétend avoir des droits que je comptois préſenter inceſſamment au conſeil des finances pour y être

jugés. Avec cette moitié de forêt, une ſomme d'argent, & une penſion pour madame de Choiſeul, le revenu que j'acquérois pouvoit équivaloir celui de la charge.

Je croyois ces demandes en réponſe aux propoſitions que M. d'Aiguillon faiſoit dans ſa lettre, auſſi juſtes que raiſonnables. Vous vous êtes chargé, mon cher comte, de les porter au roi. Vous n'aviez reçu que le 5 au ſoir la lettre de M. d'Aiguillon; vous êtes parti le 6, & vous m'avez mandé le 9, que S. M. n'avoit pas voulu recevoir ma lettre, que M. d'Aiguillon, à qui le roi vous avoit renvoyé pour cette affaire, n'avoit pas voulu non plus ſe charger de la lui remettre, mais que ce miniſtre vous avoit dit, dans la converſation, que le roi vouloit ma démiſſion, quoiqu'il pût s'en paſſer; qu'il vouloit me reprendre ma charge, & la donner à un autre.

Sans m'arrêter à la ſingularité de me faire demander quels dédommagemens je deſirois, d'exiger de ma part une réponſe

prompte & déciſive ſur cet objet, & puis de ne vouloir pas lire cette réponſe, que j'envoie dans les vingt-quatre heures, il m'a ſuffi de ſavoir que le roi vouloit ma démiſſion, pour que, ſans attendre ce qui arriveroit ſur les dédommagemens, & ſans en prétendre, je l'adreſſaſſe ſur le champ à S. M. Je ne connois ni difficultés ni négociation à faire pour remettre au bienfaiteur le bienfait donné gratuitement, quand il veut le retirer. En principes de morale & de nobleſſe, c'eſt celui qui rend qui fait ſon devoir.

Voilà, je crois, l'hiſtorique exact de cette affaire. Aujourd'hui, il ne me reſte plus rien à dire ni à faire ſur la circonſtance qui m'opprime. J'ai remis au roi la charge de colonel général, ſuivant ſa volonté; je n'ai plus rien à demander relativement à cette charge, & ſi le roi me fait quelques graces, je les recevrai comme une nouvelle marque de ſes bontés, & comme un ſouvenir que mes ſervices lui ont été long-temps agréables.

Tout ce que vous me mandez, mon cher comte, qui a été fait ou dit par mes ennemis dans cette occaſion, ne m'a point étonné ; leur conduite & leurs procédés contre moi ſont dans l'ordre des choſes. Je n'ai été affecté que de la lettre du roi, & ſur-tout du paſſage où S. M. marque: IL EST BIEN HEUREUX QUE JE L'AIE ENVOYÉ A CHANTELOUP, ET JE NE VEUX PAS LUI PERMETTRE D'EN SORTIR. Je n'aurois jamais cru que le roi eût eu cette dureté pour quelqu'un qui a été douze ans dans ſon miniſtere ; & quels miniſteres ! car j'en ai exercé beaucoup. Long-temps avant d'en ſortir, je m'étois apperçu que je déplaiſois ; je prévoyois ce qui eſt arrivé. La veille même, étant ſûr de l'événement du lendemain, j'ai travaillé comme le premier jour que j'ai été miniſtre. Je ne pouvois racheter la déplaiſance où j'étois, que par l'utilité dont je pouvois être en rempliſſant tous mes devoirs, & en les rempliſſant avec la diſtinc-

tion,

tion qui me convenoit. Je m'attendois à un éloignement de la cour ; mais je n'aurois jamais cru que cet éloignement fût une punition ni une ſuite de l'animadverſion du roi contre moi, parce que j'étois bien ſûr, dans le fond de mon cœur, que je ne l'avois pas méritée.

Au ſurplus, mon cher comte, je vous attends ici pour vous remercier bien tendrement des ſervices que vous m'avez rendus. Je ne puis trop vous dire que tout ce que vous m'apporterez, je le recevrai comme un nouveau bienfait ; &, enveloppé dans mon innocence, j'attendrai que le temps détruiſe les impreſſions fâcheuſes & non méritées qui ſont dans l'eſprit du roi contre moi.

P. S. Je vous renvoie la copie de la lettre du roi à M. d'Aiguillon ; je n'y entends clairement que ce qui m'eſt déſagréable ; il faut qu'il y ait des fautes à la fin.

AVERTISSEMENT.

MADAME de Choiſeul ayant deſiré que la lettre qu'elle écrivit à M. du Ch..... pour refuſer la réverſibilité de la penſion, fût imprimée à la ſuite des précédentes, j'ai cru devoir accorder cette ſatisfaction aux motifs qui l'inſpiroient, & je ne puis mieux faire connoître ces motifs, qu'en inſérant le billet par lequel elle les expoſoit. J'ajouterai ſeulement, qu'ayant eu connoiſſance, à cette occaſion, de la lettre qu'elle écrivit au roi dans le même temps, & qu'heureuſement elle a ſupprimée, j'ai exigé qu'elle me la livrât, pour la faire imprimer auſſi.

*Billet de madame de Choiſeul, pour me demander de faire imprimer ſa lettre à M. du Ch***. à la ſuite des précédentes.*

COMME l'anecdote que vous venez de faire imprimer, qui contient la relation de l'intrigue par laquelle vous fûtes dépouillé de votre charge de colonel général des Suiſſes, pourra être rendue publique après nous, je deſire, pour l'intérêt de mon honneur & la ſatisfaction de mon ſentiment, que vous veuilliez bien faire imprimer à la ſuite la lettre que j'écrivis à votre inſu à M. du Ch***. pour refuſer la réverſibilité que je ſavois m'être faite de votre penſion ſur la charge; lettre envoyée par la poſte, pour que le roi en prît connoiſſance, & qu'en effet il a ſi bien connue, que quand M. de Monteynard, en ſa qualité de miniſtre de la guerre, alla prendre ſes ordres pour l'expédition de votre brevet, le

roi lui dit que je refuſois la penſion ; & M. du C*** , qui n'avoit pas voulu admettre mon refus, eut beaucoup de peine à faire rétablir dans le travail de M. de Monteynard l'article de la réverſibilité, auquel il étoit attaché comme à une grace, diſoit-il, diſtinguée pour vous, & de laquelle je pourrois peut-être tirer parti un jour, en la ſacrifiant à vos intérêts. Je ne comprends pas pourquoi la lettre par laquelle M. du Ch*** vous rend compte de ce fait, ne ſe trouve pas avec les autres. J'étois cependant ſi déterminée à refuſer cette odieuſe grace, que j'écrivis au roi pour la lui remettre ; mais la terreur que vos amis, quoique ſans connoiſſance de cette lettre, m'inſpirerent ſur les dangers auxquels un refus direct & poſitif pourroit vous expoſer, me la fit ſupprimer. Il m'eſt important que non ſeulement mon refus ſoit connu, ſi l'anecdote l'eſt, mais encore que la ſincérité de mon refus ſoit conſtatée, ſans quoi il reſteroit ſur ma mémoire

le ſoupçon infamant que j'ai acquieſcé aux injuſtices que l'on vous faiſoit, par l'appât de partager..... moi, votre femme, de partager vos dépouilles ; que j'ai ſouffert que l'on préſentât à mes yeux un avenir horrible ſous l'aſpect d'une grace; que j'en ai joui d'avance pour le moment où il n'y auroit plus de jouiſſance pour moi. Souſtrayez-moi à cette infamie par le récit de cette particularité & l'adjonction de ma lettre à M. du Ch***. Mon nom peut être ignoré après moi, il peut même l'être pendant ma vie ; mais il ne doit pas être aſſocié au vôtre ſans qu'on ſache que vos vertus intérieures vous avoient donné une femme honnête & ſenſible.

*Copie de la lettre de madame la duchesse de Choiseul à M. le comte du C***.*

A Chanteloup, le 16 décembre 1771.

CHAQUE nouvelle lettre que M. de Choiseul reçoit de vous, monsieur, est pour moi un nouveau sujet d'attendrissement & un surcroît de reconnoissance. Grace au Ciel, je n'ai point encore éprouvé de malheur qui m'ait forcé à répandre des larmes [je parle de ceux de la fortune]; mais la sensibilité que les amis de M. de Choiseul lui ont marquée, la fidélité qu'ils lui ont conservée, les soins qu'ils lui rendent, & les services que vous lui rendez, monsieur, m'en arrachent souvent. Ces larmes sont délicieuses à répandre; elles ne peuvent pas être trop achetées. Il ne peut rien y avoir à ajouter à tout ce que vous avez fait pour

M. de Choiſeul ; mais je me dois d'arrêter votre bonne volonté pour moi. Reſſouvenez-vous, monſieur, que le jour de votre départ, nous lûmes enſemble la lettre de M. de Choiſeul que vous deviez remettre au roi. Cette phraſe s'y trouvoit: „ Je crois de mon devoir & de mon hon„ nêteté de repréſenter à V. M. que j'ai „ mangé quatre millions du bien de ma „ femme à ſon ſervice, & qu'elle eſt la „ ſeule femme de miniſtre qui n'ait point „ eu de part à ſes graces ". Rappelez-vous que je voulois faire retrancher cette phraſe, & que vous me perſuadâtes tous qu'il falloit la laiſſer, parce que cette conſidération ſeroit un moyen pour augmenter le traitement qu'on paroiſſoit diſpoſé à faire à M. de Choiſeul. Je me rendis à ce motif. Quand vous diſcutâtes ce que l'on pourroit demander à cette conſidération, vous propoſâtes la penſion de femme de miniſtre. Je m'y refuſai par trois raiſons. Ma vanité, mon ſentiment pour M.

de Choiſeul, & mon honneur, ne me permettoient pas d'accepter une pareille grace. Je ne croyois pas, par le premier motif, que la femme de M. de Choiſeul dût être confondue avec les femmes des maîtres des requêtes parvenus au miniſtere, & dont les ſervices n'ont point eu l'éclat de ceux que mon mari a rendus. Par le ſecond, mon ſentiment ne me permettoit pas de recevoir une grace dont il ne reſteroit rien à mon mari après moi; & par le troiſieme, je me croyois déshonorée, ſi, en recevant une grace qui me ſeroit purement perſonnelle, je paroiſſois conſentir au tort qu'on lui feroit en lui ôtant une charge qu'il croyoit devoir garder toute ſa vie, qui lui étoit chere, & de la perte de laquelle j'aurois profité. Le premier des motifs ne ſubſiſte plus; la réverſibilité ſur ma tête d'une penſion de cinquante mille livres n'eſt point le traitement de la femme d'un maître des requêtes dont le mari a rendu des ſervices obſcurs; mais

les

les deux autres ſubſiſtent encore, & ſont plus que ſuffiſans pour juſtifier ma répugnance. Cette réverſibilité n'ajoute rien au traitement que l'on fait à M. de Choiſeul. Donc l'objet de mon ſentiment n'eſt point rempli, & celui de mon honneur eſt léſé, quand je profite de ſon malheur. A ce titre, je ne puis donc accepter une pareille grace; elle ſeroit abſolument contraire à mon objet, & l'inverſe des propoſitions que j'eus l'honneur de vous faire. Rappelez-vous que j'eus celui de vous dire à ce ſujet: Si quatre millions de mon bien mangés au ſervice du roi ſont de quelque conſidération auprès de S. M. le prix que j'oſe en demander eſt que cette conſidération ſerve à augmenter le traitement que l'on deſtine à mon mari; ou ſi on ne veut pas ajouter aux graces perſonnelles que l'on ſe diſpoſe à lui faire, qu'on m'en accorde de propres à moi, dont il partage l'avantage, ſoit par une ſomme d'argent comptant, qui ſerviroit à acquitter une partie de ſes

dettes, ſoit par une penſion ſur ma tête, réverſible après moi ſur la ſienne ; qu'enfin je ſois le prête-nom des faveurs qu'on ne voudra pas accorder au ſien. A ce titre ſeul il m'eſt permis de recevoir des graces dans cette occaſion ; dans toute autre circonſtance je ne refuſerois pas d'être honorée de celles du roi. Il fut un temps où j'en ſentois le prix mieux que perſonne. Ayez donc la bonté, monſieur, de rayer de vos demandes cet article de réverſibilité. Croyez que c'eſt mon vœu certain, irrévocable, QUE J'AI BESOIN QU'ON Y AIE ÉGARD.

M. de Choiſeul, dans la lettre qu'il vous écrivit hier, avoue qu'il demande une penſion pour moi, & vous voyez que dans ſa premiere lettre au roi, la ſeule où il ſe ſoit permis de demander des dédommagemens, parce qu'on lui avoit ordonné d'en propoſer, il n'eſt point queſtion de cette penſion. Mais quand il l'auroit en effet demandée, s'il eſt le maître

de demander pour moi ce qu'il lui plaît; ne m'eſt-il pas libre auſſi de refuſer ce qu'il ne me convient pas d'accepter? Epargnez-moi donc, monſieur, la peine de ce refus embarraſſant, quoiqu'il n'ait rien de contraire au profond reſpect que je dois & que je rends au roi. Je ſuis perſuadée que S. M. même approuveroit mes motifs, & je prendrois la liberté de les lui expoſer, ſi l'on m'y forçoit par le don d'une grace que je ne puis recevoir. Cette condeſcendance de votre part ajoutera encore à la reconnoiſſance que je vous dois, monſieur; mais rien ne peut plus ajouter à mes ſentimens pour vous.

Lettte écrite au roi par madame la ducheſſe de Choiſeul.

Ce 25 décembpe 1771.

SIRE,

Votre majeſté veut m'honorer d'une grace que toute autre circonſtance m'eût rendu flatteuſe, & que celle où je me trouve ne me permet pas d'accepter. Le temps des graces eſt paſſé pour moi, ſire; mais celui de la juſtice du roi ne paſſe pas, & c'eſt elle ſeule que je réclame. La faveur ou la diſgrace ne peuvent l'altérer; la jouiſſance ou la privation des bontés de ſon ſouverain marquent aſſez la différence de ces deux ſituations. La charge de la couronne eſt l'obligation de recevoir les juſtes plaintes de ſes ſujets. Oſer ſe plain-

dre de vous à vous-même, ſire, c'eſt croire à votre juſtice, & croire à votre juſtice, c'eſt vous rendre hommage. La flatterie accuſe les miniſtres du mal que fait le monarque; la vérité & l'hiſtoire s'en prennent aux monarques, des maux que font leurs miniſtres. J'emprunte la voix de l'une; c'eſt à vous, ſire, à prévenir les récits de l'autre.

Pendant douze ans, M. de Choiſeul a exercé, à la ſatisfaction de V. M. marquée dans chaque occaſion, les deux départemens qu'elle lui avoit confiés. Ses ſervices ont ceſſé d'être agréables à V. M. Elle lui a ôté les emplois de ſon miniſtere; il n'a point à s'en plaindre. Mais elle l'a encore exilé; l'exil eſt une punition, & une punition doit être la peine légale d'une faute contre la loi. Quel eſt donc le crime de M. de Choiſeul? V. M. l'a puni; mais qui l'a jugé? Elle n'a pas pu croire, ou du moins elle ne croit plus qu'il ait excité les parlemens à une réſiſtance renouvelée

depuis ſa diſgrace ; elle ne croit pas non plus qu'il ait mal géré les finances de ſes départemens. Les affaires étrangeres, de 58 millions qu'elles coûtoient lorſqu'elles lui furent confiées, réduites ſucceſſivement à 7 millions, après en avoir payé 20 aux anglois pour nos priſonniers, & ſans avoir fait perdre un ſeul allié à V. M. pendant une guerre malheureuſe, prouvent autant en faveur de ſon économie, que pour le bonheur de ſes négociations. La marine, à qui il ne reſtoit, au lieu de vaiſſeaux, que des dettes, quand V. M. lui en confia l'adminiſtration, entiérement rétablie & ſans dettes, quand il remit ce département; celui de la guerre enfin, dont la dépenſe, dès la premiere année où il en fut chargé, fut réduite de plus de 50 millions ſur ce qu'avoit demandé M. le maréchal de Belle-Iſle, quoique ce miniſtre n'eût propoſé qu'une armée pour cette campagne, & que V. M. en ait eu deux. La même diminution pour la cam-

pagne ſuivante, avec une armée en Allemagne & une en Portugal; économie qui n'a cependant coûté que 20 millions de dettes au département. Enfin, à la paix, la dépenſe de la guerre malgré les nouveaux frais qu'ont occaſionnés la nouvelle formation, applaudie dans ſon temps par V. M. s'eſt trouvée, à mille livres près, au niveau de ce qu'elle coûtoit au commencement du regne de V. M. Il n'y avoit d'augmentation que celle de la ſolde, faite ſous le miniſtere de M. de Paulmy; & cependant un plus grand nombre d'officiers généraux furent employés, & pour exercer les troupes ſuivant la nouvelle formation, & pour s'inſtruire eux-mêmes. Ils étoient payés plus cher en raiſon de l'activité de leur ſervice & de l'augmentation des vivres. Toute l'artillerie a été renouvelée, les fortifications réparées, & les magaſins remplis de tous les habillemens & uſtenſiles néceſſaires à l'équipement complet d'une armée. Telles ſont,

ſire, ces déprédations ſi vantées; voilà ce que V. M. a vu dans ſes travaux particuliers, voilà ce qui lui a été prouvé dans ſon conſeil, preuve ſans réplique, & dont la conviction eſt, j'oſe le dire, au fond du cœur de V. M. Quel a donc été le fruit de douze ans de travaux pénibles, contrariés, mais applaudis? La diſgrace & l'exil. Depuis un an nous ſupportions ce malheur avec une réſignation reſpectueuſe [pouvions-nous penſer qu'on chercheroit à l'aggraver encore?] exemple unique dans votre regne, ſire! on dépouille M. de Choiſeul de ſa charge, & d'une charge que V. M. en la lui donnant, lui dit être inamovible; parole qui devoit être un titre encore plus ſacré que l'enregiſtrement au parlement, quoique cet enregiſtrement ne puiſſe avoir d'autre objet que l'inamovibilité; un garant plus sûr que l'exemple du maréchal de Baſſompierre ſon grand-oncle, revêtu comme lui de la même charge,

dépouillé

dépouillé comme lui par la haine & le crédit, & rétabli enſuite dans ſa poſſeſſion & ſon exercice, ſans prêter de nouveau ſerment. On perſuade aujourd'hui à V. M. que la charge de colonel général des Suiſſes eſt amovible; on fait ſavoir à M. de Choiſeul que l'intention de V. M. eſt de la lui retirer; on lui ordonne de s'en démettre quoiqu'on n'ait pas beſoin, dit-on, de ſa démiſſion. Eh, pourquoi donc l'exiger, ſi l'on n'en a pas beſoin? Quand V. M. l'honora de cette charge, avoit-elle intention de la lui ôter un jour? & cette parole, Je vous donne une Grace inamovible, n'étoit-elle pas du moins un engagement pris de ne la pas retirer, & pour M. de Choiſeul l'aſſurance de la ſtabilité du bienfait qu'il recevoit? On lui permet cependant d'en demander un dédommagement; il propoſe, ſire, dans une lettre où toute ſa ſoumiſſion eſt marquée, ceux qu'il croit pouvoir eſpérer des bontés

& de la juſtice de V. M.; & V. M. ne daigne pas recevoir ſa lettre ; elle refuſe la lettre d'un homme de qualité, qu'elle ſait n'être point coupable, qu'elle a honoré long-temps de ſa familiarité, & qui l'a ſervie douze ans dans les emplois de la plus intime confiance. Quel plus grand mépris auroit-elle pu marquer au ſcélérat le plus abject & le plus inutile? La naiſſance, l'innocence, les ſervices, n'ont-ils pas droit du moins à quelques égards ? Il parvient à V. M. que la premiere demande de M. de Choiſeul eſt d'être ſouſtrait au joug de l'exil, pour lui faire un hommage plus libre de ſa démiſſion ; & V. M. écrit : IL EST BIEN HEUREUX QUE JE L'AIE ENVOYÉ A CHANTELOUP, JE NE VEUX PAS QU'IL EN SORTE. Il eſt bien heureux, ſire ! & que pouvoit donc lui préparer l'indignation de V. M. ? Je ſais que rien n'eſt impoſſible à ſa toute puiſſante volonté ; mais il eſt de mon devoir & de mon reſpect de

croire qu'elle eſt déterminée par ſa juſtice, & le malheur innocent de vous avoir déplu, ſire, ne peut être puni comme un crime.

Les autres propoſitions faites par M. de Choiſeul en conſéquence des ordres de V. M., ſont rejetées avec une égale dureté, & cette dureté eſt accompagnée de ſous-entendus, de menaces les plus graves, dans la ſuppoſition du refus d'une démiſſion dont on n'oſe pas en même temps prononcer l'ordre; menaces qui imprimoient le caractere de la violence à l'acte pur d'une véritable ſoumiſſion, que V. M. eût jugé telle, ſi elle eût daigné recevoir la premier lettre de M. de Choiſeul, & dont elle a trouvé la preuve dans la ſeconde, où ſa démiſſion étoit incluſe. On lui nie enfin juſqu'au dernier bienfait qu'il tient des bontés de V. M., les effets qu'elle lui avoit donnés pour payer ſes dettes, dont le BON lui reſte encore, & lui reſte ſeul. Il ne s'agit plus ici de diſcuſſions ſur

l'amovibilité ou l'inamovibilité d'une charge, c'eſt tout ſimplement de l'argent donné & repris ; mais cet argent, ſire, n'étoit point enlevé à votre tréſor, c'étoient des effets morts dans la caiſſe de la guerre, que le diſcrédit public ne permettoit par aux créanciers du département de recevoir ſur le pied de leur valeur primitive ; ainſi il n'en coutoit rien à V. M. pour ſoulager M. de Choiſeul des dettes que ſon état dans le miniſtere lui avoit fait contracter, & qu'il n'auroit pas contractées, ſi, comme ſes prédéceſſeurs au département des affaires étrangeres, il eût reçu les deux cent mille francs de dépenſes ſecretes de ce département que V. M. vouloit lui donner ; s'il n'eût réformé dans celui de la guerre pour cent mille francs de chevaux & chariots employés au ſervice du miniſtre de la guerre, & qui lui euſſent épargné une une dépenſe équivalente. Ces deux ſommes réunies pendant les huit années qu'il

a ; en deux repriſes, gouverné les affaires étrangeres, & les dix pendant leſquelles la guerre lui a été confiée, forment un capital de deux millions ſix cent mille livres. On dit qu'il manque une formalité au don que V. M. lui a fait de ces effets, & que le défaut de cette formalité annulle le don. Je ne croyois pas que la volonté libre de V. M. dans une choſe particuliere, dût être revêtue d'une formalité pour être ſuffiſante. Si ſon intention fut alors d'aquitter les dettes de M. de Choiſeul, le BON qu'il poſſede doit avoir ſon effet ; ſi ce n'étoit pas ſon intention, que cependant le BON eût été revêtu de la formalité qu'on exige, & que M. de Choiſeul en eût fait uſage, il faudroit donc, puiſque tout ſe reprend, rechercher aujourd'hui la valeur des ces effets dans les débris de ſa fortune. V. M. peut-elle ſouffrir, autoriſer, prêter ſon nom à tout le mal que la haine fait à un homme qui ne lui propoſa jamais d'en faire ? Votre

cœur, ſire, ne vous reproche-t-il rien ; & rejetteriez-vous ſes mouvemens? mais ſi ces maux ſont la ſuite néceſſaire de ſervices autrefois agréables à V. M. & toujours utiles, qu'ai-je fait, moi, pour ſubir l'infortune & l'oppreſſion, que croire à vos bontés, ſire, les chérir, y placer ma confiance, y attacher mon bonheur, & oſer vous le dire? Je n'ai point épouſé M. de Choiſeul pour qu'il fût Duc, Miniſtre, exilé, & ruiné. Pourquoi V. M. l'arracha-t-elle à ſa carriere militaire qui lui étoit chere, & dans laquelle je n'aurois couru que des haſards communs & glorieux? pourquoi le força-t-elle, malgré ſa répugnance, à ſacrifier aux triſtes emplois du miniſtere les reſtes toujours précieux de la jeuneſſe? pourquoi enfin refuſa-t-elle deux fois ſa démiſſion? ſans le premier de ce refus, ſire, je ſerois libre, & je n'aurois point à craindre que les reſtes de ma fortune fuſſent inſuffiſans à ſes engagemens & à ſon ai-

ſance. Il doit m'être d'autant plus cher, qu'il m'a pardonné de l'avoir compromis en réclamant pour lui, à ſon inſçu, les bontés de V. M. Elle trahit alors le ſecret qu'elle lui avoit promis de garder, & dont la parole eſt conſignée dans une lettre écrite de la propre main de V. M. & que je garde encore. Elle expoſa mon imprudence à l'animadverſion de mon mari, & ma folle confiance à la riſée publique. Que ne m'en coûta-t-il pas alors, quand mon reſpect pour V. M. me força à déſavouer par un vil menſonge un bruit dont l'aveu ne m'eût coûté qu'un ridicule ! je me trompois ſans doute en croyant que le rang ſuprême même pouvoit être honoré d'une confiance pure. La mienne, ſire, pouvoit être rejetée, mais elle ne devoit pas du moins être trahie. Si V. M. croit devoir quelque réparation à cet outrage, c'eſt à mon mari qu'il la faut acquitter, & non pas en me donnant une penſion ſur les dépouilles qu'on lui

arrache ; grace qui, par ſa nature & la circonſtance, bleſſe également mon ſentiment & mon honneur, parce qu'elle n'ajoute rien au traitement qu'on lui fait, & qu'elle ſemble me faire conniver à l'injuſtice qu'il éprouve, en m'en faiſant profiter dans une ſuppoſition dont l'idée eſt affreuſe à me préſenter. Je ne me plaindrai point de l'injure faite à ma vérité, qui ſe joignit à l'outrage que j'oſe rappeler, lorſqu'on crut reconnoître, dans une lettre que j'aſſurois être écrite dans l'ombre du plus profond ſecret, les différens ſtyles de mes différens conſeillers, qui tous m'euſſent préſervée d'une pareille imprudence, ſi je leur en euſſe confié le deſſein ; & quand les ſentimens que j'exprimois furent taxés de fauſſeté : les caracteres de la vérité peuvent être inconnus aux ſouverains. Je ne chercherai point, ſire, à rappeler les bontés dont je me faiſois l'illuſion, par des proteſtations dont je ne trouverois plus les ſentimens dans

mon

mon cœur. Le plus profond reſpect, la plus entiere ſoumiſſion, la fidélité la plus abſolue, telle eſt l'étendue & les bornes de mon devoir. Si d'oſer connoître ces bornes, & les expoſer aux yeux de V. M. eſt une liberté criminelle, j'en dois ſeule être punie, puiſque j'en ſuis ſeule coupable. On en peut croire du moins pour cette fois la vraiſemblance, ſi ma parole & la vérité, ſire, ne ſuffiſent pas à votre confiance. Cependant, comme je ne veux pas que la punition m'expoſe à des ſoupçons injurieux à mon honneur, ma lettre ſera dépoſée entre les mains d'un aſſez grand nombre de perſonnes sûres, qui la divulgueroient au cas qu'il m'en arrivât malheur. Mais en faiſant connoître mon imprudence, ils ne pourroient pas faire applaudir à la clémence de V. M. En attendant, ſire, ce qu'ordonnera votre colere ou votre indulgence, je proteſte contre toute mauvaiſe interprétation qui pourroit être donnée à la franchiſe des expreſſions d'une

femmme offenſée, opprimée, & en droit de ſe plaindre, par celui de ſon ſexe, du nom qu'elle porte, & de l'humanité; & je déclare que je n'ai jamais prétendu m'écarter des bornes du profond reſpect avec equel je ſuis,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

V. &c.

LE ROYAUME.

D'ARLEQUINERIE;

OU

ARLEQUIN

PRINCE HÉRÉDITAIRE;

DEVENU HOMME DESPRIT PAR AMOUR,

COMÉDIE

DANS LE GENRE HÉROIQUE.

PRÉFACE DE M. LE DUC DE CHOISEUL.

ON disoit un jour que l'on pouvoit faire de petits drames, comme des proverbes, sur tous les mots de la langue; l'on cita une comédie intitulée HEUREUSEMENT. Nous avions parlé auparavant d'une prince de Naples, fils aîné du roi d'Espagne, qui, dans toute sa vie, n'avoit prononcé que le mot BACALA; l'on dit, à propos de proverbes, qu'il seroit difficile de faire une comédie sur ce mot. Je m'en chargeai: elle fut faite le lendemain; & quoique ce soit une plaisanterie, cette piece n'est ni intéressante, ni plaisante, mais il y a des traits, tant bien que mal rendus, qui, s'ils sont entendus, pourront servir à l'histoire que l'on écrira dans cinquante ans.

PERSONNAGES.

LE Roi ARLEQUIN.
La Reine ARLEQUINE.
ARLEQUIN fils, Prince héréditaire.
La Fée HERMINE.
La Fée URGANDE, ſa ſœur, ſous le nom de JAVOTTE, Payſanne de l'iſle de Bornéo.
La Princeſſe MIRTILLY, ſous le nom de LISE.
Une DAME du palais de la Reine.
GUIGNON, Gouverneur du prince, & Miniſtre.
CHENAPAN,
UBALDIN,
MORPHISE,
BISCOTIMINI, } Miniſtres.
Un COURTISAN du Roi.
Suite du Roi & de la Reine.

La ſcene eſt dans un appartement du Roi & de la Reine.

LE ROYAUME D'ARLEQUINERIE;

COMÉDIE

DANS LE GENRE HÉROIQUE.

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

GUIGNON, une DAME de la reine.

La Dame.

AH, mon Dieu! qu'il fait chaud! cela eſt horrible, je n'y puis plus tenir.
(en voyant Guignon.)
Qui vous amene ici, monſieur? attendez-vous la reine? oh! j'ai bien une petite affaire à vous. Oui, je crois que j'aurai le temps de vous la dire.

Guignon.

Vous ſavez, madame, que j'ai toujours été très-empreſſé à vous plaire.

La Dame.

Pas trop. Mais n'importe. J'ai voulu parler de mon affaire à la dame d'atours de la reine; je ne l'ai vue ici qu'en courant; il n'y a que les élus qui entrent chez elle. Vous êtes du nombre, monſieur; moi qui n'aime ni les fakirs ni les bonzes, je ſuis regardée comme une profane.

Guignon.

Si vous voulez, madame, me dire votre affaire, je ſaurai ſi je puis avoir l'honneur de vous être utile.

La Dame.

Vous prenez un ton ſérieux, monſieur, qui m'en impoſe! vous ſaurez donc qu'il y a quelque temps que j'eus beſoin d'une femme, une des miennes fut obligée de me quitter, parce qu'elle ſe maria. J'en fus fort fâchée. Il ſe préſenta, pour la remplacer,

cer, une fille dont le maintien, la figure me charmerent ; elle a une figure vraiment intéreſſante ; je ne pus pas réſiſter à l'envie que j'eus d'abord de me l'attacher, & depuis je m'en ſuis louée tous les jours davantage, car ſa douceur & ſon eſprit égalent au moins ſa figure. C'eſt un prodige que cet enfant. Elle a dix-huit ans ; je l'aime tout-a-fait véritablement, au point que je voudrois lui faire une petite fortune.

Guignon.

Eh ! que puis-je, madame, à tout cela?

La Dame.

Oh ! monſieur le gouverneur, ayez un peu de patience; écoutez. On m'a dit que l'on alloit marier le prince, qu'il arrivoit une fée pour ce mariage, & qu'en attendant c'étoit vous qui étiez chargé de former la maiſon du prince & de la princeſſe. Par parentheſe, l'on dit bien du mal de vos choix. Je voudrois donc que ma petite

Fanchon, que j'aimerai toujours, mais qui ne fera pas une grande fortune avec moi, eût une place chez la princeſſe.

Guignon.

Madame, je ne me mêle pas du choix des femmes de la princeſſe.

La Dame.

Oh! que ſi. Vous vous mêlez de tout ce que vous pouvez. Je vous prie de pouvoir pour ma petite Fanchon, belle comme un ange, ſans nulle eſpece de coquetterie. Savez-vous que ſi le roi la voyoit, je ſuis perſuadée qu'il la trouveroit mieux que tout ce train qu'il a là-haut?

Guignon.

Madame, voici la reine; nous parlerons, ſi vous voulez bien, un autre fois de votre protégée.

SCENE II.

LA REINE, LA DAME, GUIGNON,

La Reine.

Vous ſavez, Guignon, combien depuis long-temps je vous aime, & les vœux que j'ai faits pour que le roi mon époux vous confiât l'éducation du ſeul fils qui me reſte. Ce cher rejeton des premiers arlequins du monde devroit être la gloire & l'amour de cet empire; & cependant, Guignon, quoique je ſois diſpoſée à le trouver parfait, je ne puis me refuſer à la crainte que ſon eſprit ne ſoit pas auſſi développé qu'il le pourroit être.

Guignon.

Ah! madame, le prince eſt jeune.

La Reine.

Guignon, il a vingt ans.

Guignon.

C'eſt le bel âge, madame, pour acqué-

rir des connoiſſances. Juſqu'à préſent, je ne lui ai parlé que de ſa naiſſance & de la mienne. Je lui diſois qu'il ſeroit le maître de ce royaume, que je ſerois ſon ſujet, ſon ami, ſon confident, ſon complaiſant, & qu'il n'auroit de ſerviteur que moi, les miens, & le petit nombre de ceux que je lui indiquerois.

La Dame.

Pardi, madame, je ne ſuis pas étonnée qu'une ſi belle éducation ait produit ce que nous voyons.

Guignon.

Je lui ai, de plus, parlé chaque jour du reſpect dû aux dieux de cet empire & aux miniſtres des autels. Il aime les dieux, Mahomet, le muphti & les fakirs; que pouvois-je faire de mieux?

La Reine.

Comme il doit ſe marier, vous auriez pu auſſi lui donner du goût pour les femmes.

Guignon.

Madame, y penſez-vous ?

La Reine.

Mais pourquoi ne l'avoir pas repris d'avoir mauvaiſe grace, d'être groſſier, & ſur-tout de répéter des mots vides de ſens, qui font penſer, à ceux qui ne le connoiſſent pas, qu'il eſt imbécille ?

Guignon.

Madame, un prince a toujours bonne grace. J'ai cru ne devoir pas m'appliquer à le contrarier ſur ſes attitudes. La majeſté qui l'environne ſupplée de reſte à ce qui lui manque. J'ai éprouvé par moi-même que la grace n'étoit pas auſſi néceſſaire qu'on l'imagine. Si je ne l'ai point repris d'avoir le ton groſſier & bruſque, c'eſt que j'ai voulu conſerver ſon naturel. Il eſt vrai que le prince s'eſt accoutumé à dire un certain terme que je n'entends pas moi-même ; mais s'il ne le diſoit pas ce terme de BACALA, il ne diroit mot ; & ne vaut-

il pas mieux que nos princes, nos chers princes nous disent des inutilités, que de ne nous point parler du tout?

La Reine.

Quand je vous écoute, Guignon, il me semble que vous entrez dans mon sens, & que vous excusez fort bien mon fils. Mais quand je vois le prince, j'oublie ce que vous m'avez dit, & je ne puis me refuser à une certaine inquiétude chagrinante. Au reste, nous attendons aujourd'hui la fée Hermine ; elle m'aime particuliérement ; elle s'intéresse à notre illustre famille, & nous sommes déterminés à suivre, pour le mariage de mon fils, les conseils qu'elle voudra bien nous donner.

SCENE III.

LE ROI, LA REINE, GUIGNON, LA DAME de la Reine.

Le Roi.

ALLEZ, Guignon, chercher mon fils; je veux l'envoyer au devant de la fée Hermine, & qu'il ſoit des premiers à lui marquer le plaiſir que nous aurons à la revoir après tant d'années d'abſence.

[A la ſuite du roi & de la reine.]

Retirez-vous vous autres.

SCENE IV.

Le ROI, la REINE.

Le Roi.

C'EST un grand bonheur pour nous, madame, que l'arrivée de cette Fée; car outre qu'elle nous donnera des conſeils ſur quelques petits défauts que l'on me fait

appercevoir de temps en temps dans mon fils, elle nous donnera auſſi ſes avis pour ſon établiſſement.

La Reine.

J'approuve fort que vous y ſongiez.

Le Roi.

L'on m'a dit qu'il falloit marier le prince ; l'on marie toujours les fils des rois, & l'on commence par les aînés, parce que ce ſont eux qui ſuccedent. Les cadets viennent après ; mais comme nous n'avons qu'un fils, il ſe mariera pour l'aîné & pour les cadets, n'eſt-ce pas ?

La Reine.

Rien de mieux.

Le Roi.

La Fée ſe chargera de toutes les fêtes ; elle décidera, & puis quand elle aura décidé, je ferai faire ce qu'elle aura décidé, n'eſt-ce pas ?

La

La Reine.

Sans doute, car vous aimez ſinguliére-ment que l'on vous décide.

Le Roi.

Oui, oui, je ne fais jamais rien par moi-même.

SCENE V.

Le ROI, la REINE, le Prince ARLEQUIN, GUIGNON, Suivans & Suivantes.

Le P. Arlequin.

[Baiſant la main au Roi & puis à la Reine.]

BACALA, bacala, bacala, mon cher pere, & bacala, ma chere mere; je ſuis venu parce que M. Guignon me l'a dit de votre part. Me voilà, bacala.

La Reine.

[D'un ton d'impatience.]

Mais pourquoi, mon fils, dites-vous toujours ce vilain terme?

Le P. Arlequin.

Bacala, je n'en ſais rien.

La Reine.

Cependant il n'eſt pas naturel de répéter ſans ceſſe un mot qui n'a aucune ſignification.

Le P. Arlequin.

Ah ! bacala, maman ; j'entends dire tous les jours chez vous & chez mon cher papa des phraſes entieres qui ne ſignifient rien du tout, & j'ai penſé, bacala, qu'il valoit mieux dire un mot qu'une phraſe.

Le Roi.

Mon fils, la fée Hermine arrive ; allez au devant d'elle ; dites-lui de bien belles choſes pour moi & pour votre mere ; & puis vous reviendrez avec elle, & puis nous verrons.

Le P. Arlequin.

Laiſſez-moi faire, papa ; je lui dirai, comme vous dites, de ſi belles choſes, qu'il faudra, bacala, qu'elle ſoit bien dégoûtée, ſi elle n'eſt pas contente de moi.

SCENE VI.

Le ROI, la REINE, & Suivans.

Le Roi.

CET enfant eſt vif & gai beaucoup plus que je ne l'étois dans ma jeuneſſe ; car je me ſouviens, madame, qu'avant de vous épouſer.....

Un ſuivant du Roi.

Sire, la Fée entre dans l'appartement. Le prince eſt arrivé trop tard au devant d'elle.

Le Roi.

Vîte mon chapeau & mon ſabre de bois. [A la Reine.] Je vous diſois donc, madame, que dans ma jeuneſſe.....

La Reine.

Vous me répéterez, cher époux, dans un autre temps, pour la millieme fois l'hiſtoire de votre jeuneſſe ; empreſſons-

nous de recevoir la Fée dont nous avons tant de beſoin.

Le Roi.

Ah ! oui, vous avez raiſon.

SCENE VII.

La Fée HERMINE, le ROI, la REINE, le PRINCE, Suivans & Suivantes.

Le Roi à la Fée.

J'Avois une grande impatience de vous voir, madame. Vous avez eu un peu chaud pendant votre voyage, ſur-tout vous autres qui venez par les airs. Hier l'on me fit faire des remarques ſur le barometre, & puis je fus à la chaſſe ; la reine n'y vint pas, parce qu'elle reſte toujours chez elle, elle aime ſes livres. Mais pardi, mon fils en revanche aime bien la chaſſe, & en criant toujours bacala, il finira par ſe caſſer le cou.

La Reine à la Fée.

Nous joignions à l'impatience de vous voir, madame, celle de vous renouveler les ſentimens de notre reconnoiſſance & de notre tendreſſe, & le deſir d'apprendre par vous-même que vous nous conſervez une amitié qui doit nous être auſſi chere.

La Fée.

J'ai été infiniment peinée, madame, de n'avoir pas pu me rendre plutôt aux empreſſemens du roi & aux vôtres. Vous n'ignorez pas que le deſtin avoit fixé un terme à mon abſence, & que, juſqu'à cette époque, je ne pouvois vous être d'aucune utilité.

Le Roi.

Oh! je me ſouviens que vous me l'aviez [à la Reine.] dit. Oui, vous me l'aviez dit. Ne vous en ſouvient-il pas, madame? c'étoit dans mon cabinet bleu en bas, & pardi, oui, la veille du départ de la Fée.

La Fée.

Il m'eſt permis à préſent de vous donner des conſeils ſur tous les objets que vous croirez qui en méritent, & je puis augurer que ſi vous les ſuivez, vous éprouverez des changemens deſirables pour votre royaume & pour votre famille.

Le Roi.

Oh! pour moi, madame, vous pouvez être sûre que pourvu que je ne change rien à ma façon de vivre, vous ferez de mon royaume & de mes ſujets tout ce que vous voudrez. La reine vous dira, madame, ce que nous croyons être le plus eſſentiel, qui eſt le mariage du prince; vous déterminerez notre choix ſur la princeſſe qu'il épouſera, & puis, après en avoir parlé dans mon conſeil, cela ſera décidé. Je vais vous laiſſer enſemble, pour que vous parliez de cette affaire.

SCENE VIII.

La REINE, la Fée HERMINE.

La Reine.

VOus voyez madame, que depuis votre départ, le roi n'eſt pas changé; ſon humeur eſt toujours auſſi bonne & auſſi gaie.

La Fée.

Madame, l'on peut préſumer que la maniere d'être & de penſer du roi, eſt plus utile que nuiſible à ſa ſanté. La Fée Urgande ma ſœur a préſidé à ſa naiſſance il y a plus de ſoixante ans, & depuis ce temps il a toujours été à peu près de même. C'eſt du prince votre fils, madame, dont je dois m'occuper, pour qu'il puiſſe vous donner la ſatisfaction que votre tendreſſe pour lui mérite.

Le P. Arlequin.

Bacala, madame, vous avez bien de la

bonté, & je ſuis en vérité votre très-humble ſerviteur, bacala.

[imterrompant ſon fils.]

La Reine.

Allons, madame, paſſons dans mon appartement, où, après vous avoir expoſé mes craintes & mes déſirs, j'ecouterai avec ſoumiſſion vos conſeils, & je profiterai de vos iumieres & de vos bontés.

Fin du premier Acte.

ACTE

ACTE II.

SCENE PREMIERE.

La Fée ſeule.

J'Ai retrouvé la cour Arlequine comme je l'avois laiſſée il y vingt ans ; le roi, tout auſſi dénué d'idées que de ſentiment; la reine, prudente, meſurée ; & le prince, plus imbécille & plus groſſier que ſon pere, ce qui eſt beaucoup dire. Le deſtin ne permet pas que l'on améliore le pere, je ne puis que le rendre un peu plus ſtable dans les ſentimens honnêtes que le haſard produira en lui ; mais ma ſœur Urgande, en permettant ce changement, y a mis la condition qu'il auroit la même ſtabilité dans le mal, & cette reſtriction me détermine à le laiſſer tel qu'il eſt. Quelle race, grands Dieux, que celle des Arlequins! Il faut convenir qu'elle avoit bien mérité

la haine & la vengeance de ma ſœur ; mais comme elle eſt juſte, je l'ai adoucie pour le prince héritier de cette couronne ; elle m'a donné le pouvoir de lever en ſa faveur le ſort jeté ſur toute ſa race, à condition toutefois que ce prince pourra avoir de la Nature le ſentiment d'un amour vrai & honnête, & que cette faculté qu'il aura d'aimer lui procurera le bonheur d'être aimé auſſi tendrement qu'il aimera. Ma ſœur protege la princeſſe Mirtilly ; elle a été enlevée de la cour de ſon pere, malgré Urgande, par une Fée jalouſe ; elle doit reſter payſanne, juſqu'à ce qu'elle aime un prince qui paroîtroit auſſi imbécille que groſſier. Je lui ai propoſé d'eſſayer de lui faire aimer le prince Arlequin ; il me ſemble remplir les conditions du ſort, qui doivent rendre Mirtilly à ſon rang. Ma ſœur, qui, pour ſoigner ſa chere princeſſe, eſt déguiſée en payſanne dans l'iſle Bornéo, eſt convenue que je viendrois ici pour engager le roi Arlequin à

me confier ſon fils. Si je puis le conduire auprès de ma ſœur & de Mirtilly, j'eſpere..... Mais voiçi la reine; je lui ai déjà inſinué la néceſſité de cette ſéparation.

SCENE II.

La REINE, la Fée HERMINE.

La Reine.

MADAME, je vous cherchois; je ſuis toute troublée du projet que vous m'avez fait entrevoir de me ſéparer de mon fils. Je n'ai pas oſé en parler au roi mon mari.

La Fée.

Je compte, madame, le lui dire, lui expliquer la néceſſité de ce voyage pour le prince. Je ne ſais pas s'il le voit tel qu'il eſt; mais vous, madame, peut-il y avoir un moyen qui vous coûte pour améliorer l'eſprit & les manieres de votre fils?

La Reine.

En vérité, l'on juge le prince par l'extérieur; il eſt plus commode de porter un jugement d'après un coup d'œil que d'après une réflexion; mais mon fils eſt naturellement juſte, il ſera exact à ſes devoirs, & il a le cœur ſi bon! avec de la juſtice & de la bonté, un prince, quelque extérieur qu'il ait, doit être un ſouverain aimé de ſes ſujets. Je m'en rapporte à vous; donnez-vous la peine de l'examiner, & ſi vous lui trouvez la juſtice & la bonté que je vois en lui, vous ſerez perſuadée qu'il a le véritable eſprit deſirable aux rois.

La Fée.

Ce n'eſt pas pour lui ôter la juſtice, & la bonté qu'un amour de mere lui accorde, que je vous propoſe de vous priver, pour quelque temps, de ce prince. Je voudrois lui procurer les lumieres néceſſaires pour mettre en valeur ces qualités. Vous convien-

drez, madame, que l'on peut être né juſte & bon, & faire beaucoup de mal & d'injuſtices. Sans eſprit & ſans réflexion, l'uſage des bonnes qualités vient du haſard, & naturellement porte preſque toujours à faux. Au reſte, madame, vous n'avez rien à craindre pour les jours du prince, ſon abſence ne ſera pas longue. Si vous avez confiance dans mes conſeils & à mes ſoins, & que vos vœux aient le ſuccès que j'eſpere, votre fils reviendra avec les qualités qui font chérir & eſtimer un grand prince. Il y joindra des agrémens qui lui procureront le don de plaire. Les princes deſtinés à commander à des hommes, n'ont qu'une partie des vertus qui leur ſont néceſſaires, quand ils n'ont pas celles de la ſociété.

La Reine.

C'eſt avec bien de la ſenſibilité, madame, que je me rends à vos raiſons; chargez-vous donc d'obtenir le conſentement du roi.

SCENE III.

La FÉE. Le REINE. Le P. ARLEQUIN.

Le P. Arlequin.

[mangeant des ceriſes qu'il a dans ſon chapeau.]

BACALA, ma chere mere, papa s'impatiente que vous ne veniez pas avec madame la Fée manger des ceriſes ; elles ſont belles au moins, mais je ne vous en donnerai pas, puiſque vous n'en allez pas chercher ; ce n'eſt pas que je m'en ſoucie, bacala, bacala.

[Il jette les ceriſes.]

La Reine.

Le roi ſait bien que nous l'attendons ici pour lui expliquer les projets de la Fée ſur votre compte.

Le P. Arlequin.

Ma foi, il n'en ſait rien du tout, bacala, ni moi non plus. Il s'amuſe à niaiſer autour des arbres, & moi je ſuis venu

ici pour niaiſer avec vous ; car, bacala, maman, jev ous aime bien.

La Reine.

Mon cher fils, allez dire à votre pere que nous l'attendons, & que madame ne veut point ſe promener.

SCENE IV.

La REINE. La Fée HERMINE.

La Fée.

EH bien ! croyez-vous que l'empreſſement du prince à vous chercher ne vous auroit pas été plus agréable, s'il y avoit mis un peu plus de graces ?

La Reine.

Ah ! madame ; j'ai ſenti que votre préſence & votre jugement augmentoient de beaucoup les défauts de mon fils.

SCENE V.

Le ROI, La REINE. La FÉE. LE P. ARLEQUIN. Foule de Courtiſans.

Le Roi.

JE croyois, meſdames, que vous iriez aux ceriſes; j'y ai été. Tilnut en a beaucoup mangé. Elles ne ſont pas encore tout-à-fait aſſez douces; elles ſont cependant bonnes, il y en a quelques-unes de bonnes. [en s'adreſſant à la Fée.]
Je voudrois bien, madame, que vous nous en fiſſiez produire toute l'année. Cependant il faut que chaque ſaiſon ait ſon cours. Après l'hiver le printemps, après le printems l'été, ainſi du reſte.

La Fée.

Votre majeſté a raiſon, mais elle ſait auſſi que je ne ſuis point venue à ſa cour pour des ceriſes.

Le

Le Roi.

Ah, vraiment non, c'eſt pour mon fils, il aime auſſi les ceriſes, & je ſuis bien perſuadé qu'il aimera le mariage; c'eſt bien une autre choſe.

Le P. Arlequin.

Non, bacala, papa, je ne veux pas me marier, cela me fait peur.

Le Roi, en riant.

Ah, ah, ah, ah, cela lui fait peur; mais cela lui fera plaiſir. Parlons ſérieuſement. J'ai fait avertir mon Conſeil de ſe tenir là dedans; je le ferai entrer quand je ſerai inſtruit des avis que vous voudrez bien me donner ſur le mariage de mon fils, car je ſuis dans l'uſage de dire à mes Miniſtres tout ce qui regarde l'État, & je ne puis pas leur dire vos volontés avant que de les ſavoir. Mon fils, allez vous repoſer chez vous, & me laiſſez ſeul avec ces Dames.

Le P. Arlequin.

[baiſant la main du Roi & celle de la Reine.]

Adieu, bacala, maman, adieu, papa, bacala.

[à la Fée.]

Madame, j'ai l'honneur d'être votre ſerviteur très-humble, bacala.

SCENE VI.

Le ROI. La REINE. La FÉE.

Le Roi.

Eh bien, Madame, donnez-moi donc vos conſeils ſur le mariage de mon fils ; car enfin il faut bien que je le marie, ſi je veux avoir des petits-enfans. Je vous avouerai que je ne ſuis pas difficile ſur le caractere & ſur la figure de la princeſſe que vous choiſirez, pourvu qu'elle ne ſoit pas Princeſſe du Sang Arlequin. Ce n'eſt pas que je n'aie beaucoup de reſpect pour tout

ce qui eſt de même ſang que moi, mais j'ai auſſi une vanité que je ne puis définir, qui me donne de la répugnance à marier mon fils avec une perſonne de mon nom.

La Fée.

Ce dégoût ne me paroît ni raiſonnable ni conſéquent; mais je n'ai pas ſongé à vous propoſer aucune princeſſe, car avant de fixer le choix de Votre Majeſté, je crois qu'il faut donner au prince votre fils des diſpoſitions d'eſprit & de caractere, qui puiſſent faire le bonheur & l'agrément de la Princeſſe qu'il épouſera.

Le Roi.

Vous croyez qu'il n'a pas des diſpoſitions pour le mariage?

[en parlant à la Reine.]

Madame, il ne tiendroit pas de moi, & mon pere n'... mon pere n'étoit pas ... mon grand-pere ..... mon grand-pere comme cela; mais mon arriere grand-pere

étoit un vert galant, j'ai voulu l'imiter.

La Reine.

Mon cher époux, il n'eſt point queſtion de galanterie.

Le Roi.

Comment, il n'eſt pas queſtion de galanterie quand on parle des diſpoſitions de mon fils pour le mariage ?

La Reine, impatientée.

Eh, non, La Fée parle des diſpoſitions de ſon eſprit, de ſon caractere.

Le Roi.

J'entends, j'entends. On veut en faire un Savant pour le rendre habile au mariage. [en riant.] Ma foi, je n'ai pas entendu dire que toute la ſcience ſervît à grand-choſe pour tout cela. Juſqu'à préſent j'ai cru qu'on pouvoit être Roi & mari, ſans étudier les belles ſciences.

La Fée.

Votre Majeſté dit des choſes excellentes, mais elle ſe rappellera qu'à la naiſſance de ſon fils, la Fée Urgande ma ſœur, mécontente de la réception peu attentive, & j'oſe dire impolie, que vous lui fîtes, après l'avoir invitée avec empreſſement d'être aux couches de la Reine, jetta un ſort ſur le Prince au moment qu'il naquit.

Le Roi.

Je me rappelle bien que Madame votre ſœur fut de très-mauvaiſe humeur, je ne ſais pas pourquoi, car je la traitai à peu-près comme je traite toutes les femmes; je n'ai qu'une maniere. Au reſte, je ne me ſuis pas apperçu que ſon humeur, ce qu'elle dit entre ſes dents avec ſa petite tête penchée, aient fait grand mal à mon fils.

La Fée.

Vous n'entendîtes pas ce qu'elle diſoit: je vais vous en inſtruire. Le Prince étoit

né avec du ſentiment, de la grace & de l'eſprit; j'avois confirmé ces diſpoſitions par mes dons; ma ſœur ne pouvoit pas lui ôter les qualités qu'il tenoit de la Nature, mais elle en ſuſpendit l'apparence & les effets, en ordonnant que vous auriez pour l'éducation de votre fils une négligence impardonnable, que vous mettriez à la tête de cette éducation l'homme de votre Royaume le moins propre à élever un Prince.

Le Roi.

Qui? Guignon? On me l'a dit cent fois; il n'a pas trop bonne mine, il fait le dévôt, il a bien quelques défauts, mais d'ailleurs il eſt tout comme un autre.

La Fée.

Permettez que j'acheve. La mauvaiſe éducation fut donc le premier effet de la colere de ma ſœur. Les mauvais exemples que Votre Majeſté a donnés au Prince, enchériſſent ſur l'éducation, de ſorte que

ſi le Prince reſte comme il eſt, il eſt à craindre que ſon imbécillité, le ridicule, & le mépris qui en ſeront la ſuite, ne produiſent naturellement une décadence dans cet Empire, qui enleveroit le trône à la poſtérité de Votre Majeſté.

Le Roi.

Ecoutez donc, je vous prie, je ne verrai pas ce qui arrivera à ma poſtérité.

La Fée.

Non ſans doute.

Le Roi.

Eh bien, il faut prendre patience, puiſque je ne puis pas empêcher que votre maudite ſœur n'ait eu de l'humeur mal à propos ; car ſi je pouvois empêcher tous ces maux-là, je le ferois de tout mon cœur.

La Reine.

Voilà préciſément l'objet du voyage de la Fée. Son amitié lui a ſuggéré un moyen pour tenter de rendre à notre fils les qualites que la Nature lui avoit données.

La Fée.

Oui, ſi votre majeſté veut me confier le Prince & le laiſſer partir ſeul avec moi, j'eſpere qu'en peu de tems vous aurez la ſatisfaction de juger par vous-même de ſon changement, & de le voir mériter d'être aimé de ſa famille, de vos Sujets & de la Princeſſe que je ramenerai avec lui pour être ſon épouſe.

Le Roi.

Comment, tout ſeul! Et où diable le menerez-vous? Il va donc aller chercher ſa femme TOUT SEUL? Ce n'eſt pas notre uſage.

La Fée.

Je ne reponds pas que ce que je vais entreprendre pour lui réuſſiſſe infailliblement; je l'eſpere. En tout cas, l'épreuve par laquelle il va paſſer ne lui nuira pas, & certainement me mettra plus à portée de diminuer ſes défauts par mes ſoins.

Le

Le Roi.

Ah ! j'entends, épreuve .... Ma foi, Madame, contentez-vous, ſi vous croyez que cela puiſſe vous être bon & à lui auſſi.

La Reine.

Nous devons avoir toute confiance dans les bontés de la Fée. J'étois fâchée d'abord de me ſéparer de mon fils, mais ma raiſon & l'amitié d'Hermine pour moi me font enviſager cette ſéparation comme un bonheur. Je crois qu'il ne faut pas différer le départ du Prince, & que vous n'avez rien de mieux à faire, ſans entrer dans les détails que vous venez d'entendre, que d'aſſembler votre Conſeil....

Le Roi, l'interrompant.

Il eſt là-dedans.

La Reine.

Et de lui dire que la Fée s'eſt chargée de corriger quelques défauts que vous avez apperçus dans votre fils, & de le marier; mais qu'elle veut l'emmener tout ſeul avec

elle ; & que vous conſultez vos Miniſtres pour ſavoir ſi ce départ & cette abſence ne ſont pas contraires aux loix du Royaume. Comme il n'y en a aucune, à ce que je penſe, qui défende à l'héritier de la Couronne de s'en aller, pour ſon bien, avec une Fée tout ſeul, votre Conſeil acquieſcera, ſans objection, à votre volonté, & Madame partira ſur le champ avec mon fils.

Le Roi.

Tout cela me paroît fort bien, & je crois que Madame me ramenera mon fils fort éprouvé.

La Fée.

Je vais attendre l'iſſue du Conſeil dans l'appartement de Madame.

[en montrant la Reine.]

Votre Majeſté peut être sûre que mon amitié pour la Reine, pour elle & pour ſon Royaume, m'engage uniquement à lui rendre un ſi grand ſervice.

[elle ſort avec la Reine.]

SCENE VII.

Le Roi, ſeul.

Je crois que la bonne Dame ſervira auſſi bien ſa fantaiſie que moi dans cette occaſion ; mais en tout ceci il n'y a pas de mal ; mon fils eſt jeune ; les voyages forment les jeunes gens. Holà ! le Conſeil.

SCENE VIII.

Le ROI. GUIGNON. UBALDIN. MORPHIS. BISCOTIMINI. SCHENAPAN.

Le Roi

[S'aſſeyant dans un fauteuil au bout de la table, les Miniſtres ſur des plians, des deux côtés.]

Allons, voyons, nous avons une grande affaire aujourd'hui. Monſieur Morphis, je vous ai vu tantôt qui paſſiez par la Cour ; il étoit quatre heures ou bien quatre heures & demie ; vous veniez de l'aile droite : & alliez à l'aile gauche.

Morphis.

Oui, Sire.

Le Roi.

Monſieur Schenapan, avez-vous donné à dîner aujourd'hui à toute cette aſſemblée de Bonzes & de Fakirs que nous avons vus ce matin? C'eſt de l'argent que vous leur demandez ?

Schenapan.

Je leur ai donné à dîner, Sire, mais ils me le paieront, ou plutôt ils le paieront à Votre Majeſté, car tout eſt à elle & pour elle ; & d'après ce principe qui eſt dans mon cœur : tous les biens de vos Sujets me paroiſſent vous appartenir, & je ne ménage pas plus le ſacré que le profane.

Le Roi.

Commençons. J'ai donc voulu vous dire que vous ſaviez que j'ai un fils ; vous le ſavez, vous le voyez tous les jours. Il eſt déjà grand, il faut le marier, comme vous ſavez auſſi. La Fée Hermine de mes amies

eſt venue me voir; je deſirois fort ſon arrivée pour la conſulter ſur le choix de la Princeſſe qui ſeroit la femme de mon fils; je l'ai fait, & même tout à l'heure je lui en ai parlé dans ce Cabinet-ci, où elle étoit avec la Reine. La Fée m'a dit que mon Fils ne pouvoit pas ſe marier, ſi elle ne trouvoit le moyen de lui ôter certains défauts qu'une autre Fée, qui eſt ſa ſœur, lui a donnés au moment de ſa naiſſance. Tout cela eſt une grande hiſtoire qu'il eſt inutile de vous dire. Bref, la Fée veut emmener mon fils tout ſeul avec elle. Ce qu'ils feront, ma foi, je n'en ſais rien, je n'ai pas oſé le lui demander. Tout ce que je ſais, c'eſt que la Fée promet qu'après quelques épreuves, qui ne ſeront pas pouſſées, à ce que j'eſpère, outre meſure, elle me ramenera le Prince ſain & ſauve, un très-joli garçon, & avec lui une Princeſſe qui ſera ſa femme. Si les épreuves ne réuſſiſſent pas, la Fée dit qu'elle me le ramenera toujours tel qu'il eſt, & nous le ma-

rierons ſans tant de façons. J'ai voulu vous dire le fait, pour ſavoir s'il n'y a rien dans tout cela qui ſoit contraire aux loix. Monſieur Schenapan, parlez.

SCHENAPAN.

Je ſuppoſe. Sire, que la Fée ſe charge de tous les frais, & dans ce cas, il n'en coûtera rien à Votre Majeſté pour le voyage. C'eſt ce que je vois de meilleur dans ce projet.

Le Roi.

Monſieur Ubaldin.

Ubaldin.

Sire, dès que Votre Majeſté croit qu'il peut être avantageux pour ſon Royaume de faire faire des épreuves au Prince, & que la Fée s'en charge, je n'ai rien à dire, ſinon que pour ſavoir ſi ces épreuves ſont contraires aux loix, il faudroit ſavoir de quelle nature ſont les épreuves.

Le Roi, impatienté.

Je vous ai déjà dit que je n'en ſais rien

je ne l'ai pas demandé. Monſieur Morphis.

Morphis.

De même avis.

Le Roi.

Et de quel avis ?

Morphis.

Sire ... de celui ... de Monſieur Schenapan.

Le Roi.

Et vous, Monſieur Guignon ?

Guignon.

Sire, j'obſerverai à Votre Majeſté qu'il ne me paroît pas poſſible que le Ptince puiſſe voyager tout ſeul : les droits de ma Charge exigent que je ne le quitte pas juſqu'à ſon mariage. D'ailleurs, s'en ira-t-il pour pluſieurs mois, pluſieurs ſemaines, même pluſieurs jours, ſans avoir un Iman avec lui ?

Le Roi.

Ah, oui, un Iman, pour être témoin des épreuves ! Il eſt bien trouvé celui-là ! Vous

vous moquez, un Iman! Et vous, Monſieur Biſcotimini?

Biscotimini.

[Se balançant ſur ſon pliant, & tirant ſur ſa main les poignets de ſa chemiſe.]

Moi, Sire, je penſe, Sire, je penſe [faiſant la révérence.] ce que Votre Majeſté a penſé, ...

Le Roi.

Ainſi donc mon fils va partir avec la Fée; nous verrons ce qui en arrivera de bon.

[en ſe levant.]

Je vais leur annoncer à tous le réſultat du Conſeil.

FIN du ſecond Acte.

ACTE III.

[La ſcène repréſente la rue d'un village. Le Prince Arlequin eſt dans cette rue, avec un habit tout déchiré.]

SCENE I.

Le P. Arlequin. ſeul.

AH ! pardi, bacala, voilà des inſolens qui m'ont joliment accommodé, & qui ont bien peu de reſpect pour le Roi mon père, & pour ſon fils. Je ſuis, bacala, dans un bel équipage. C'eſt ainſi que cette Fée maudite tient la promeſſe qu'elle a faite à mes parens d'avoir ſoin de moi. Ils ſont vraiement attentifs, ſes ſoins. Elle m'a mis je ne ſais où, en ſortant de chez le Roi ; je me ſuis endormi, & me ſuis réveillé aſſis ſur une pierre dans la rue de ce village, où j'ai été, bacala, mocqué & battu par tous les malheureux paſſans qui alloient travailler à la campagne.

[en pleurant.]

Bacala, bacala, je ſuis bien malheureux que mon pere m'ait l'aiſſé partir avec cette Sorciere. Sans une petite Payſanne qui a eu pitié de moi, qui m'a tiré des mains des Payſans qui me maltraitoient, & m'a donné ce morcean de pain, je ſerois mort de faim & des coups que l'on oſoit me donner. Bacala, dans ce pays-ci, l'on traite les fils de Roi comme je traitois les hommes chez mon pere.

SCENE II.

La Fée URGANDE ſous la figure de JAVOTTE. Le P. ARLEQUIN.

URGANDE, *s'approchant d'Arlequin.*

Qu'eſt-ce que c'eſt que ce drôle de monſtre que je voyons-là ?

Le P. Arlequin.

Baçala, Madame, votre abord n'eſt pas trop obligeant.

Urgande.

Que veut-il donc dire avec ſon bacala ? Cela parle !

Le P. Arlequin.

Bacala, ſi je parle ! & pourquoi donc ne parlerois-je pas ? Guignon m'a toujours dit de parler à tort & à travers ; il diſoit même, bacala, que je parlois très-bien.

Urgande.

Ton tignon t'a dit cela ? & vraiment je croyons qu'un tignon parle auſſi-bien que toi.

Le P. ARLEQUIN, à part.

Quelles manieres, quelle façon de parler !

[haut.]

Je vous ai déjà dit, Madame, que vous n'étiez pas polie, & que l'on ne me tutoyoit pas. Bacala, ſavez-vous que je ſuis fils de Roi ?

Urgande.

Sais-tu que cela ne nous fait rien du

tout, que je me nommons Javotte ? Nous ne connoiſſons pas les Rois ici, je ne connoiſſons que les hommes, & tu ne me parois pas être de la belle eſpèce.

Le P. Arlequin.

Bacala, à la fin, je me fâcherai.

Urgande.

[en faiſant le geſte comme ſi elle vouloit lui donner un ſoufflet]

Tu te fâcheras ? Ah ! je voudrois bien le voir. Tu te fâcheras, malheureuſe eſpece qui as beſoin de tout le monde ? C'eſt bien à toi à te fâcher ?

Le P. Arlequin.

Hélas ! il n'eſt que trop vrai que je ſuis dans une ſituation bien à plaindre ; [en pleurant.]
mais, bacala, bacala, ce n'eſt pas ma faute. Une chienne de Fée m'a enlevé de chez mon pere, & m'a tranſporté ici, où elle m'a laiſſé ſans me recommander à perſonne. Madame, vous me rudoyez à

tort, je ne vous demande rien, & je vous dis tout ce que je ſais.

Urgande.

Eh ! dis-moi, ſais-tu travailler ?

Le P. Arlequin.

Eh ! non, bacala, Madame.

Urgande.

Comment, tu ne ſais rien faire du tout ? Voilà un joli garçon ! il ne peut ni plaire, ni être utile. Eh ! que fait-on d'une machine qui ne ſait dire que bacala ?

Le P. Arlequin.

Pardonnez-moi, on m'a appris à regner.

Urgande.

Qu'eſt-ce que c'eſt que regner ?

Le P. Arlequin.

Mon Gouverneur me diſoit que quand je ſerois Roi, tous mes Sujets ne ſeroient occupés qu'à faire ma volonté, & que j'étois au-deſſus des hommes comme les Dieux ſont au-deſſus de tout ce qui habite la terre.

Urgande

Tu vois bien que ton Gouverneur t'a dit de grands menſonges, car il me ſemble que tu es au-deſſous de tout ici, puiſque tu as beſoin de tout le monde, & que perſonne n'a beſoin de toi. Vas, tu ne me fais pas pitié; j'aime mieux notre chien que toi.

Le P. Arlequin, à part.

Se peut-il, bacala, qu'il y ait un lieu ſur la terre où l'on oſe dire que l'on aime mieux un chien que le P. Arlequin! Guignon ſera bien étonné quand je lui dirai tout ce que j'entends.

Urgande.

[Arlequin voulant s'en aller.]

Arrête, arrête, voici ma niece, je veux qu'elle te voie; peut-être qu'elle imaginera de t'employer à quelque choſe.

Le P. Arlequin, appercevant Liſe.

Ah! bacala, c'eſt ma petite Payſanne. [en parlant à Urgande.]

Elle n'a pas le caractere auſſi mépriſant

& auſſi dur que vous, Madame; elle m'a déjà ſecouru.

SCENE III.

URGANDE. Le P. ARLEQUIN. La Princeſſe MIRTILLY ſous le nom de LISE.

URGANDE.

Tiens, notre niece, voilà un animal que j'ai rencontré ici, qui parle comme un homme, excepté qu'il dit un mot que je n'entendons pas. Je crois qu'il ſe nourrit de pain comme nous autres, mais il ne ſait pas travailler: auſſi je le laiſſe pour ce qu'il eſt. Vois ſi tu pourras l'employer.

Le P. Arlequin.

Ah! Mademoiſelle, vous êtes ſi obligeante, bacala, ayez compaſſion de moi.

Lise.

Je l'ai trouvé ce matin; on le maltraitoit; j'ai empêché Lubin & Colas de con-

tinuer leurs plaiſanteries brutales avec lui. On l'avoit battu, il pleuroit, je lui ai donné du pain ; il en a mangé. Il m'a été ſi obligé, ſi obligé, ma tante, qu'il m'a attendrie.

Le P. Arlequin.

Il y a peu de temps que je ſuis dans ce vilain pays ; tout ce que j'y ai rencontré, hors Mademoiſelle, Bacala....

LISE L'interrompant

Pourquoi m'appellez-vous Bacala, mon ami ?

Le P. Arlequin.

C'eſt un terme que j'ai l'habitude de dire ; je voudrois bien que vous le priſſiez pour une expreſſion de reconnoiſſance, car, Bacala, j'ai bien de la reconnoiſſance, pour vous, Mademoiſelle, & je vous aſſure que ce ſentiment eſt d'autant plus vif, qu'ils eſt tout neuf pour moi.

Lise.

Vous voyez, ma tante, qu'il parle aſſez bien

bien ; il a l'ame ſenſible, & je ſuis perſuadée qu'il pourra nous ſervir.

Urgande.

Bon, bon, il faudroit pour cela qu'il sût faire quelque choſe.

Le P. Arlequin à Liſe.

Mademoiſelle, je ne ſais rien, parce que l'on ne m'a rien appris ; mais l'envie que j'aurai de vous ſervir, de vous être agréable, m'apprendra à travailler. Je veux, Bacala, pour vous plaire, ſurpaſſer tout le village.

Liſe.

Il nous tiendra parole ; il a de la volonté, le deſir de bien faire. Ah ! ma tante, il me plaît infiniment plus que Colas, Lubin, & tous les laboureurs que vous voyez journellement ici.

Urgande.

Eh bien, Liſe, allez le conduire chez nous. Il faut le placer dans une de nos

étables. S'il peut travailler, on l'emploiera ; s'il ne le peut pas, nous le garderons comme un animal extraordinaire, & nous le vendrons quand il nous incommodera.

Lise.

Ma tante, il eſt homme ; ne croyez-vous pas qu'il mérite plus de ſoins, plus d'humanité ?.... Un étable, & le vendre me paroît bien dur ! Permettez qu'il ſoit dans la maiſon.

Urgande.

Soit, mettez-le dans la maiſon. Vous vous en dégoûterez bientôt ; mais en attandant, je ne déſapprouve pas votre intérêt. Allez avec lui, j'irai vous rejoindre dans un moment.

Lise.

Allons, venez, Bacala.

Le P. Arlequin

Vous le dites comme moi ?

Lise.

N'eſt-ce pas votre nom ?

Le P. Arlequin.

Eh ! vraiment non ; je m'appelle le Prince Arlequin.

Lise.

Mon ami, ce nom-là eſt bien long, jamais je ne le retiendrai ; mais allons, Prince Quin, venez, n'ayez aucune peur, j'aurai bien ſoin de vous.

Le. P. Arlequin.

Bacala, Mademoiſelle, le nom qui vous ſera le plus commode à prononcer ſera celui qui me fera le plus cher.

Lise.

Fort bien, allons, allons, venez
[elle l'emmene.]

SCENE. IV.

URGANDE, ſeule.

J'attends ma ſœur ici, pour lui dire que j'ai eu la liberté de preſſer les ordres du

Deſtin ſur ce Prince & cette Princeſſe, & que j'eſpere que notre projet paſſera nos eſpérances. Le Prince Arlequin m'a déjà paru avoir plus de graces qu'il ne m'en avoit montré d'abord.

SCENE V.

URGANDE. HERMINE.

URGANDE.

Ma ſœur, ſoyez contente, ils ſont enſemble ; la Princeſſe Mirtilly, ſelon ma volonté, n'eſt par éloignée de prendre du goût pour votre Prince. Il faut convenir que le ſort que je lui avois jeté à ſa naiſſance avoit fort bien réuſſi, car il eſt difficile d'être plus mauſſade.

Hermine.

Ma ſœur, que je vous ſuis obligée de vous prêter avec tant d'amitié au deſir que j'ai de réparer le mal que vous avez fait,

Le Roi d'Arlequinerie eſt à-peu-près comme tous les Rois du monde, il ne mérite aucun ſentiment, & eſt au-deſſous de votre colère. J'aime la Reine, je reſpecte ſes vertus ; elle a ſu me donner de l'intérêt pour ſon fils. Nous allons faire en ſa faveur une action unique, qui eſt de deſtiner au trône un Prince qui aura les qualités eſſentielles à ſon rang, & l'amabilité ſi néceſſaire pour plaire.

Urgande.

Je veux que la Princeſſe Mirtilly, qui m'intereſſe tendrement, & à qui il devra une partie de ſes vertus, ſoit heureuſe. J'oublie ma colère contre la famille Arlequine, à condition que le Prince ſentira toujours avec la même tendreſſe la reconnoiſſance qu'il doit à Mirtilly.

Hermine.

Allons, ma ſœur, achevons notre ouvrage, il faut toujours ſe preſſer pour faire le bien. Ils viennent, ils vous cherchent ;

faites en ſorte de les laiſſer ſeuls, afin qu'au moment où ils ſentiront le mouvement de l'ame ordonné par le Deſtin, je puiſſe les tranſporter ſur le champ au Royaume d'Arlequinerie. Les voici, je me retire.

SCENE VI.

URGANDE. LISE. Le P. ARLEQUIN.

LISE.

Ma tante, vous êtes donc toujours reſtée-là ?

Urgande.

Oui, je voulois parler à Lucas ſur ſon fils, & lui demander s'il ſongeoit toujours à vous rechercher en mariage.

Lise.

Que vous a-t-il dit ſur cela, ma tante ?

Urgande.

Ce qu'il m'a dit ?

Lise.

Oui, que vous a-t-il dit ?

Urgande.

Il m'a dit beaucoup de, mais oui... mais non... mais ſi... mais car... & au fait, nous n'avons rien conclu. Je vais le rejoindre, nous verrons ſi nous pourrons nous expliquer plus clairement.

Lise.

Ma tante, je vous avoue que le fils de Lucas ne m'a jamais plu, & que je voudrois bien que vous inſiſtaſſiez ſur le mais non.

Urgande.

Toutefois faut-il que vous ſoyez mariée. Il ſeroit beau que je vous gardiſſe grande & vieille fille ! l'on croiroit qu'il y a quelque choſe là-deſſous.

Lise.

Ma chere tante, je me ſoucie peu de ce que le monde croira, pourvu que vous

ſoyez contente de ma tendreſſe & de ma ſoumiſſion.

Urgande.

Au bout de tout cela, il faudra voir; peut-être que vous n'épouſerez pas s'tilà; mais lequel que vous épouſiez, ſoyez sûre; ma chere niece, que je ne conſentirai à votre mariage que pour votre bonheur. Eh bien! qu'avez-vous fait toute la journée de votre Bacala? il me ſemble qu'il ne dit plus mot.

Le P. Arlequin.

Je crois que quand on eſt affligé, il vaut mieux ſe taire.

Urgande.

Eh, pourquoi es-tu affligé?

Le P. Arlequin

Vous ne partageriez pas mon chagrin, Madame, diſpenſez-moi, baca, de vous le dire.

Lise.

Que vous eſt-il donc arrivé ſubitement, mon ami? vous parliez beaucoup & n'étiez point triſte.

Le

Le P. Arlequin.

Je vous le dirai, ſi j'en ai la hardieſſe, quand nous ſerons ſeuls, baca.

Liſe à Urgande.

Je voulois le corriger tantôt de dire bacala, & lui demandois de s'abſtenir de ce vilain mot, par amitié pour moi. Il commence à s'en corriger, mais cela eſt bien difficile.

Le P. Arlequin vivement.

Vous m'en corrigerez, Mademoiſelle, ſi cela n'eſt pas impoſſible.

Liſe.

Ma tante, il eſt fort poli.

Urgande.

Mais oui, je trouve qu'il eſt mieux depuis qu'il nous hante. Je vais retrouver Lucas; vous pouvez, en attendant, vous amuſer de votre Bacala.

SCENE VII.

Le P. ARLEQUIN. LISE.

Le P. ALEQUIN ſonpirant.

Baca, baça, baca, elle va retrouver Lucas.

Lise.

Que cela peut-il vous faire ? Moi ſeule je devrois m'attriſter, ſi je ne comptois pas ſur les bontés de ma tante.

Le P. Arlequin.

Oui, mais ſi votre tante conclut avec Lucas, voilà votre mariage fait, & Arlequin déſeſpéré.

Lise.

Ma tante aura beau conclure, il faut mon conſentement ; & à la maniere dont elle m'a parlé, je ſuis ſûre qu'elle approuvera que je le refuſe, s'il me convient de le refuſer.

Le P. Arlequin.

Mais, baca, s'il vous convient de ne le pas refuſer

Liſe.

Vous ne m'aimez pas, car vous dites toujours une partie de ce mot qui me déplaît.

Le P. Arlequin.

Je ne vous aime pas ! qu'elle injuſtice ! Eh ! que faut-il donc ſentir pour aimer ?

Liſe.

Ecoutez : vous m'avez dit tantôt que vous étiez Prince, & puis encore fils de Roi. Je ne ſais pas ce que c'eſt que tout cela, mais j'ai compris que vous y mettiez beaucoup d'importance, & que vous aviez du regret de n'être pas chez votre pere : vous voudriez donc me quitter ?

Le P. Arlequin.

Avant que de vous aimer, je regrettois ce que je regardois comme une perte ; mais, Liſe, être auprès de vous, vous

entendre, vous plaire, avoir la permiſſion de vous dire que je vous aime, eſt à préſent mon unique deſir.

Liſe.

Ce que vous me dites me plaît beaucoup. Cependant, ſi vous retournez jamais chez votre pere, je ne pourrai pas y aller avec vous, car il eſt impoſſible que j'abandonne ma tante.

Le P. Arlequin.

Ba, ſi vous éprouviez, Liſe, le ſentiment que vous m'avez inſpiré, je crois; je ſens que mon pere, votre tante, rien ne m'empêcheroit d'être heureux.

Liſe.

Comment, ſi ma tante l'approuvoit, vous me ſacrifieriez toutes les belles choſes dont vous m'avez parlé tantôt?

Le P. Arlequin.

Liſe, que ne ferois-je pas pour être aimé de vous!

Lise.

Cherchons ma tante ; votre expreſſion la touchera ; la mienne ſera aſſez ſenſible pour la convaincre. Je ne ſais ſi je fais bien, mais malgré moi vous avez le don de me perſuader. Je ſerois bien malheureuſe de me livrer au goût que vous m'inſpirez, ſi je pouvois craindre que vous ſongeaſſiez jamais à ſortir de ce village.

Le P. Arlequin.

Non, je vous aime aſſez pour vous préférer tous les trônes de l'univers. Ma vraie grandeur ſera de vous marquer chaque jour plus de ſoins, plus d'amour, & de mériter que votre ſentiment ſoit toujours égal au mien.

Lise.

Vous m'attendriſſez : je ne deſire de vivre que pour jouir d'un bien auſſi doux, Venez, vous allez entendre tout ce que je vais dire à ma tante.

SCENE VIII.

La Fée HERMINE ſeule.

Les conditions miſes par le Deſtin ſur le ſort de ce Prince & de cette jeune Princeſſe ſont accompliés. Je vais les aſſoupir l'un & l'autre, & les tranſporter dans le Royaume d'Arlequinerie, où l'on n'aura jamais vu un Prince auſſi parfait.

SCENE IX.

[Le théâtre change. Il repréſente l'intérieur du Palais du Roi Arlequin.]

Le ROI. La REINE.

Le ROI.

Vous n'avez pas de nouvelles de notre fils, Madame ?

La Reine.

Hélas ! non.

Le Roi.

C'eſt que la poſte ne va pas dans le Royaume des Fées. Je crois que tout l'avantage que nous retirerons de ce voyage, ſera que notre fils reviendra bien maigre Il ſe regraiſſera ici, & je lui conſeillerai, moi, d'être ſage en attendant qu'il ſe marie.

SCENE X.

Le ROI. La REINE. Un COURTISAN.

Le COURTISAN.

La Fée Hermine arrive ; l'on voit de loin ſon char, & les Aſtronomes que Votre Majeſté conſulte ſi ſouvent ſur le cours des étoiles, ont apperçu, par leurs lunettes, que le Prince revient avec elle.

Le Roi.

Je crois bien que l'on voit cela dans les lunettes, car la Fée ſûrement eſt à des

milliers de lieues plus près de nous que les plus groſſes étoiles,

[à la Reine.]

Dieu & Mahomet ſoient loués, Madame, vous ne pleurnicherez plus l'abſence de votre fils ; il faut eſpérer que la Fée nous amene auſſi une Princeſſe pour le marier ; alors toutes nos affaires ſeront faites.

SCENE XI & derniere.

La Fée HERMINE. Le ROI. La REINE, Le P. ARLEQUIN. La Princeſſe MIRTILLY, Suite.

HERMINE.

J'ai rempli vos eſpérances ; le Prince a ſubi les épreuves ordinaires par le Deſtin ; il a mérité d'être l'époux de la Princeſſe Mirtilly, & revient avec les vertus dignes de votre tendreſſe.

La Reine.

Ah ! généreuſe Fée, que d'obligations nous vous avons !

Le P. Arlequin.

Je dois beaucoup à Madame ; elle m'a fait ſentir l'humanité par le malheur, & m'a fait connoître l'amour par le ſentiment de la reconnoiſſance, & par l'attrait des graces de la Princeſſe.

Hermine.

Je ſuis recompenſée de mes ſoins, puiſque vous en ſentez le prix.

La Princeſſe.

J'ai été attendrie par votre malheur ; vos vertus, votre tendreſſe feront déſormais le charme de ma vie, & le bonheur de votre famille, ainſi que du Royaume d'Arlequinerie.

Le Roi.

Allons tout préparer pour la cérémonie: La Princeſſe que vous nous avez amenée par les airs, Madame, prévient au premier abord ; j'eſpere qu'elle nous intéreſſera enſuite. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que, ſans

ſavoir d'où elle nous vient, nous vous en ſommes bien obligés. Dès qu'elle convient à mon fils, ſans doute qu'elle nous conviendra. Au reſte, ce ſont ſes affaires.

FIN du troiſieme & dernier Acte

OPUSCULES

De Mad. La Dᵉˢˢᵉ De C.....

LA PRINCESSE

ENCHANTE'E.

CONTE.

LA PRINCESSE

DE CHANTILLY.

SUITE

AVERTISSEMENT.

MADAME DE BRIONNE dit un jour qu'elle avoit conſervé de ſon enfance la paſſion des Contes de Fées. Toutes les perſonnes qui compoſent la ſociété s'engagerent à lui en fournir un tous les matins à ſon réveil, à commencer du lendemain juſqu'au jour de ſon départ. Je fus condamnée à faire le premier, & on me donna pour ſujet de la tâche qu'on m'impoſoit, la Statue qui eſt ſur la platte-forme du Kioſte des Jardins de Chanteloup. Je dois avertir que je me ſuis livrée à mon imagination dans les deſcriptions locales, & qu'il ne faut pas chercher plus d'exactitude que d'alluſion à mes plaiſanteries. Dans celle-ci j'avoue que je me ſuis moquée de tout, des ſots, & des ſotiſes communes à tous les ſiècles, à tous les pays, à tous les hommes, & qui ne ſont que changer de forme. Je n'ai pas dit une choſe neuve, en diſant que l'erreur & la vérité ſont revêtus des mêmes apparences & priſes l'une pour l'autre; c'eſt le malheur attaché à l'humanité; il n'y a qu'un petit nombre d'élus qui ſe ſouſtraient à cette loi générale; & en diſant que celui qui epouſe l'erreur ne connoît point la vérité, je n'ai fait qu'exprimer une vérité toute auſſi triviale que la premiere. On ſe tromperoit donc très-fort, en cherchant à faire des applications de tout ceci Je n'ai voulu que rire & j'ai ri. Mais, en riant, je proteſte que je n'ai ſongé à perſonne, & l'eſprit que m'a prêté une perſonne qui a lu ce Conte, m'a obligé à donner cet Avertiſſement On y

remarquera, avec plus de juſtice, quelques réminiſcences du Barmecide & du Séſoſtris de Voltaire, que je n'ai pas eu le temps d'écarter. Je n'en tais point d'excuſe, parce que ce ſont elles qui en rendront la lecture plus ſupportable. Mon cœur, plutôt que mon eſprit, m'a conduit dans le portrait d'Haſſan, à l'imitation de la première Pièce, & le choix de mon ſujet a produit naturellement l'imitation de l'autre; imitation que j'ai ſi peu cachée, que j'ai cité deux vers de cette ſeconde Pièce.

LA PRINCESSE ENCHANTE'E.

CONTE.

MA mie Margot, mon premier amour & mes premiers plaiſirs, toi, qui dans mon berceau rappellois le ſommeil, ou r'ouvrois ma paupière avec les Contes ſi jolis de ma mère l'Oie, de Bellier mon ami, raconte-moi quelque ſublime hiſtoire dont je puiſſe réjouir la Compagnie. Non, dit Margot, baiſſons le ton, il ne faut aux hommes que des Contes d'enfant.

Jadis au pays de Cocagne vivoient le Roi Bon & la Reine Facile. Le Roi faiſoit tout ce qu'on vouloit, la Reine croyoit tout ce qu'on diſoit. L'un accordoit tout, l'autre ne refuſoit rien. Vous auriez cru

leurs Sujets heureux, leur état tranquille, leur ſort paiſible, & vous les euſſiez cru ſur-tout l'amour du genre humain. Rien moins que tout cela. Par la bonté du Roi les Peuples étoient opprimés ; par les faveurs de la Reine ils étoient ruinés. Ce bon couple ne faiſoit que des malheureux & des ingrats. Leur foibleſſe avoit étouffé l'amour, & le mépris avoit ſuccédé au reſpect. La misère & le désordre régnoient dans l'État, ils y excitoient le trouble, les murmures & les complots. Si Bon ſe livroit un moment à des réflexions ſur ſa ſituation, il s'inquiétoit ; mais il chaſſoit bien vîte ſes réflexions, car il ne vouloit pas ſe faire plus de mal qu'il n'en vouloit faire aux autres. Et ſi les clameurs frappoient l'oreille de Facile, elle avoit peur, & elle faiſoit venir ſon Singe & ſon Arlequin, pour ſe raſſurer. Ainſi le malheur des circonſtances privoit ces deux époux d'une partie du bonheur que leur promettoit leur caractère ; mais auſſi leur heureux

caractère

caractère les ſouſtrayoit à une partie du malheur des circonſtances. S'ils avoient eu un ami, les graces du Roi n'euſſent plus été que la juſtice, les faveurs de la Reine que des graces, & ils n'euſſent plus éprouvé de circonſtances contraires, car cet ami leur eût dit la vérité. La vérité eſt une lumière, & de cette lumière naît l'ordre, la paix, l'abondance, la ſoumiſſion & la liberté. Mais dans ce temps-là les Rois n'avoient point d'amis, ils n'avoient que des flatteurs, & les flatteurs d'alors aimoient, comme on dit, à pêcher en eau trouble. Ils flattoient les défauts du Roi & de la Reine pour les augmenter, & le Roi & la Reine chargeoient ſur leur défauts pour être flattés. L'humeur des Peuples s'attribuoit à la douleur qu'ils reſſentoient de ne pas voir l'héritier à des Monarques ſi chéris. En effet, depuis vingt ans que Bon & Facile étoient mariés, ils n'avoient encore pu obtenir du Ciel un fruit de leur union. Cependant

l'infatigable Bon y travailloit ſans ceſſe, & la crédule Facile invoquoit à la fois toutes les Divinités de l'Olimpe, tous les Saints du Paradis, conſultoit toutes les Fées, imploroit tous les Génies, alloit à toutes les eaux de ſon Royaume, ſe baignoit dans toutes les fontaines des Capucins, faiſoit de neuvaines à Sain-Guilin, & prenoit toutes les herbes de la Saint-Jean. Enfin après avoir épuiſé mainte & mainte recette, uſé de mainte & mainte pratique, la Fée Miracle, bonne amie de la Reine, lui donna un ſachet du ſieur Arnould contre l'apoplexie. Le ſachet opéra. La Reine devint enceinte, & au bout de neuf mois mit un Prince au monde. Vous pouvez vous douter que tout l'Ordre de la Féerie fut invité aux couches de la Reine. Il falloit bien douer le nouveau né, c'étoit le baptême de ce temps-là. Les Fées le douerent de la beauté, de l'Amour, & les Génies de l'eſprit d'un Ange; tout ſe paſſa en regle. On

régala les Parrains, les Marraines, on donna des fêtes ſuperbes, on acheva d'écraſer les peuples pour ſubvenir aux frais. Ils crioient au meurtre, & les Courtiſans répétoient : écoutez comme ils ſe réjouiſſent. Quand la Troupe merveilleuſe partit, la Reine, qui étoit polie, dit : Meſſieurs & Dames, je vous remercie. Je vois bien que mon fils tournera la tête à toutes les femmes & fera l'admiration de tous les hommes ; mais je voudrois ſavoir quelles ſeront ſes avantures, & je vous prie de lui tirer ſon horoſcope. Ils répondirent : Grande Reine, nous ne pouvons ſatisfaire vos deſirs ; nous n'avons que le pouvoir de la baguette. Nous douons les enfants, qui après cela deviennent ce qu'ils peuvent. Nous découvrons les tréſors & les ſources ; nous bâtiſſons des Palais d'un coup de baguette ; nous nous enfermons dans des coquilles de noix ; nous traverſons les airs ſur un manche à ballai ou ſur un char de lumière, comme autrefois le

Prophête Elie on le blond Phébus ; mais nous ne connoiſſons rien à l'nfluence des aſtres & ce ſont eux, comme chacun ſait, qui reglent les deſtinées des hommes ; mais nous vous enverrons un Aſtrologue, qui vous dira ſi l'étoile de Sirius a préſidé à la naiſſance de votre fils, & ce qui en arrivera. Un Sage, qui par haſard ſe trouva là, oh ! bien par haſard, dit : il n'eſt beſoin ici ni d'Aſtrologue ni de Sirius. Examinez les qualités de votre fils, & vous jugerez de ſon deſtin. A ces mots, Facile arrondit ſes yeux un peu plus que de coutume, ouvrit une bouche béante, & demanda ce que c'étoit que des qualités & un deſtin. Je n'ai jamais, dit-elle, ouï parler de ces gens-là. Un Savant de la Cour lui répondit : le Deſtin eſt un vieux Sorcier qui fait tourner une roue pour mettre toutes les choſes ſans deſſus deſſous ; & ſon Accoucheur, qui étoit un grand Phyſicien, dit : les qualités ſont de larges épaules, une forte poitrine & un bon

eſtomac, & je vous réponds que le Prince aura toutes les qualités. La Reine, fort ſatisfaite de ces ſolutions, attendit en paix l'Aſtrologue. Il arriva, & le Sage s'en alla.

Après avoir dreſſé ſes inſtruments, avoir rapporté le jour, l'heure de la naiſſance du Prince à la Planette dominante, avoir obſervé l'aſpect des Conſtellations, calculé les produits des unes & des autres & avoir même examiné juſqu'aux lignes de la main du Prince, pour les comparer aux ſignes du Ciel, l'Aſtrologue prononça cet Oracle : » le bonheur dépend d'un bon » choix ». L'Aſtrologue ne peut le finir en vers, il ne ſe ſouvenoit que de celui-là. Il continua donc ainſi en proſe : » le Prince épouſera l'une ou l'autre. S'il prend l'une, il ne reſſemblera ni à père ni à mère, & alors » puiſſent naître de lui des fils qui » lui reſſemblent ». C'eſt encore un vers dont l'Aſtrologue ſe ſouvenoit, & qu'il ajuſtoit à la circonſtance ; mais il ne ſe rappelloit pas lequel des deux vers il avoit

pris dans une Chanſon ou dans une Tragédie. Monſieur, interrompirent à la fois le Roi & la Reine, ce ſouhait n'eſt pas poli pour nous. Patience, dit l'Aſtrologue, & écoutez : » Mais s'il prend l'autre, ſon choix n'aura ni pére ni mère, & alors il reſſemblera à père & à mère » Bon cela, dit la Reine. » L'une eſt Reine du monde, & l'autre le devroit régir; l'une eſt enchantée, & l'autre une enchantereſſe. Le bonheur du Prince & celui de l'Empire dépend d'épouſer la Princeſſe enchantée ». Cela eſt clair, dit le Roi; il faut qu'il épouſe la Princeſſe enchantée. Mais où eſt-elle cette Princeſſe enchantée? Ma foi, je n'en ſais rien, dit l'Aſtrologue; ce n'eſt pas-là mon affaire; mais d'ici à ce que le Prince ſoit en âge de ſe marier, on aura peut-être bien le temps de la chercher de par le monde. Ce raiſonnement parut concluant. On prit donc patience, & en attendant que le Prince pût épouſer la Princeſſe enchantée; on cher-

cha les moyens de la trouver. On dépêcha tous les aventuriers pour courir les mers ; on enjoignit à tous les Géographes de faire part de leurs découvertes, à tous les Savants de diriger leurs recherches ſur la Princeſſe enchantée. Un beau jour, ſans ſortir du coin de ſon feu, une Mie du Prince crut l'avoir trouvée dans la Belle au bois dormant. La Reine étoit déjà joyeuſe de cette découverte, & on eut bien de la peine à lui faire comprendre que puiſque cette Princeſſe étoit déjà déſanchantée, ce ne pouvoit être celle que le Prince devoit déſanchanter.

Cependant le jeune Prince ne faiſoit que croître & embellir ; il étoit temps de le mettre aux hommes ; mais le genre d'éducation & le choix des Inſtituteurs qu'il lui falloit, embarraſſoient le Roi. Il y réfléchit un quart d'heure, & il ſe dit : mon fils eſt beau comme l'Amour, ſpirituel comme un Ange, car les Fées & les Génies l'ont dit ; il ne lui manque donc

que d'être ſavant comme Pic de la Mirandole. Faiſons-en donc un ſavant, peut-être la ſcience lui ſervira-t-elle à découvrir la Princeſſe enchantée. Ainſi dit, il fit appeller un Docteur de Sorbonne, & lui tint ce diſcours : tenez, voilà mon fils ; vous voyez, c'eſt le plus grand Prince de la Terre, faites-m'en le premier homme du monde ; apprenez-lui la ..... la... enfin vous ſavez, toutes les belles choſes, à travailler en tapiſſerie, à compter par ſes doigts, la Cabale, à chercher la pierre philoſophale, à trouver la princeſſe enchantée. Le Docteur s'inclina profondément, & enſeigna à ſon Elève la Théologie & la Mythologie. Le jeune prince ne trouva point la princeſſe enchantée dans la grace ſuffiſante, dans la grace efficace, dans la grace concommittante. Il fut enchantée des trois Graces qui forment la ceinture de Venus, mais il ne la trouva point non plus parmi elles. Son précepteur lui apprit un peu le Grec & le Latin, &

le jeune prince ne trouva point la princeſſe enchantée, ni dans Homere, ni dans Ovide, ni dan Hérodote, ni dans Tite-Live. Il fit la philoſophie, & ne la trouva pas davantage dans les tourbillons de Deſcartes, dans les atômes crochus & dans l'horreur du vuide. Enfin ſon éducation terminée, les voyages des avanturiers, les découvertes des Géographes, les recherches des Savants ayant été inutiles, le Roi réſolut de l'envoyer lui-même chercher la princeſſe enchantée. Le prince alors, avec la fleur de la jeuneſſe, étoit déjà dans la vigueur de l'âge. Il étoit fait pour enchanter toutes les femmes, & il avoit tout l'air d'un déſanchanteur de princeſſes. Les préparatifs du voyage furent bientôt faits, les voitures prêtes, & le jour du départ étoit même déterminé, lorſque la Reine dit au Roi : y penſez-vous de faire aller ainſi terre à terre le prince notre fils, comme un ſimple particulier? Voici la Fée Miracle mon amie, qui m'of-

fre de l'accompagner & de le conduire elle-même dans ſon char traîné par les Oiſons. Les plaines des airs ſont ſeules dignes de le porter. Cette hyperbole éblouit le Roi Bon. Il avoit bonnement cru juſques-là que c'etoit parmi les hommes qu'il falloit chercher une femme, & que pour remplir cet objet, on ne pouvoit trop ſe rapprocher d'eux ; mais il ſentit alors combien cette idée étoit bourgeoiſe ; il en rougit, & remit ſon fils à la Fée. C'étoit la perſonne la moins propre à lui faire trouver ce qu'il cherchoit ; mais le Roi Bon & la Reine Facile étoient bien loin de s'en douter. Cependant le char s'élève ; la terre s'abaiſſe ſous les pieds du prince ; les hommes répandus ſur la ſurface du Globe ne ſont déjà plus à ſes yeux que des fourmillieres éparſes ; il plane ſur les villes, & n'en voit que le toit des maiſons. Nos voyageurs prennent ainſi leur route vers le Nord. Mais les prêtreſſes de Tantale qui brûlent de jeunes filles dans de panniers

d'oſier, n'offrent point au prince la princeſſe enchantée. En parcourant les Gaules, il ne la trouva point non plus dans le Guy de chêne. Les heureuſes contrées du midi, les induſtrieux habitants de l'Attique, ne la lui montrerent pas ſur le trepied de la Pythie. L'Afrique ne la recéloit pas non plus dans le Temple d'Iſis, & ſes recherches en Aſie ne furent pas plus heureuſes auprès de l'antique Viſnou, ni dans l'enceinte des murs de Jéruſalem, ni même dans le ſacré palais de la ſainte Inquiſition de Goa. L'infortuné & déſolé prince ne ſongeoit déjà plus qu'à terminer ſes inutiles courſes, lorſque du haut des airs, il apperçut un autre hémiſphère. C'eſt-là ſans doute, dit-il, c'eſt-là qu'habite la Beauté qui doit faire mon bonheur. La complaiſante Fée voulut bien l'y conduire encore; mais, hélas! la princeſſe enchantée ne ſe trouva pas davantage, ni dans la tour ſanglante de Mexico, ni chez les heureux Incas. Il fallut bien enfin re-

tourner dans les eſpaces imaginaires, dans ce bon pays de Cocagne, ſi vanté par nos vieux Romanciers. Arrivé ſur les frontieres de ſon Empire, ſa dépopulation, ſa ſtérilité ne purent cependant échapper aux regards du prince. Il ne parcouroit que des landes, il ne marchoit que ſur des ruines. Il n'étoit déjà plus qu'à une journée de Couron ſa capitale, lorſqu'un pays tout différent s'offrit à ſa vue. Un beau fleuve arroſoit de riches prairies; elles étoient couvertes de nombreux & gras troupeaux. L'habit & le maintien des pâtres & paſtourelles qui les conduiſoient, ne lui préſenterent pas l'idée de la miſère & de la fatigue qu'il avoit remarquée dans leurs ſemblables; ce n'étoient pourtant pas les Bergers du Lignon, la rauque cornemuſe, au lieu du doux flageolet, cadençoit les pas irréguliers de ceux-ci, mais ils étoient animés par l'innocente gaieté; le fuſeau des Bergeres leur tenoit lieu de rubans, la ſanté de beauté, & le

Soleil, en bruniſſant leurs joues, ſembloit avoir conſolidé leur robuſte fraîcheur. Les côteaux qui dominoient ces belles prairies offroient un nouveau genre de richeſſe. C'étoient des vignes chargées de grappes preſſées, qui n'attendoient que la maturité pour remplir les celliers de l'heureux Vigneron. La plaine qui joignoit ces côteaux renfermoit de vaſtes champs couverts d'un peuple de Moiſſonneurs; d'abondants épis tomboient ſous la faucille, au bruit des rires & des chanſons. De ſuperbes avenues bordoient chaque champ & aboutiſſoient à un palais qui paroiſſoit être le prodige de l'Art, parce que ſes ornements & ſon architecture étoient le modèle d'un goût ſimple & pur. Frappé de ce ſpectacle, à chaque objet, le prince demandoit : A qui ſont ſes prairies ? A Haſſan, lui répondoit-on. Et ces vignes ? A Haſſan. Et ces champs ? A Haſſan. Et ce palais ? Encore à Haſſan. Oui, tout à Haſſan; tout ce que vous voyez eſt ſon do-

maine & ſon ouvrage. Eh quoi ! diſoit le prince, Haſſan a fait le palais, les avenues, les champs, les vignes, les prairies ? Oui, Haſſan a fait tout cela. Avant lui, ces prairies étoient noyées, le liere couvroit ces côteaux, les ronces ces champs, & ce palais étoit une chaumiere. Le pays étoit déſert, & il nous a raſſemblés. Il a répandu l'abondance parmi nous, il a plus fait, il nous a donné le bonheur. Cet Haſſan, dit le prince, eſt donc un grand Magicien ? Non, lui répondit-on, c'eſt un Sage. Oh ! je veux le voir, peut-être m'indiquera-t-il la princeſſe enchantée. Allez, & vous le trouverez ; Haſſan ne ſe montre ni ne ſe cache. Le prince arrive au palais ; il n'y eſt reçu que par la ſimple & généreuſe hoſpitalité. Que deſirez-vous de moi, lui dit Haſſan ? me voilà prêt à vous ſervir. Indique-moi, lui répondit le prince, la princeſſe enchantée. Et ſavez-vous, Seigneur, quelle eſt cette princeſſe enchantée que vous

cherchez ? Je l'ignore, dit le prince ; mais on m'a toujours dit qu'il falloit l'épouſer. Ils m'ont fait courir le monde pour la trouver. Je veux me marier, & puiſqu'un prince comme moi ne peut épouſer qu'une princeſſe enchantée, toi, qui fais tant de choſes, tu dois en ſavoir beaucoup, & je veux que tu me diſe ou elle eſt. Haſſan étoit méthodique. Il falloit, dit-il, ſavoir ce que vous cherchiez avant de vous mettre à le chercher. Eh bien ! puiſque vous l'ignorez, il faut vous l'apprendre. La princeſſe enchantée n'eſt autre que la Vérité, c'eſt mon Tréſor & ma Divinité, & vous me la demandez ! Mais je lui dois de ne vous la point cacher.

Ainſi que vous, les hommes la cherchent ſans ceſſe. Elle eſt ſouvent à leurs côtés, & n'en eſt point connue. Cette fille du Ciel a pour compagne l'Erreur, fille de la Terre. Celle-ci prend les traits de la Vérité & uſurpe ſon Empire. Je ne puis vous montrer l'une ſans l'autre, mais pre-

nez garde de vous y tromper. La Vérité eſt à celui qui la découvre ; mais elle abandonne pour jamais celui qui choiſit l'Erreur à ſa place. J'ai ſervi la Vérité dès mes plus jeunes ans. Senſible à mon zèle, elle m'a comblé de ſes faveurs ; elle conduit ma langue, elle dirige mes actions, elle opere mes œuvres. Je la voulus porter autrefois à la Cour de votre pere, mais j'en fus chaſſé avec elle, & avec elle je ſuis venu me réfugier en ces lieux qu'elle a créés, qu'elle embellit & qu'elle éclaire. Laſſe comme vous de courir le monde, & ennuyée d'y être chaque jour inſultée, elle s'eſt fixée près de moi, & pour n'en être point arrachée, elle s'eſt enchantée elle-même ſous la forme d'une Statue de marbre ; mais auſſi-tôt, ſous la même forme, l'Erreur eſt venue ſe placer à ſe côtés.

(*) Choiſiſſez donc entre ces deux Déeſſes,
Vous ne pouvez les ſervir à la fois.

Et ſouvenez-vous toujours que LE BON-

(*) Citation d'une petite piece de Voltaire, intitulée Séſoſtris.

HEUR

HEUR DÉPEND D'UN BON CHOIX. Oh, laiſſez faire à moi, dit le prince, bien fin qui m'attrapera. Conduiſez-moi ſeulement vers elles. Haſſan conduiſit le prince dans une jolie prairie couronnée d'arbres verds, arroſée d'un clair ruiſſeau. Au fond étoit une grotte ruſtique, & ſur la ſommité du roc s'élevoit un baldaquin qui abritoit deux ſtatues repréſentant deux belles femmes couchées. L'une étoit appuyée ſur une des extrémités du rocher, l'autre ſur un banc de mouſſe qui s'étoit formé à un vieux tronc d'arbre pourri, dont quelques branches échappées au laps du temps, ombrageoient encore ſa tête. En graviſſant avec précipitation le rocher, le prince vint tomber aux pieds de la premiere ſtatue & s'y heurta rudement. Oh, oh! dit-il, celle-ci n'eſt point mon fait, elle eſt trop froide & trop rude [c'étoit pourtant la Vérité.] Il paſſa à l'autre. Le ſoleil qui perçoit à travers l'ombrage qui la couvroit, ſembloit colorer ſon teint. Son ſein étoit

échauffé de ſes rayons. Le prince y porta la main ; il croit le ſentir palpiter. Ah ! s'écrie-t-il, voilà ma princeſſe ! Il tombe à ſes genoux. Le marbre s'anime. Déjà l'Erreur eſt dans les bras du prince, & Miracle s'écrie qu'il a trouvé la Vérité. Elle dépêche à la Cour un de ſes Oiſons pour porter au Roi cette heureuſe nouvelle, avec la Chanſon que voici ; car elle ne s'exprimoit jamais qu'en Chanſon. Ses Chanſons étoient même quelquefois des Elegies, & c'eſt ce qui donnoit de l'importance à toutes ſes productions.

SUR L'AIR :

C'EST MADEMOISELLE MANON QUI A BIEN SU ME PLAIRE.

SIRE, au premier moment où j'ai vu la Princeſſe,
Je le dis entre nous, ſa figure m'a plu ;
Puis, au ſecond moment, ou ſent qu'elle intéreſſe.
De moment en moment cet intérêt a cru.
Je vous l'amene donc
A Couron,
Et vous préſente après
Mes très-humbles reſpects. (1)

(1) Cette chanſon eſt une Parodie qui fut faite ſur la

Auſſi l'heureux Haſſan fut débarraſſé de l'Erreur, & conſerva la Vérité. Sous le nom de la Vérité, l'Erreur parut à la Cour. Elle enchanta le Roi, la Reine, le Prince, les Courtiſants, la Nation; & comme toutes les choſes continuerent, comme auparavant, à aller de mal en pire, perſonne ne s'aviſa de ſoupçonner la mépriſe, & la conſidération qu'on avoit pour la Fée Miracle en augmenta.

Lettre que Madame de Forcalquier écrivit au Roi, en lui amenant Madame la Comteſſe d'Artois. Le Roi vint au-devant de cette Princeſſe juſqu'à Bouron auprès de Fontainebleau, & il n'y a de changement dans la Chanſon que le nom de *Bouron* en celui de *Couron*.

Voici la lettre qui a donné lieu à cette Parodie.

SIRE,

Au premier moment que j'ai vu Madame la Comteſſe d'Artois, elle m'a plu. Au ſecond, elle m'a intéreſſé, & c'eſt ce qui fait que je l'amene à Votre Majeſté avec plaiſir.

FIN.

LA QUEUE DE VACHE,

HISTOIRE VÉRITABLE.

CONTE ORIENTAL.

DANS un Château, à je ne ſais combien de ſtades de Babylone, vivoit un Courtiſan dont l'ame n'avoit jamais été ſervile ; un homme animé de l'amour de la gloire, ſans avoir été ambitieux ; un ancien Viſir enfin, qui, après avoir gouverné l'Aſie, n'étoit point déſœuvré dans ſa retraite : Miniſtre d'un Sultan, il avoit été citoyen comme dans une République, & ſujet comme dans une Monarchie. Il aimoit ſa patrie & ſon prince ; il les avoit ſervis l'une & l'autre, ſans aſſervir l'une, ſans avillir l'autre. Il venoit d'augmenter les forces de la Nation & de combler la gloire du

Sultan, quand le Sultan le disgracia. Sa faveur lui avoit fait quelques envieux, sa disgrace ne lui laissa que des amis. Comme pendant son règne, il ne s'étoit point apperçu qu'il eût des Courtisans, ses amis lui suffirent dans sa retraite, & sa vertu seule l'eût garanti de la solitude. Comme il avoit gouverné l'Empire sans importance, il gouvernoit son troupeau sans dégoût ; & comme il ne s'étoit point approprié l'autorité qu'il exerçoit, il paroissoit encore regner lorsqu'il ne commandoit plus. Il avoit apporté aux champs tous les agréments qu'on puise dans la Capitale du monde. A la politesse de la cour, il joignoit la franchise de son caractère & la liberté de la campagne. Philosophe, sans spéculer & sur-tout sans professer, son ame tranquille le faisoit jouir avec sagesse des avantages d'une constitution saine, d'un esprit libre, juste, profond, étendu, fin & délicat, d'un caractère heureux, doux & facile, d'une gaieté inaltérable ; sa

bonté lui faiſoit communiquer aux autres toutes les jouiſſances qu'il pouvoit leur procurer. C'eſt en le voyant que Sahady diſoit : la ſageſſe eſt de jouir, la bonté de faire jouir.

Ce rare aſſemblage de qualités juſqu'alors inconnu dans les Viſirs, & ſi piquant dans un Viſir diſgracié, lui attiroit l'amour de ceux qui vivoient avec lui, le rendoit l'objet de l'admiration de ceux qui entendoient parler de lui, excitoit la curioſité de ceux qui pouvoient le voir. D'abord c'étoit une mode de lui rendre, enſuite ce fut un devoir de lui tenir. Proſcrit, relégué dans une province éloignée, ce qu'il y avoit de plus grand à la cour du Sultan, de plus brillant dans Babylone, ſe raſſembloit chez lui. On lui parloit de Babylone qu'il ne regrettoit point, du Sultan qu'il avoit oublié, des entrepriſes du Divan, des vexations des Miniſtres, de l'oppreſſion des peuples. Il écoutoit tout ſans curioſité, répondoit à tout ſans impru-

dence & ſans myſtère, & ramenoit à ſes moutons ſans qu'on s'ennuyât d'y retourner.

Un de ces beaux jours d'été, où la brûlante canicule livre les corps au repos, & répand dans les eſprits une certaine molleſſe qui ajoute un nouveau charme aux douceurs de la ſociété, la compagnie étoit raſſemblée dans un ſallon au milieu d'un jardin, d'où l'on découvroit une vaſte & riante campagne. Avant l'arrivée du Viſir, cette belle campagne n'étoit qu'un déſert, ſa nouvelle vie & ſa richeſſe étoient un bienfait du Viſir & le fruit de ſes travaux. Des perſiennes, des tentes continuellement arroſées de légers rideaux, garantiſſoient le Kioſte des ardeurs du midi; au nord, les regards ſe repoſoient ſur des tapis de verdure, une caſcade les arroſoit, & portoit juſqu'au ſallon & ſa fraîcheur & ſon murmure. Dans un des côtés du ſallon une table de ſorbet raſſembloit encore autour

d'elle quelques Dames & pluſieurs hommes ; plus loin, d'autres jouoient nonchalamment aux dez ſur un tapis de Perſe ; la plupart d'entr'elles, rangées ſur des carreaux de marroquin, travailloient à leurs tambours, & ſans fatigue, & ſans ennui, laiſſoient mollement tomber & leurs aiguilles & leurs paroles, tandis que le Viſir ſe promenoit, s'entretenant avec quelques Bachas. Il étoit vêtu d'une robe légère, tiſſue de fine laine teinte d'une brillante pourpre. L'air inceſſamment renouvellé dans la ſalle par des ouvertures heureuſement ménagées ſe jouoit dans les plis de ſa robe, & l'agitant à ſon gré, en faiſoit remarquer la légèreté & l'éclat. Elle attira l'attention d'une des Dames, qui voulut la regarder de plus près. Le Viſir lui apprit que cette étoffe ſe fabriquoit au Tibet, contrée qui ſeule avoit l'avantage de produire des moutons dont la laine fût auſſi fine. Oh ! cela eſt très-vrai, reprit une autre Dame, car on adore

adore les vaches au Tibet ; & la preuve de cela, c'eſt que moi qui n'adore pas les vaches, j'ai une queue de vache du Tibet ; elle eſt belle, elle eſt blanche, elle eſt longue, cette queue, elle a un manche d'argent. J'en ai donné une pareille à Fatmé, elle la conſerve dans ſon cabinet Chinois, & s'en ſert de chaſſe-mouche ; c'eſt avec ces queues qu'on fait ces belles étoffes de laine que vous voyez. Une converſation de cette importance intéreſſa bientôt toute l'aſſemblée ; tous les grouppes ſe réunirent, chacun y prit ſa part, & chacun fut perſuadé qu'une étoffe de laine ſe fait avec des queues de vache.

Alla, alla, s'écria le Viſir, quand il vit l'opinion établie, quoi ! vous venez de voir mes moutons qui ne valent pas ceux du Tibet, & vous croyez qu'avec des queues de vache on fait des étoffes de laine ! Puiſſante Erreur, tyran de l'univers,

tu l'aſſervis dès l'youm el aoual [*], & tu le régiras juſqu'à l'aror. Tu inſpiras le premier ignorant, le premier enthouſiaſte, le premier impoſteur, & leur ſoumis la terre. Fallacieux Brama, fabuleux Apis, & toi-même, ô divin Koran, de vous aux queues de vache dont on fait des étoffes de laine, il n'y a peut-être pas ſi loin que l'on penſe. L'erreur eſt l'aliment des hommes, ils ne ſont que ſot de s'en nourrir, mais il y auroit de la folie à tenter de leur ôter leur ſubſiſtance. Ne combattons donc point les erreurs qui ne leur nuiſent pas; plaignons-les ſeulement de celle qui leur nuit; ne haïſſons perſonne pour ſon erreur, ne tourmentons perſonne pour ſon opinion, & prions le Dieu de lumière qu'il éclaire nos eſprits, le Dieu de vérité qu'il conduiſe notre langue, le Dieu de paix qu'il conſole nos cœurs, le Dieu de juſtice qu'il

(*) L'youm el aoual, *premier jour*, L'youm el aror, *dernier jour*.

nous reçoive dans ſon ſein à nontre der- nier ſommeil.

Ainſi parla le Viſir, & depuis ce temps on continua d'adorer des queues de vache au Tibet, d'en faire des chaſſe-mouche à Babylone, & des robes de laine pour les Viſirs.

FIN du Tome ſecond & dernier.

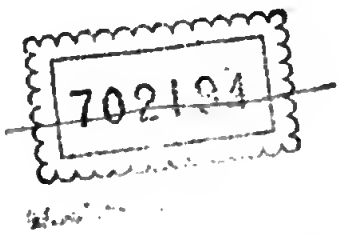
702104

99 952142

B.23.1.76
B.N.C.-FIRENZE